

**Mémoire (y compris un séminaire de préparation au mémoire)[BR]- Mémoire  
:""Immobilisme du débat sur la décolonisation de l'espace public en Belgique"  
Enquête sur l'influence des résidus de culture coloniale et de leur impact sur  
les diasporas des anciennes colonies."[BR]- Séminaire de préparation au  
mémoire en sociologie**

**Auteur** : Bosser, Sarah

**Promoteur(s)** : Mazzola, Alessandro

**Faculté** : Faculté des Sciences Sociales

**Diplôme** : Master en sociologie, à finalité spécialisée en Immigration Studies

**Année académique** : 2021-2022

**URI/URL** : <http://hdl.handle.net/2268.2/13824>

---

*Avertissement à l'attention des usagers :*

*Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.*

*Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.*

---

NOM : BOSSER

Prénom : Sarah

Matricule : s153501

Filière d'études : Master en sociologie à fin. spé. en Immigration Studies (120 crédits)

### Mémoire de fin d'études

« Immobilisme du débat sur la décolonisation de l'espace public en Belgique »

Enquête sur l'influence des résidus de culture coloniale et de leur impact sur les diasporas des anciennes colonies.

Promoteur : MAZZOLA Alessandro

Lecteur.trices : PONCELET Marc, MESCOLI Elsa

<b>Table des matières</b>	2
<b>Remerciements</b>	4
<b>Introduction</b>	5
<b>Partie 1 : Contextualisation de l'entreprise coloniale belge et de l'indépendance</b>	6
1. Histoire du colonialisme belge	6
1.1. Avant 1885 : gestation et stratégies	6
1.2. L'Etat indépendant du Congo : La machine est lancée	9
1.3. Première vague contestataire envers Léopold et sa gestion du Congo	12
1.4. Le Congo Belge : Une « colonie modèle » ?	13
1.5. Vers l'Indépendance	17
2. Propagande impérialiste et coloniale	20
2.1. Les justifications de la colonisation : <i>Sauver, Evangéliser, Civiliser</i>	20
❖ La <i>race</i> : théorie de l' « infériorité »	21
❖ La <i>civilisation</i> et l'impérialisme colonial	23
2.2. Persistance des mythes et des symboles : de la <i>civilisation</i> au paternalisme	24
2.3. Amnésies collectives et réhabilitation de l'image du roi	27
<b>Partie 2 : La colonisation et la décolonisation dans l'espace public belge</b>	33
1. <b>La colonisation dans l'espace public belge</b>	33
1.1. Histoire et contextualisation des hommages coloniaux en Belgique	33
❖ Le XIXe siècle et la statue de <i>place publique</i>	33
❖ Récupération esthétique et réhabilitation iconique	34
1.2. Iconographie coloniale : messages et symboles	37
❖ Légitimer la suite de la <i>saga</i> par la réhabilitation de l'image du roi	37
2. <b>La décolonisation de l'espace public</b>	39
2.1. Concept et définition	39
2.2. Origines contestataires et caractéristiques	41
2.3 « <i>Enlever des statues ne changera pas le passé</i> »	44
2.4 Conclusion de la partie théorique	47

<b>Partie 3 : Contributions empiriques : Evaluation des résidus de culture coloniale dans la débat sur la décolonisation de l'espace public et conséquences sur les diasporas des anciennes colonies</b>	48
<b>1. Méthode quantitative par questionnaire</b>	48
<b>1.1. Perspectives méthodologiques et techniques d'enquête</b>	48
❖ Objectif et question de recherche	48
❖ Echantillon, mode de diffusion, le questionnaire, limites et biais	49
❖ Hypothèse principale	51
<b>1.2. Résultats et analyses des données sur la décolonisation de l'espace public</b>	52
❖ Considérations à l'égard de quatre hommages à des figures de l'histoire coloniale belge	53
❖ Discussion sur ces résultats préliminaires	54
<b>1.3. L'influence des résidus de culture coloniale sur la décolonisation de l'espace public</b>	56
❖ La figure iconique du roi Léopold II	57
❖ Les bienfaits des colonies et la <i>civilisation</i>	58
❖ Les stéréotypes de <i>race</i>	58
❖ Paternalisme	59
❖ Méconnaissance des faits historiques	60
❖ Radicalité de la définition de la décolonisation de l'espace public	61
❖ Discussion sur ces résultats	62
<b>2. Méthode qualitative par interviews</b>	64
<b>2.1. Perspectives méthodologiques et techniques d'enquête</b>	64
❖ Objectifs et question de recherche	64
❖ L'échantillon, et les interviews	65
<b>2.2. Résultats et analyses</b>	66
❖ Décoloniser l'espace public avant de décoloniser les esprits ?	66
❖ Quelle image la Belgique donne-t-elle d'elle-même à cet égard ?	68
❖ Quels messages l'évolution du débat renvoi-il aux diasporas de Belgique?	68
❖ Perspectives à engager compte-tenu des témoignages	70
<b>Conclusion</b>	72
<b>Bibliographie</b>	73
<b>Annexes 1 : Figures et graphiques relatifs à la partie empiriques quantitative</b>	78
<b>Annexes 2 : retranscriptions résumées des entretiens qualitatifs</b>	86

## Remerciements

Je remercie Monsieur Mazzola d'avoir éveillé en moi un intérêt profond pour les questions liées à la culture coloniale. Moi qui me suis toujours intéressée aux questions touchant à l'ethnicité, aux cultures, au multiculturalisme et au racisme, merci d'avoir mit sur mon chemin la question de la colonialité et de son héritage actuel. Ma compréhension des phénomènes de racisme structurels comme ordinaires s'en voit profondément enrichie. Plus je travaille ce sujet, plus les pistes d'investigations s'ouvrent à moi. Je tiens, à cet égard, à chaleureusement et sincèrement remercier les six répondants qui ont prit de leur temps pour partager avec moi leurs réalités quotidiennes, leurs sentiments comme leurs craintes vis-à-vis de la société et du monde qui les entoure. Je remercie énormément également Michel Job pour son aide dans le traitement statistique des données récoltées grâce à l'enquête par questionnaire réalisée. Sans cela, ce travail n'aurait certainement pas été le même. J'adresse aussi un remerciement sincère à Nawel, Grace et Charline, qui elles aussi arrivent au bout de leur travail de fin d'études et avec qui nous nous sommes serrés les coudes à plusieurs reprises. Enfin, je remercie symboliquement toutes les personnes qui font vivre l'actualité décoloniale à la sueur de leur front et à contrevent de toutes critiques. L'héritage que nous laisse notre histoire n'est pas qu'une affaire de cahiers d'école ; elle s'écrit, jour après jour et se grave dans le marbre pour l'éternité.

*« Pour nous, le choix est fait.*

*Nous sommes de ceux qui refusent d'oublier.*

*Nous sommes de ceux qui refusent l'amnésie même comme méthode. »*

*Aimé Césaire, 1950.*

## Introduction

Il y a maintenant un peu plus de 61 ans, la République démocratique du Congo gagnait son indépendance du royaume de Belgique. Pour certains, l'avant 30 juin 1960 résonne encore avec un petit gout de nostalgie ; pour d'autres, cela n'évoque qu'une idée vaporeuse d'un passé lointain et immémorial. Aujourd'hui le chapitre des anciennes colonies belges semble faire partie d'un grimoire qu'on aurait rangé au fond d'une bibliothèque il y a bien longtemps, et pourtant. L'année 2020 aura été celle de l'éveil Black Lives Matter (BLM) et du retentissement mondial engendré par la colère du décès de George Floyd, citoyen afro-américain assassiné lors d'un contrôle de police, devant les écrans du monde entier. Cet épisode a réveillé une mémoire collective traumatique et douloureuse, mais a permis de donner une visibilité jamais égalée au mouvement décolonial belge, notamment à travers la décolonisation de l'espace public. Après la statue de Cécil Rhodes<sup>1</sup> en Afrique du Sud, du Général Lee<sup>2</sup> aux Etats-Unis et celle d'Edward Colston<sup>3</sup> à Bristol, Angleterre, c'est la statue de Léopold II place du Trône qui cristallise les critiques en Belgique. Si pendant plusieurs années, cette thématique est passée relativement inaperçue, BLM l'a définitivement sortie du placard, et elle ne manque pas de déclencher les passions depuis.

Ce travail de fin d'études s'est donné l'objectif d'explorer la thématique plus actuelle que jamais de la décolonisation de l'espace public en Belgique. En remontant aux prémises du colonialisme belge et en retraçant l'histoire qui lie notre petit pays d'Europe de l'ouest au gigantesque territoire d'Afrique Centrale, ce travail s'attache à comprendre ce qu'il reste aujourd'hui de la propagande coloniale du début du XXe siècle, alors transformée en culture coloniale à travers les décennies pour arriver jusqu'à nous sous forme de résidus et réminiscences, cristallisés autour du débat sur la décolonisation de l'espace public. Vestiges du passé, objets d'art au potentiel éducatif, objets d'une mémoire oppressive ou preuves d'une idéologie tacitement toujours présente? Les avis sont aussi nombreux qu'il y a d'hommages à des figures coloniales dans l'espace public belge, mais quoi qu'il en soit, de par sa définition pure, l'espace *public* appartient à tout le monde et à ce titre mérite qu'on s'attarde sur la version historique qui y est représentée. Car si le débat sur la portée symbolique des représentations figées dans la pierre et le bronze semblent désuet et surestimé pour beaucoup, il en va cependant d'une puissance idéologique silencieuse et latente pour d'autres, et, à ce deuxième titre, cette thématique mérite qu'on s'y attarde.

La première partie de cette contribution s'attardera à retracer l'histoire coloniale belge à travers ses cinq grandes étapes dont les deux plus importantes sont évidemment l'Etat Indépendant du Congo (EIC), propriété privée de

---

<sup>1</sup> <https://www.lefigaro.fr/flash-actu/afrique-du-sud-une-statue-du-colon-cecil-rhodes-decapitee-20200715>

<sup>2</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/08/les-etats-unis-deboulonnent-la-statue-du-general-lee-en-virginie-principal-symbole-du-passe-esclavagiste\\_6093926\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2021/09/08/les-etats-unis-deboulonnent-la-statue-du-general-lee-en-virginie-principal-symbole-du-passe-esclavagiste_6093926_3210.html)

<sup>3</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/08/deboulonee-a-bristol-par-des-manifestants-une-statue-d-un-marchand-d-esclaves-va-sans-doute-finir-au-musee\\_6042155\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/06/08/deboulonee-a-bristol-par-des-manifestants-une-statue-d-un-marchand-d-esclaves-va-sans-doute-finir-au-musee_6042155_3210.html)

Léopold II et le Congo Belge. Cet exposé historique nous permettra de comprendre par quelles idéologies et phénomènes discursifs le second roi des belges acquit un si gigantesque territoire à des milliers de kilomètres de sa métropole, sans jamais quitter la capitale. Il nous apprendra également qu'il y a déjà plus d'un siècle, la Belgique avait été ébranlée par ce qu'elle apprenait de la gestion léopoldienne de l'EIC. Enfin ce voyage historique jusqu'au grand mouvement indépendantiste du début des années 60 nous apprendra qu'il n'aura pas fallu plus de vingt ans à la Belgique, après avoir récupéré les territoires colonisés de la possession privée de Léopold pour réhabiliter l'image de son impérialisme et faire revivre la culture coloniale jusqu'à son apogée : l'exposition universelle de 1958 et son aile dédiée aux colonies. Cet exposé sert de contexte à l'étude de la propagande coloniale belge et y met en lumière ses racines, ses origines pour comprendre dans quelles mesures les hommages figuratifs à des personnalités coloniales ont été des outils de communication à la puissance politique et idéologique bien plus forte qu'esthétique. Cette deuxième partie discutera de la nature de l'esthétique des statues de *place publique* et de leurs fonctions, pour ensuite investiguer les débats actuels autour de la décolonisation de l'espace public, et les alternatives que l'on peut trouver aux représentations du colonialisme.

La troisième partie de cette contribution a pour objectif d'investiguer les liens qui existent entre culture coloniale et débat sur la décolonisation de l'espace public grâce à une méthode empirique quantitative par questionnaire. A travers quatre monuments belges qui font ou ont fait débat, et de cinq questions relatives au colonialisme et à la culture coloniale belge, cette enquête quantitative a permis de mettre en lumière la manière dont les réminiscences et résidus de culture coloniale impactent le débat sur la décolonisation de l'espace public, et in fine, le vivre ensemble belge. Dans un deuxième temps, une démarche qualitative par interviews réalisée auprès de six personnes issues des diasporas rwandaises et (belgo-)congolaises permet d'aborder la question de la décolonisation de l'espace public sous un aspect plus personnel et micro social. Cette contribution permet de dégager des pistes de réflexion plus que ce qu'elle ne permet de systématiser ; mais la triangulation entre ces deux méthodes nous offrira un point de vue plus holistique sur la question. En conclusion, ce travail de fin d'étude espère démontrer l'importance à accorder à la représentation figurative historique qui vit dans chaque espace public de chaque pays du monde. Bien plus que des statues figées dans le temps, ces représentations sont la version silencieuse de l'idéologie qui sous-tend les sociétés, et dans des sociétés aussi multiculturelles que la nôtre, au passé colonial encore vif, il est d'utilité publique de s'arrêter un instant sur la manière de *vivre* et de faire *vivre* notre passé, aux yeux de tous.

# Partie 1 : Histoire et mise en perspective de l'entreprise coloniale belge avant et après l'indépendance

## 1. Histoire du colonialisme belge

### 1.1. Avant 1885 : gestation et stratégies

L'acte colonisateur, c'est « *un processus intentionnel d'appropriation par la force d'un territoire et de ses habitants. L'impérialisme, dans ce contexte, assure le contrôle politique, économique, religieux, juridique et culturel de « l'empire » sur ses colonies. Historiquement, l'existence même des empires coloniaux est fondée sur la croyance en une hiérarchie raciale et sur le bien-fondé des missions civilisatrices et évangéliques des populations inférieures* ». (Ngongo & Landmeters, 2019).

L'histoire officielle du colonialisme belge commence le 15 novembre 1884 lors du lancement de la conférence de Berlin qui rassemble les dirigeants des différentes puissances européennes autour de la question du partage qu'est « *le magnifique gâteau africain* » (Hochschild, 1999).

Mais si Léopold II acquiert effectivement sa première colonie en 1885, c'est bien avant que son intérêt pour les territoires d'outre-mer se transforme en appétit. En mars 1862 déjà, soit plus de vingt ans avant son accession officielle des territoires d'Afrique centrale, Léopold II part séjourner un mois à Séville et sera épris d'émerveillement face aux archives coloniales espagnoles qui sont entreposées dans la Casa Lonja<sup>4</sup>. Ce sont des milliers de documents attestant de la manière dont les espagnols établirent leurs comptoirs et ensuite leurs colonies aux quatre coins de la planète. Dans les années qui suivirent, il visita également les possessions britanniques et hollandaises. Un document retint particulièrement son attention : le traité « *Java ; or, How to manage a colony ?* », rédigé par un certain J. W. B. Money<sup>5</sup> (Hochschild, 1999 ; Stengers, 2020). Il y était entre autre décrit comment le souverain hollandais était le principal actionnaire d'une société privée en position de monopole sur une concession commerciale active dans le domaine des plantations, ou comment les propriétaires de plantation offraient des primes aux contremaitres les plus fructueux. Mais aussi que la totalité des bénéfices réalisés par la Hollande à Java reposait sur la main-d'œuvre forcée (Hochschild, 1999). Sa passion pour les colonies vire à l'obsession. Selon lui, la Belgique restera un petit pays anecdotique dont personne ne se soucie tant qu'elle n'aura pas une colonie (Ewans, 2003). En 1865, Léopold devient Léopold II en succédant au rôle de roi des Belges après la mort de son père. Vingt ans le séparent désormais de sa future propriété.

---

<sup>4</sup> Archives générales des Indes créées en 1785 par Charles III d'Espagne pour y centraliser tous les documents officiels (ou non) relatifs aux colonies espagnoles.

<sup>5</sup> James William Bailey Money, né en 1819 et mort en 1890, est un avocat anglais et indien, dont les parents furent engagés par la compagnie des Indes orientales. Il visitera à plusieurs reprises les colonies, notamment Java et écrira le livre « *Java, or how to manage a colony ?* » dans lequel il défend les qualités économiques du travail forcé, à la fois pour l'empire colonial et pour les colonisés, pour son caractère civilisateur et organisé.



C'est en 1876, dix ans plus tard, que Léopold II mit sur pied le premier véritable échelon de son ascension vers la propriété avec la création à Bruxelles de la première *Conférence internationale de géographie*. On retrouve à cette conférence des explorateurs, des philanthropes, des militaires, des géographes, des chefs d'état qui débatteront des routes à ouvrir vers l'intérieur du continent africain et des endroits où établir des stations, bases et comptoirs. Mais ce que l'on retiendra surtout, c'est la fondation de l'*Association internationale africaine* (AIA), dont le quartier général sera à Bruxelles et dont Léopold sera le président deux années de suite. Fondée dans la vocation philanthropique et scientifique et rassemblant des personnalités de toute l'Europe, Léopold eut bien compris que c'est uniquement sous cette casquette qu'il parviendrait tôt ou tard à acquérir une colonie (Hochschild, 1999 ; Nzongola-Ntalaja, 2002). L'AIA portait alors comme mission de mettre un terme à la traite négrière en Afrique, mais aussi d'évangéliser et de civiliser les populations autochtones sur le continent. De cette conférence et des projets de Léopold, le vicomte De Lesseps<sup>6</sup> dira que c'est « *la plus grande œuvre humanitaire de notre époque* » (Pakenham, 1991 : 22). Avec ce coup de maître, Léopold consolide sans l'ombre d'un doute son statut de roi philanthrope.

En 1878, le roi créa une nouvelle organisation appelée « *Le comité d'étude du Haut-Congo* » qui deviendra un an plus tard l'« *Association internationale du Congo* » (AIC), qui, sous couvert de philanthropisme comme l'AIA, cachait cette fois des buts purement économiques et politiques. A la tête des expéditions africaines pour le compte de cette nouvelle association, Léopold choisit Henri Morton Stanley<sup>7</sup>, explorateur d'origine anglaise à la renommée déjà bien construite pour ses réussites en Afrique. C'est grâce au binôme explorateur-financier qu'ils formeront que Léopold, sans jamais quitter Bruxelles, parviendra à obtenir un territoire gigantesque en Afrique centrale. De 1879 à 1884, Stanley est engagé pour dégager les routes qui permettent de relier les côtes d'Afrique noire jusqu'au centre du continent. Il eut aussi pour mission de s'approprier « légalement » les terres du bassin du Congo. Pour ce faire, Stanley utilisait des traités rédigés dans un jargon juridique qui accordaient dans la majorité des cas le monopole commercial absolu ainsi que la délégation des terres au roi. La plupart des chefs autochtones signèrent d'une croix en bas d'une page écrite dans une langue qu'ils ne savaient pas lire, et cédaient leurs terres en échange de tissus, de carabines usées ou de vivres rudimentaires (Hochschild, 1999 ; Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Ndaywel è Nziem, 2011). Parfois, ils cédaient également la force de travail des habitants de leurs villages.

Enfin, le roi avait préalablement entamé des discussions avec les plus grosses puissances de l'époque, entre autres la France, l'Allemagne et les Etats-Unis d'Amérique. Léopold conclut avec la France ce que l'on appellerait

---

<sup>6</sup> Ferdinand Vicomte de Lesseps, né en 1805 et mort en 1894 était un entrepreneur et diplomate français, notamment connu pour avoir entrepris la construction du canal de Suez et pour son implication dans les « Panama paper ».

<sup>7</sup> Henri Morton Stanley, né John Rowlands en 1841 au Pays de Galle, et décédé en 1904 à Londres, est connu pour ses explorations multiples sur le continent Africain, mais surtout pour son expédition à la recherche de David Livingstone, missionnaire écossais qui ne donnait plus signe de vie, et pour son sauvetage d'Emin Pacha. Suite à celui-ci il gagna en notoriété. Il publiera à chaque retour d'expédition des livres en double volume racontant ses « aventures ». Il est considéré comme l'un des plus grands explorateurs européens du XIXe siècle.

aujourd'hui un accord de « préemption<sup>8</sup> », tandis que les deux autres puissances reconnurent officiellement les ambitions Léopoldiennes à travers l'AIC par des traités bilatéraux. Ainsi, le roi s'assurait une sécurité supplémentaire vers l'obtention de ses prétentions territoriales (Hochschild, 1999 ; Nzongola-Ndajala, 2002) en assurant ses arrières.

C'est avec ces stratégies que Léopold poussa virtuellement (car il n'y sera jamais physiquement présent) les portes de la conférence de Berlin, en novembre 1884, et elles seront payantes ; Malgré son absence physique, Léopold sera le grand gagnant de la conférence, acclamé par ses confrères européens (Hochschild, 1999 ; Nzongola-Ntalaja, 2002). La confusion entre les dénominations de l'AIA et l'AIC, aux prétentions officiellement semblables mais officieusement tout à fait opposées (*Ibid.*), lui offre sur un plateau d'argent la réputation de roi charitable pour ses volontés abolitionnistes et civilisatrices (Ndaywel è Nziem, 2011). C'est ainsi qu'en 1885, les prétentions territoriales de l'*Association internationale du Congo* furent reconnues sans objections et que le roi des belges, grâce à une résolution passée un peu plus tard par le parlement belge, devint souverain de deux contrées distinctes simultanément. Ce sera seulement le 1<sup>er</sup> aout 1885, soit six mois après la fin de la conférence de Berlin, que la déclaration de neutralité fixera définitivement les frontières du territoire, ainsi que son nom et son statut : celui d'*Etat Indépendant* (au singulier), sans métropole. A propos de la manière dont le destin du Congo fut scellé, l'historien Isidore Ndaywel è Nziem (2011) dit : « *L'état nouveau-né était en place. Fait unique dans l'histoire, il fût reconnu avant même que ses frontières ne fussent fixées, que son espace ne fût organisé, et surtout, que sa population ne fut informée de ce qu'il lui arrivait*<sup>9</sup> » (Ndaywel è Nziem, 2011 : 144).

## 1.2. L'état indépendant du Congo (1885-1908) : La machine est lancée

Une fois que Léopold II eut acquis ce dont il rêvait depuis tant d'années, de nouveaux défis se présentèrent à lui : comment organiser sa nouvelle colonie pour que celle-ci lui permette de faire prospérer son pays ? Comme une entreprise capitaliste qu'il lui fallait désormais financer, organiser et administrer.

Léopold, dans un premier temps, financera la construction des édifications et des accommodations sur son nouveau territoire congolais grâce à ses finances propres, héritées de sa dote royale<sup>10</sup> (Ndaywel è Nziem, 2011),

---

<sup>8</sup> Appelé à l'époque « droit de préférence », cet accord stipule qu'en cas de vente, un parti est privilégié pour devenir acquéreur. Cet accord intervint lors des pourparlers entre Léopold et les autres puissances dans la revendication de la souveraineté du territoire, avant la conférence de Berlin. Cet accord était une double stratégie : Il fut conclut avec la France, qui ne croyait pas en les espérances de Léopold à cause de la faiblesse de l'état belge de l'époque. Les français convaincus qu'ils deviendraient un jour ou l'autre propriétaire, cela évitait toute revendication de propriété à ce moment-là. Face à cela, les Britanniques et les Portugais qui avaient conclus une alliance entre eux, étaient prévenus qu'en cas de revendication du territoire, ils n'auraient sûrement à faire à la Belgique que peu de temps avant de se retrouver face à la France (eux non plus ne croyaient pas en la réussite belge), état bien plus redoutable que la petite Belgique. Cet accord était donc une double stratégie pour Léopold, qui se prémunissait de l'intervention de trois états en même temps.

<sup>9</sup> Contrairement à ce qui est communément admis, la conférence de Berlin ne « partagea » pas l'Afrique entre les puissances, ce partage ayant déjà été réalisé avant. Les pays se mirent en revanche d'accord sur les prétentions qu'ils avaient chacun, et sur les conditions qui devaient être mises en place pour que Léopold acquière son territoire. Les frontières de l'EIC ne seront délimitées que plusieurs mois après.

<sup>10</sup> Isidore Ndaywel è Nziem (2011) cite le nombre de 10 millions de francs-or d'époque, ce qui pourrait valoir 39,915 millions d'euros actuels, mais une approximation exacte est difficile à obtenir pour des raisons de conversion obsolète et de pouvoirs d'achats tout à fait

dont le chantier le plus demandeur en investissement était sans conteste la liaison de chemin de fer reliant Léopoldville<sup>11</sup> et Matadi<sup>12</sup>, qui prendra huit ans. Malgré sa fortune considérable, les explorations répétées, leurs colossaux besoins en approvisionnement et tous les besoins en infrastructures vinrent rapidement à bout des comptes en banque du roi. Face à cette situation, et l'impossibilité caduque de faire banqueroute, le roi dut faire preuve d'ingéniosité. Pour trouver des fonds, il fit notamment lègue de son territoire à l'état belge dans son testament, contre un prêt à taux d'intérêt nul de 25 millions de francs d'époque ; il établit un droit de douanes à certains endroits, violant au passage le régime de privilèges douaniers<sup>13</sup> qui avait été annoncé lors de la conférence de Berlin (Ndaywel à Nziem, 2011), et va, toujours dans sa logique capitaliste, mettre en place un système appelé « régime domanial » (Stengers, 2020). Celui-ci stipule que toute terre « vacante », c'est-à-dire inoccupée ou inexploitée de manière directe devient propriété du souverain. Si effectivement, énormément de terres ne sont ni occupées par des cultures ou des villages, il n'en reste pas moins qu'une majorité étaient utilisées comme des terrains de chasse et de cueillette. Mais en plus de revendiquer la propriété des terres, le régime domanial revendiquait également la possession de tout élément, quel qu'il soit, présent sur ces terres. Fatalement, dans ces territoires se trouvaient des forêts gigantesques et « inoccupées », qui regorgeaient d'arbres à caoutchouc. Chance circonstancielle pour le souverain, c'est justement au même moment qu'est inventée la roue en caoutchouc par l'écosais John B. Dunlop. Cette invention fera littéralement exploser la demande en caoutchouc dont les forêts Congolaises regorgent, éradiquant au passage les déficits budgétaires du souverain, puisqu'il trouva enfin en quoi son nouveau territoire allait le faire prospérer. On est approximativement autour de 1895. Il aura fallu dix années au roi pour trouver sa poule aux œufs d'or.

D'une part, ce régime « domanial » va lui permettre de s'approprier une quantité de terre pharaonique de manière gratuite, avec son lot de ressources telles l'ivoire et le caoutchouc, par contre d'un autre, il va rendre la possibilité de libre échange international impossible puisque désormais, toute personne voulant faire commerce avec des autochtones se rendait coupable de recel envers la couronne, soit parce qu'il achetait des ressources volées, soit parce qu'il vendait des ressources volées; or, cette close de libre échange était l'un des points fondamentaux qui permit à Léopold II d'obtenir la reconnaissance des grandes puissances Européennes. « *Article 1<sup>er</sup> : Le commerce est entièrement libre ; Article 2<sup>ème</sup> : Il n'y a rien à vendre, ni à acheter* » (Stengers, 2020 : 104), est vulgairement

---

différents de l'époque. Cette approximation est déterminée grâce à un convertisseur mit au point par l'INSEE, <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

<sup>11</sup> Léopoldville est le nom donné par le régime colonial belge à la ville de Kinshasa entre 1881 et 1966. Kinshasa est la capitale de la République Démocratique du Congo et la plus grande ville d'Afrique. C'est Henri Morton Stanley qui y fonda un poste, un des premiers du territoire, lorsqu'il fut engagé par le roi Léopold II, dont il emprunta le nom pour nommer la nouvelle ville en son honneur.

<sup>12</sup> Matadi est la capital de la province du Kongo Central, ville portuaire toute proche de l'océan et également située sur la rive gauche du fleuve Congo. Elle sera reliée après 8 ans de travaux à la ville de Kinshasa (Léopoldville), qui sera la première ligne de chemin de fer du pays grâce à laquelle l'économie coloniale va véritablement commencer à s'épanouir. Elle est une ville stratégique pour sa position entre l'océan, le fleuve Kongo et la frontière Angolaise.

<sup>13</sup> En effet, l'un des critères qui permet aux différentes puissances d'accepter de donner un territoire si gigantesque à un si petit pays, c'était notamment le régime de privilèges douaniers, autrement dit, l'absence de taxes douanières lors des importations et exportations puisque le territoire de l'EIC était un territoire « neutre », dont le libre échange était garanti.

la manière dont la couronne justifia le régime; violant, en quelques sortes, une seconde fois les accords de Berlin en « empêchant » la zone de libre échange.

Parallèlement au monopole étatique quasi absolu que le souverain s'était assuré grâce au régime domanial, la création d'entreprises et de compagnies belges privées lui offrait l'assurance d'une production sur laquelle il avait la main mise. C'est ainsi que l'entièreté du chantier de chemin de fer reliant Matadi à Léopoldville était assuré par le CCCI, « *Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie* ». Connue comme la doyenne des Trusts au Congo, elle fut financée par un capital initial souscrit par l'état belge. C'est cette même compagnie qui, en 1891, entreprendra la colonisation des terres et des sous-sols Katangais avec la création de la « *Compagnie du Katanga* », offrant au souverain 10% des actions totales créées et les deux tiers des territoires dégagés. A propos de la gestion des ressources de caoutchouc, Isidore Ndaywel è Nziem (2011 :122) écrit : « *[Puisqu'] il [le roi] ne disposait pas à suffisance des ressources financières et humaines pour assurer cette exploitation, il instaura une politique de création de sociétés commerciales concessionnaires, auxquelles il cédaient une partie des terres pour l'exploiter et l'administrer en son nom [...] Le Congo fut soumis à une exploitation individuelle : domaines privés, compagnies concessionnaires, le tout géré par des amis ou des fonctionnaires fidèles* ».

Dans ce contexte hermétique, l'exploitation du caoutchouc désormais star du marché international, ne pouvait se faire que dans la logique du moindre coût, et à l'abri des regards étrangers, c'est par le travail forcé que le roi fit récolter et traiter « *son* » caoutchouc (Hochschild, 1999 ; Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Van Reybrouck, 2010 ; Ndaywel è Nziem, 2011 ; Stengers, 2020).

L'inexistence d'un système administratif et politique, en dehors de la rationalisation capitaliste des travailleurs dans les zones d'exploitation posait dès lors les compagnies et sociétés en position d'unique autorité sur les travailleurs. Elles étaient les seules acheteuses à qui les travailleurs pouvaient vendre leurs caoutchoucs pour pouvoir payer leurs taxes<sup>14</sup>. La combinaison de l'exploitation économique et de l'inexistence d'un cadre légal l'entourant ne pouvait mener qu'à des abus graves. Isidore Ndaywel è Nziem (2011 : 122) écrit à ce propos : « *Les techniques d'exploitation, d'une très grande efficacité pour les exploitants, présentaient le terrible inconvénient d'être inhumaines* ».

Les bénéfices que Léopold réalisa avec ce système d'exploitation furent colossaux. Pendant une décennie, les exportations de caoutchouc atteignaient 6000 tonnes par an (Ndaywel è Nziem, 2011). On estime les bénéfices

---

<sup>14</sup> Pour augmenter le rendement de la récolte de caoutchouc, des « agents de l'état » étaient chargés de veiller au travail des travailleurs et étaient jugés, appréciés et récompensés en fonction de leur capacité de production. Autrement dit, ceux-ci gagnaient des récompenses en fonction de leurs capacités à faire travailler les autochtones. Ces tâches étaient parfois relayées à des sentinelles, autochtones sélectionnés pour veiller sur le travail de leurs semblables. Dans la plupart des cas, une taxe de travail était mise en place pour chaque travailleur, qui consistait en une certaine quantité de caoutchouc récoltée de manière ponctuelle. Si cette quantité n'était pas atteinte, le travailleur s'exposait à des sanctions qui pouvaient aller de la privation de nourriture à la torture physique, en passant par l'agression de sa famille. Cette méthode avait le terrible avantage d'être très efficace.

entre 40 et 50 millions de francs-or<sup>15</sup>. Ces profits majeurs permirent au roi de recouvrer, bien plus tard, le noble titre de « roi bâtisseur ». En effet, c'est précisément le travail forcé des Congolais sur une période de 15 ans qui permit à la Belgique de devenir une nation majeure sur le plan géopolitique et diplomatique européen. « *Les impressionnantes constructions architecturales du roi Léopold II sont une des résultantes au travail forcé et aux crimes perpétrés comme le viol, la torture, les mutilations corporelles et le meurtre* » (Nzongola-Ntalaja, 2002 : 23). Ces crimes étaient un composant nécessaire du système capitaliste Léopoldien.

### 1.3. Première vague contestataire envers Léopold et sa gestion du Congo

Le Congo, en tant que propriété personnelle de Léopold, était un bloc hermétique, opaque, contrôlé de bout en bout par le roi grâce au monopole étatique créé par le régime domaniale et le système de Trusts de sociétés concessionnaires. La liberté de commerce étant rendue caduque, le Congo « *ne pouvait plus rester plus longtemps une colonie sans métropole*<sup>16</sup> » (Ndaywel è Nziem, 2011). En plus de la situation économique et commerciale qui finit par poser problème aux autres puissances européennes, une vive contestation émergea petit à petit sous la forme de dénonciations fermes des abus qui étaient perpétrés dans l'état indépendant. Finalement, plus que par les dysfonctionnements économiques, c'est bel et bien par le retentissement des exactions commises que prendra finalement fin la période léopoldienne, à travers de la cession officielle de l'état à la Belgique (*Ibid.*).

L'une des premières contestations envers les exactions dans l'état de Léopold a été reportée par Georges Washington Williams, un historien et journaliste afro-américain en visite dans l'état du Congo. Il écrivit d'abord une lettre ouverte adressée au roi<sup>17</sup>, qui sera suivie trois mois plus tard par un rapport « *Sur l'Etat et le pays du Congo au président de la république des Etats-Unis d'Amérique* »<sup>18</sup>. Dans une autre lettre, adressée cette fois au secrétaire d'état américain<sup>19</sup>, il qualifia ce dont il fut témoin de « Crimes contre l'Humanité » (Hochschild, 1999 ; Nzongola-Ntalaja, 2002). Malgré la publication de la lettre dans certains journaux notamment américains, c'est seulement plus de dix ans plus tard que ces dénonciations trouveront un écho politique solide (Hochschild, 1999), grâce à Edmund Dene Morel.

Employé écossais d'une société de transport de Liverpool, Morel se voit rattaché au port d'Anvers pour y superviser les départs et les arrivées des vapeurs du Congo. C'est lors de son travail quotidien que Morel va flirer

---

<sup>15</sup> Estimation faite par Isidore Ndaywel è Nziem (2011), approximative car la comptabilité de la couronne à cette époque fut détruite. Mais grâce au convertisseur d'ancienne monnaie mit au point par l'INSEE, on peut estimer cette somme à 159,660 millions d'euros actuels. <https://www.insee.fr/fr/information/2417794>

<sup>16</sup> Sans métropole puisque, contrairement aux autres empires coloniaux qui étaient tous dirigés depuis les métropoles par des ministères des colonies, l'Etat Indépendant du Congo n'avait pas de quartier général à proprement parlé en Belgique, aucun ministère n'était en charge des affaires du Congo pendant la période léopoldienne. L'EIC, Léopold lui-même, les sociétés et les quelques personnes qu'il avait nommées sur le territoire comme responsables étaient les seul(e)s à faire office d'autorité. L'EIC était donc une colonie sans métropole.

<sup>17</sup> « *Une lettre ouverte à Sa Sereine Majesté Léopold II, roi des Belges et souverain de l'Etat indépendant du Congo, par l'honorable colonel Georges Washington Williams* » par Georges Washington Williams.

<sup>18</sup> « *Sur l'Etat et le pays du Congo au président de la république des Etats-Unis d'Amérique* » - par Georges Washington Williams

<sup>19</sup> Georges Washington Williams à James Blaine, secrétaire d'état Américain, le 15 septembre 1890, cité dans Hochschild A. (1999), « Les fantômes du roi Léopold, La terreur coloniale dans l'état du Congo, 1884-1908 », Collection Texto, France, p.192

que quelque chose de louche se produit sous ses yeux : des quantités gigantesques d'armement partent vers le Congo, et de manière régulière ; les quantités d'ivoire et de caoutchouc officiellement rapportées dans les comptabilités sont largement en deçà des quantités dont il est témoin ; et il se rend compte que 80% des fournitures qui partent vers le Congo ne sont pas des fournitures permettant de faire commerce. « *De ses observations sur le quai d'Anvers, et de son étude des registres de sa compagnie à Liverpool, [Morel] conclut à l'existence - sur un autre continent, à des milliers de kilomètres - de l'esclavage* » (Hochschild, 199 : 302). Ses découvertes le hanteront au point qu'il décide d'y dédier sa vie. Il deviendra l'un des plus grands journalistes d'investigation britannique de son temps. Grâce à un travail acharné de récolte de preuves, photos et témoignages, qu'il s'attèlera à publier dans divers journaux tout au long de sa carrière, il permettra avec l'aide de ses alliés de mettre tout en haut de l'agenda politique anglais la « Question du Congo », qui sera finalement débattue par la chambre des Communes.

Grâce au travail de Morel, un rapport sur ses déclarations fut exigé. Cette tâche incombait à Roger Casement, diplomate britannique attaché au consulat anglais à Boma, au Congo. Celui-ci quitta son siège confortable pour arpenter les villages jusqu'au Haut-Congo. Trois mois et demi plus tard, le « Rapport Casement » est accablant (Hochschild, 1999). La diplomatie belge réagira avec virulence aux conclusions du rapport Casement, ce à quoi une commission (d'initiative belge mais composée de plusieurs hommes de nationalités différentes) sera dépêchée sur place. A la surprise générale, le verdict de leur rapport<sup>20</sup> sera sans appel : « *L'état du Congo n'est point un état colonisateur, c'est à peine un état : C'est une entreprise financière [...] la colonie n'a été administrée ni dans l'intérêt des indigènes, ni même dans l'intérêt économique de la Belgique* ». Pour la première fois, les contestations à l'encontre du régime léopoldien venaient de son propre camp (Ndaywel è Nziem, 2011).

Suite à ce rapport, l'Angleterre à la fin de l'année 1906 prépara la mise en place d'une nouvelle « conférence de Berlin », dans le but de redessiner les contours des frontières africaines, persuadé qu'un si grand territoire comme l'est le Congo ne peut définitivement pas être gouverné par un pays quatre-vingt fois plus petit. Face à cette injure à son « œuvre », le roi dût se résoudre à abdiquer et à céder son Congo (Ndaywel è Nziem, 2011, p.132) à la Belgique avant qu'on ne le lui reprenne ; Ce qui prendra officiellement acte deux ans plus tard, en 1908.

#### 1.4. Le Congo Belge : Une colonie « modèle » ?

La période léopoldienne maintenant terminée, le nouvel état dû mettre un point d'honneur à effacer les mauvais souvenirs hérités de la gestion de l'Etat Indépendant : une organisation administrative, politique et économique tirée à quatre épingles ainsi que l'élévation du niveau de vie des congolais étaient les points d'honneur à mettre en place pour faire du Congo Belge la « colonie modèle ». Pourtant, la gestion du Congo Belge ne pu se permettre de

---

<sup>20</sup> Janssens E., Nisco G. et De Schumacher E., (1905) « *Rapport de la Commission d'enquête* », Bulletin officiel de l'État Indépendant du Congo, n° 9 et 10

tout reprendre à zéro. Georges Nzongola-Ntalaja (2002) décrit l'organisation coloniale du Congo Belge (1908-1960) sous trois grands axes qui selon lui, permettent de comprendre la perpétuation des bases du régime abusif héritée du Congo de Léopold : (1) l'exploitation économique, (2) la répression politique et (3) l'oppression culturelle.

(1) A l'image de ce qu'était l'exploitation économique des ressources congolaises sous l'ère léopoldienne, l'ère du Congo belge garda intact les principes des Trusts et des consortiums dont les tenants et les bénéficiaires étaient exclusivement européens, et qui permettaient une garantie de monopole. A la différence des ressources qui étaient prisées : l'ivoire et le caoutchouc durant l'EIC, l'exploitation minière durant les cinquante années suivantes. La CCCI (*Compagnie du Congo pour le Commerce et l'Industrie*), dont nous avons déjà parlé plus haut, possédait des actions pour son aide à la fondation du CFC (*Compagnie du Chemin de Fer du Congo*), de la SAB (*Société Anonyme Belge pour le commerce au Haut-Congo*) et la Compagnie du Katanga, pour les plus connues seulement. La première était chargée de la construction du chemin de fer reliant Matadi à Léopoldville, artère principale et indispensable au commerce de l'ivoire et du caoutchouc, commerce dont s'occupait la deuxième, la SAB. La troisième fut chargée de l'exploitation minière dans la riche province du Katanga. Le holding passera finalement à la gouvernance de l'état à partir de 1928, et demeura encore après l'indépendance un holding important, gérant toujours plusieurs dizaines de sociétés (Nzongola-Ntalaja, 2002). Le travail forcé durant le régime léopoldien devint le travail obligatoire pour les hommes sans emploi<sup>21</sup>. Ces hommes devaient 60 jours de travail par an, qui furent doublés lors des périodes de guerres, au nom de l'effort de guerre. Ce système était généralement appliqué jusqu'en 1957. Robert Godding, ministre des affaires coloniales en 1945 et 1946 dira : *« Pendant la guerre, le Congo a permis de financer toutes les dépenses du gouvernement belge exilé à Londres, en ce compris tous les besoins diplomatiques ainsi que le prix de la force armée en Europe et en Afrique pour un total approximatif de 40 millions de Pounds. En fait, grâce au Congo, le gouvernement belge à Londres n'a pas dû emprunter un seul Shilling anglais ou Dollar Américain, et les réserves d'or belges n'ont pas été touchées »* (Rodney, 1972 : 172).

*« Aussi infime que soit la chance qu'aurait eu des marchands africains actifs avant la période coloniale à la frontière marchande de faire partie de la « bourgeoisie comprador<sup>22</sup> », elle se voyait finalement détruite à la fois par le monopole marchand offert aux compagnies concessionnaires ainsi que par les politiques discriminatoires qui favorisaient les marchands européens et asiatiques et qui les protégeaient de toute compétitivité africaine »*

---

<sup>21</sup> Avant l'arrivée des Européens sur le sol africain, ainsi que des belges en Afrique Centrale, le marché du travail tel que nous le connaissons en Europe depuis la révolution industrielle est inexistant, et ne constituera qu'une part admissible pouvant être prise en compte que pendant l'entre-deux guerres (Van Schuylenbergh, Lanneau, Plasman, 2014).

<sup>22</sup> « Comprador » signifie en portugais « acheteur » et dans un contexte colonial et impérialiste, signifie une personne de la population colonisée, qui sert d'intermédiaire entre une firme commerçante d'origine coloniale et la population. « Bourgeoisie comprador » signifie alors les personnes dominées qui tirent un avantage social de leur place d'intermédiaire, alors qu'une personne bourgeoise non dominée tirerait un avantage économique de sa position sociale.

(Nzongola-Ntalaja, 2002 : 33). Autrement dit, l'organisation commerciale au Congo était tellement ficelée de bout en bout, aucune volonté, aussi forte soit-elle, provenant d'un commerçant congolais, n'aurait put rivaliser avec la puissance des holdings belges actifs dans l'exploitation des ressources du pays.

(2) Georges Nzongola-Ntalaja (2011) soutient d'une part que le système de « Company Rule », c'est-à-dire les sociétés faisant office d'unique autorité sur les travailleurs durant la période léopoldienne ne cessa pas avec la cession du Congo à l'état belge, mais continua dans plusieurs secteurs du territoire, comme au Kasai jusqu'en 1910 par exemple. D'autre part, il soutient que lorsque l'état reprit la gouvernance des administrés à la place des entreprises, la situation ne changea pas du tout au tout : Si effectivement, les atrocités meurtrières de la période léopoldienne prirent fin avec la cession du territoire à la Belgique, la colonie resta un système ségrégationniste où les opportunités pour les autochtones étaient quasiment inexistantes, sauf après la seconde guerre mondiale, où les choses s'adouciraient peu à peu, pour une petite partie de la population congolaise « privilégiée ». Quoi qu'il en soit, l'état belge mit en place un système administratif et politique centralisé pour éviter des « débordements » comme la période Léopoldienne en avait vu beaucoup. C'est dans ce but que le « *Ministère des Colonies* » fut créé, pour gérer les questions relatives au Congo. Ce ministère vit défiler vingt-trois ministres sur un peu plus de cinquante ans, tandis que le pouvoir législatif était délégué aux « *Chambres Belges* » ainsi qu'à un « *Conseil Colonial* ». Le tout ne quitta jamais Bruxelles. La peur d'une ingérence supplémentaire était telle que le contrôle exacerbé ne fut jamais délégué de Bruxelles vers aucune ville Congolaise, ni à aucun congolais, ni même à aucun belge résidant au Congo, et ce, jusqu'à l'indépendance (Ndaywel è Nziem, 2011). En plus de n'avoir jamais délégué les pouvoirs législatifs et exécutifs sur le territoire même, tous les postes à responsabilités (armée, administration, profession libérale, justice,...) étaient pourvus par des personnes blanches et européennes, très rares étaient les personnes noires autorisées à pourvoir ces postes, ou même simplement à être suffisamment instruites pour pouvoir y prétendre (Nzongola-Ntalaja, 2002). Seulement 16 congolais furent diplômés d'université durant la période coloniale, et seulement 26 furent ordonnés prêtres (ibid.).

A cette ségrégation professionnelle s'ajoute la ségrégation raciale ordinaire : interdiction de boire de l'alcool, de circuler dans les quartiers résidentiels blancs le soir, limitation dans les possibilités de propriété foncière, quartiers résidentiels distincts pour blancs et noirs, législation entourant le travail distincte selon qu'on soit blanc ou noir, punition (parfois corporelle) en cas de non-respect à une personne blanche, ségrégation dans les transports publics, dans les stades de football et les restaurants, ... (Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Stengers, 2020). Mais après la seconde guerre mondiale, l'effort de guerre fourni par les congolais étaient tel que l'Etat Belge reconnu qu'une certaine redevabilité s'imposait. C'est à cette période que les « *évolués* » (dont nous parlerons plus bas) exprimèrent une volonté vive d'assimilation plus forte au sein de la société bourgeoise, *petite* bourgeoisie congolaise, quasi exclusivement composée de personnes blanches européennes, comme preuve de reconnaissance envers leur contribution à l'effort de guerre. C'est dans ce contexte que furent créées les cartes de « *mérite civique*



» ou d' « *immatriculé* ». Ces cartes étaient destinées à démarquer les autochtones plus acculturés, émancipés, évolués que les autres. Ceux qui se revendiquaient d'être entre les « *blancs civilisés* » et les « *autochtones arriérés* » (Ndaywel è Nziem, 2011 : 154). Les avantages octroyés à leurs possesseurs étaient notamment l'accessibilité aux endroits interdits aux noirs ; la consommation d'alcool et la possibilité d'inscrire ses enfants dans des écoles « *interraciales* » (Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Ndaywel è Nziem, 2011 ; Stengers, 2020).

(3) Enfin, par oppression culturelle, Georges Nzongola-Ntalaja (2002) entend : « *Fait de la négation et, lorsque cela est possible, destruction des valeurs et institutions culturelles d'un peuple esclavagé ou politiquement dominé. [...] Dans un contexte colonial comme domination politique, c'est une caractéristique obligatoire du système* » (Nzongola-Ntalaja, 2002 : 38). La justification des pillages en Afrique centrale sous le régime Léopoldien s'est faite grâce à la construction d'une idéologie raciale basée sur l'infériorité de la race noire par rapport à la race blanche. C'est son « œuvre philanthropique et civilisatrice » censée élever ces « populations barbares », qui permettra à Léopold d'acquérir le territoire. Si les volontés philanthropiques du roi se sont avérées être purement mensongères, il n'en reste pas moins que l'idéologie sur laquelle elles reposaient, reste, elle, tout à fait d'actualité, et ce, jusque bien après la cession du territoire à l'état belge. C'est par le biais des missions civilisatrices chrétiennes et protestantes, que les Européens introduiront des aspects de la civilisation Ouest-Européenne dont l'objectif était d'éradiquer les cultures païennes obscures et barbares, et d'amener l'éducation, la civilisation et la chrétienté. « *« Pilier indispensable » du système colonial belge » [...] le Congo belge était exemplaire pour son institutionnalisation du paternalisme, servant de moyen de domination profondément ancré, ce qui coute moins cher qu'une répression permanente* » (Nzongola-Ntalaja, 2002 : 38). Entretenir l'oppression culturelle sur le long terme et surtout dès le plus jeune âge permet de briser les résurgences culturelles ancestrales qui peuvent prendre la forme d'une résistance. Dans ce contexte, l'instrument principal d'extinction des cultures autochtones était la « mission civilisatrice », dont les premières recrues furent des enfants qui vont y être baptisés et instruits. Les enfants sont le meilleur pari à faire lorsque l'on désire propager une nouvelle idéologie au sein d'une société : conditionnés, ils seront convaincus du bien-fondé de ce qui leur a été enseigné et le véhiculeront autour d'eux comme nouvelle culture de référence. En grandissant, ces enfants restés entre eux, mariés entre eux, formeront des communautés imprégnées de la « nouvelle culture », en l'occurrence ici chrétienne. Cette forme d'acculturation commença sous l'ère Léopoldienne avec les « colonies scolaires pour enfants indigènes » non mixtes ; la formule évolua pour devenir des « écoles chapelle » et qui finit par se généraliser avec « l'école primaire » (Ndaywel è Nziem, 2011). Après la cession du territoire à l'état belge, la diffusion du christianisme (et plus anecdotiquement du protestantisme) à travers les missions continua à être placé en tête des moyens d'instruction pour atteindre la « civilisation » des autochtones. L'enseignement, limité au niveau post primaire pour les autochtones, était en fait monopolisé par les missions catholiques.

En résumé, si les belges pouvaient se vanter de posséder une colonie « modèle », il est un fait qu'ils ne laissaient absolument pas la possibilité aux congolais de faire n'importe quel bon ou faux pas ; le commerce, l'économie, l'administration, les professions libérales, le folklore et les savoirs, tout était aux mains des belges de Bruxelles ou du Congo, mais pas aux congolais. Isidore Ndaywel è Nziem (2011 : 144) écrit : « *Jusqu'au bout, en effet, le Congo finançait sa propre colonisation, tout en prêtant main forte à l'économie de la métropole* ». Le Congo belge fit perdurer la tradition de la trinité coloniale qui gouvernait déjà le territoire durant la période léopoldienne, c'est-à-dire l'*Etat*, les *Compagnies* et l'*Eglise* (Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Turner, 2007).

### 1.5. Vers l'indépendance

Si l'indépendance des colonies belges a lieu durant le grand mouvement indépendantiste du début des années 1960, les prémisses de l'indépendance congolaise remontent cependant à la sortie de la seconde guerre mondiale (Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Ndaywel è Nziem, 2011). Effectivement, l'effort de guerre fourni par la population congolaise a sérieusement permis à l'alliance de garder la tête hors de l'eau, que ce soit en Europe ou en Afrique du Nord, et le Congo d'après-guerre en est conscient et grâce à cela, se porte bien. Le pays est en croissance économique et démographique, une classe moyenne africaine voit timidement le jour, l'éducation s'accroît, des universités voient le jour, la musique congolaise s'épanouit et bientôt éclot une classe sociale particulière qu'on appelait les « *évolués*<sup>23</sup> ». C'est dans ce contexte, qu'on pourrait qualifier « d'en voie de modernité », que les contestations vont voir le jour.

L'historien Georges Nzongola-Ntalaja (2002) soutient que les prémisses explicatives du soulèvement populaire qui animera le Congo belge à cette période doivent être trouvées dans la stratification sociale de la population résidente au Congo à l'époque. En effet, il soutient que la résultante de la ségrégation sociale du Congo est la naissance d'une classe ouvrière et populaire qualifiée et non qualifiée, ainsi qu'une classe de « *lumpenproletariat*<sup>24</sup> », qui représentent l'énorme majorité des congolais de l'époque, dont la première comprenant, par exemple, 40 pour cent de tous les hommes congolais en âge de travailler en 1956 (Nzongola-Ntalaja, 2002).

C'est de ces deux classes populaires et modestes, mais largement majoritaires, que le développement d'une prise de conscience va émerger, basée initialement sur les inégalités raciales qui les touchent en termes de salaire et de conditions de travail, mais aussi en terme de disparité d'opportunités générales entre blancs et noirs. Cependant,

---

<sup>23</sup> « Les évolués » terme relatant de l' « évolution », de l' « acculturation » de personnes africaines dans ce contexte-ci, vers la culture « savante » européenne, et « méritant » sa place dans la petite bourgeoisie africaine pour ses qualités d'intégration. Lumumba lui-même était considéré comme un « évolué ». Avant de rejoindre la lutte ouvrière. Les « évolués » plaidaient pour une intégration des africains dans les cercles européens, avant de se tourner vers la lutte indépendantiste.

<sup>24</sup> La classe des « Lumpenproletariat » correspond à une classe ouvrière basse du point de vue économique, de personnes n'ayant pas les qualifications nécessaires pour entrer dans le cadre de l'ouvrier rémunéré et devant faire appel à des moyens de subsistances alternatifs et souvent temporaires.

ces travailleurs se rendirent compte que leurs droits économiques n'évolueront pas tant que leurs droits politiques n'émergeront pas. C'est dans ce contexte que la petite élite congolaise, ceux qu'on appelait les « évolués », se rallièrent à la lutte, dans un but commun de justice sociale (Nzongola-Ntalaja, 2002).

La petite bourgeoisie d'« évolués », plus intégrée dans le système colonial, intellectuels et imprégnés de pensées politiques européennes était plus réformiste que révolutionnaire. C'est lorsqu'eux-mêmes se rendirent compte que leur lutte ne pouvait se conclure de manière satisfaisante à l'intérieur même du système, qui restait et était voué à rester profondément ségrégationniste et inégalitaire, qu'ils convergèrent vers la lutte ouvrière (Nzongola-Ntalaja, 2002). C'est à ce moment que naîtra véritablement « l'alliance anticoloniale ».

Cette période peut être divisée en trois moments forts : la première (1), la phase d'agitation (1956-1958), est caractérisée par la systématisation et la rationalisation de la lutte, notamment par l'écriture de manifestes, et la création de partis politiques. Le groupe « Conscience Africaine », mené par Joseph Kasa-Vubu<sup>25</sup> notamment, dirige sa revendication à l'encontre d'un plan « d'émancipation<sup>26</sup> » du Congo belge en trente ans. Il parle lui d'« indépendance immédiate ». Il sera élu en 1957 aux élections municipales de Kinshasa (alors Léopoldville), avec son parti « Abako<sup>27</sup> » ce qui démontre le partage de ses idées avec la population. Patrice Lumumba, un autre « évolué » prendra la direction d'un autre parti politique, le MNC, « *Mouvement Nationaliste Congolais* ».

Né dans la campagne du Kivu, Patrice Emery Lumumba est ce qu'on appelle un « Self-made man ». Il commence des activités cléricales et associatives à Kisangani (alors Stanleyville) avant de partir pour Kinshasa (alors Léopoldville) dans les années 50, où il sera engagé comme publicitaire pour une marque de bières belges. Déjà bien imprégné d'idées politiques, il fonde en 1958 le MNC avec d'autres figures intellectuelles et est déjà reconnu pour ses talents oratoires. C'est après avoir participé à une conférence à Accra au Ghana sur le Panafricanisme et le leadership africain et y avoir rencontré, entre autres Frantz Fanon<sup>28</sup> que Lumumba rentre au Congo avec de « nouvelles perspectives politiques, un nationalisme plus mature et une persuasion très forte en son projet d'indépendance africaine » (Nzongola-Ntalaja, 2002 : 83). Ses idées fortes sont l'unité nationale, l'indépendance économique et le panafricanisme solidaire. C'est notamment grâce à l'agitation idéologique et politique qu'il alimente avec Joseph Kasa-Vubu, et de l'alliance du peuple à ces nouvelles élites intellectuelles africaines, qu'un vrai mouvement à vocation démocratique et nationaliste est né entre 1956 et 1958.

---

<sup>25</sup> Joseph Kasa-Vubu, né en 1917 et décédé en 1969 fut le premier président congolais d'après l'indépendance du Congo belge. Son premier Premier ministre fut Patrice Lumumba.

<sup>26</sup> Jef Van Bilsen, né en 1913 et décédé en 1996, est un docteur en droit de l'université de Louvain. Il publie en 1956 son « plan de trente ans pour l'émancipation de l'Afrique belge », qui préconise que l'élite congolaise prenne trente ans pour se préparer avant de prendre son indépendance. Ce plan fut mal reçu par les élites congolaises.

<sup>27</sup> L'Abako (Alliance des Bakongo), est à la base une association pour l'unification, la conservation et l'expansion de la langue Kikongo fondée par Joseph Kasa-Vubu. Les Bakongo sont un peuple bantou d'Afrique centrale. L'Abako deviendra un parti politique majeur.

<sup>28</sup> Frantz Fanon, né en 1925 et décédé en 1961, est un psychiatre d'origine martiniquaise, un territoire d'outre-mer français. Sa contribution aux théories anticoloniales fait de lui une figure majeure du courant, encore aujourd'hui.

La deuxième période (2) (1959-1960) est caractérisée par la radicalisation de la lutte et est profondément marquée par les émeutes du 4 janvier 1959. A l'origine de ces émeutes, un meeting d'Abako devait avoir lieu mais ne fut pas autorisé et donc reporté au 13 du même mois. Kasa-Vubu se présentera tout de même le 4, mais pour avertir ses partisans du report du meeting. Les participants refuseront de quitter les lieux dans le calme et s'en suivront 3 jours d'émeutes, de vandalisme des symboles blancs de la ville, de commerces européens et de violences envers les forces de l'ordre, sous le motif que le gouvernement blanc aurait étouffé le meeting, sachant la portée indépendantiste et donc menaçante pour eux de celui-ci. Officiellement, quarante-neufs morts seront déplorés, mais des recherches postérieures en recenseront plus de trois-cents (Nzongola-Ntalaja, 2002). Ce jour est aujourd'hui un jour férié en République Démocratique du Congo, nommé « *Le jour des martyrs de l'indépendance* ». Après cet événement, « indépendance immédiate » devient le slogan de Joseph Kasa-Vubu.

Le régime colonial belge et les belges en général, fières à souhait de leur « colonie modèle » seront très choqués par ces violences ; mais le régime fut bien obligé de reconnaître que l'indépendance frappait à la porte : la demande populaire prenait de plus en plus la forme d'une révolution, le gouvernement en place ne semblait pas du tout prêt à rentrer dans une bataille comme ce fut le cas entre la France et l'Algérie par exemple, et en plus le contexte international était au jour de la décolonisation de tous les empires coloniaux. L'indépendance discutée et négociée apparut alors comme une solution. La vindicte populaire s'était propagée sur tout le territoire et bientôt certaines zones devinrent ingouvernables, tant les populations étaient devenues récalcitrantes à toute obéissance envers le régime colonial.

La radicalisation du mouvement s'intensifiera entre septembre 1959 et janvier 1960, si bien que le 29 octobre, Lumumba sera arrêté et emprisonné après un meeting très agité qui débouchera également sur des décès. Cet emprisonnement le propulsera définitivement comme première figure indépendantiste congolaise et bouc-émissaire du régime colonial. Il sera relâché sur ordre des personnalités présentes à la conférence du 20 janvier 1960<sup>29</sup> pour pouvoir y assister ; condition *sine qua none* à la tenue de la conférence. 1 mois plus tard, la décision était prise, le Congo serait officiellement indépendant le 30 juin 1960.

Enfin la dernière période (3) s'étale de janvier à juin 1960 et est caractérisée par la précipitation dans laquelle ont été décidées les conditions de l'indépendance. Le plan de trente ans préconisé par Jef Van Bilsen fut extrêmement mal accueilli par le milieu intellectuel et indépendantiste congolais. La décision de concéder son indépendance au Congo part d'une double observation du côté belge : le mouvement indépendantiste, bien plus solide et construit que ce qu'ils ne l'avaient considéré, ne permettait pas une suppression ou une répression, surtout après les épisodes indépendantistes algérien et indochinois de la France. Le deuxième facteur fut la possibilité pour les

---

<sup>29</sup> La « table ronde Belgo-Congolaise » se tint au début de l'année 1960 dans le but de rassembler des personnalités politiques belges, et des personnalités de l'élite congolaise pour réfléchir à l'avenir du Congo. Elle aboutira à l'adoption de seize résolutions en faveur de l'indépendance du Congo, dont elle fixera notamment la date, le 30 juin 1960.

politiques belges d'envisager l'après indépendance dans un cadre de tutelle néocoloniale, où la Belgique garderait un contrôle sur l'économie congolaise, notamment en gardant intactes les grosses entreprises et compagnies qui sont implantées dans les régions minières du Congo depuis plusieurs décennies et qui y pratiquent l'extraction et l'exploitation (Nzongola-Ntalaja, 2002 ; Martin, 2003). L'inexpérience des futurs administrateurs, hauts fonctionnaires, hauts gradés, politiciens et autres personnes des élites commerciales ou professionnelles, dûe à leur non-participation (forcée) aux fonctions décisionnelles de la société du désormais révolu Congo belge auront des répercussions sur les décennies qui suivront l'indépendance.

Au terme de cet exposé historique retraçant l'histoire officielle du colonialisme belge, de ses prémisses à l'indépendance de ses colonies, il est une conclusion qui saute aux yeux : Le Congo fut considéré de tout temps comme une ressource intarissable de matières premières, dont le territoire était au service de l'accroissement économique de la métropole, et pas l'inverse. Il est très difficile d'affirmer que la richesse des sols et des forêts congolais, ainsi que le travail de leur exploitation aient un jour servi au bien des autochtones, l'argument avançant que leur niveau de vie eut augmenté entre la période de l'entre-deux guerres jusqu'au jour de l'indépendance étant d'ores et déjà infirmé pour la simple et bonne raison que leurs droits fondamentaux, incluant les droits repris dans la déclaration universelle des droits de l'homme, ne furent que peu respectés, à cause de la mise en place du système ségrégationniste, des trusts économiques et de la gestion politique que nous avons exemplifiée plus haut ; mais aussi parce que les conditions de l'indépendance et les crises qui suivront assez rapidement et pour plusieurs années, montrent à quel point le gouvernement colonial « *a peu fait pour préparer ses colonies [...] à se gérer elles-mêmes* » (Stanard, 2019 :66) dans un système national capitaliste, démontant au passage la rhétorique de charitabilité, et de dévouement au bien-être des administrés, plus qu'à celui de la métropole.

## **2. Propagande impérialiste et coloniale**

### 2.1. Les justifications de la colonisation : *Sauver, Évangéliser, Civiliser*

L'unique raison qui permit au roi Léopold II de commencer à mettre en place ses stratégies pour acquérir une colonie fut la dissimulation de ses prétentions sous des volontés philanthropiques et bienfaitantes. Pour comprendre comment ont pu s'épanouir des idéologies telles que celles civilisatrices et évangélistes du XIXe siècle impérialiste, il est important de remonter aux sources qui les rendent, à cette époque, socialement admises et légitimées. Comprendre sur quelles bases fut construite toute la rhétorique qui permettra à la couronne belge d'entreprendre une colonisation brutale, dont le bien-être des autochtones indiffère les dirigeants, permet de recontextualiser une manière de penser qui nous semble abjecte aujourd'hui mais qui est pourtant indispensable à toute volonté de compréhension. Dans un deuxième temps, cela nous permettra de comprendre comment, et donc également sur quelles bases s'est construite et articulée la propagande coloniale qui légitimera encore le bien-

fondé de la colonisation congolaise, bien après que le glas de l'indépendance ait sonné. Aujourd'hui, ces éléments de propagande sont ce que j'appelle des résidus de culture coloniale. Intériorisés, ils alimentent encore les débats et permettront des pistes de compréhension, dans le chapitre suivant, de pourquoi le débat sur la décolonisation de l'espace public peine tant à s'épanouir.

### **La race : théorie de l' « infériorité »**

Si le fait des catégories sociales différenciées existe depuis toujours, cela ne signifie pas que toutes ces catégorisations sont systématiquement connectées aux concepts de races et de racisme (Golash-Boza, 2016). Par contre, le concept de la *race* comme « *classification sociale basée sur les différenciations physiques et culturelles résultant en groupe biologiquement distincts* » (Morning, 2011) remonte, lui, à la période de grande profusion et d'essor des sciences naturelles, entre le XVIII<sup>ème</sup> et le XIX<sup>ème</sup> siècle, en Europe.

A cette époque, les avancées scientifiques se succèdent et de plus en plus, les hommes se tournent vers la science pour expliquer et comprendre le monde qui les entoure, plutôt que vers les récits créationnistes. De cet essor scientifique va naître la volonté de détacher l'homme de sa nature animale pour honorer tout ce qui l'en oppose et fait de lui l'être le plus rationnel et évolué de la chaîne, dans la plus pure lignée de la pensée héritée du siècle des Lumières<sup>30</sup>. Le naturalisme, discipline des sciences naturelles dont la tâche est la nomenclature de l'espèce humaine et ses variétés, est à l'origine des théories biologiques explicatives de la diversité humaine, qu'on appelle aujourd'hui les théories raciales. Ainsi, les attributs physiques et psychologiques, psychiques des êtres humains étaient classés le long d'un spectre allant de la proximité à l'opposé de l'homologue des humains qu'est le singe, et plus particulièrement, l'orang-outan (Duvernay-Bolens, 1995). Deux camps s'opposent alors, les monogénistes et les polygénistes. Les premiers, croyant en l'unité génétique de tous les êtres humains, tandis que les seconds croient en la variété génétique entre des espèces d'êtres humains, expliquant ainsi leurs différences physiques et physiologiques (Duvernay-Bolens, 1995 ; Reynaud-Paligot, 2020), et par conséquent, culturelles.

Selon Jacqueline Duvernay-Bolens (1995 : pp.20), le glissement vers la pente dangereusement abrupte que sont les théories raciales advient lorsque les polygénistes admettent l'homme au sein de la classification des espèces animales, sur un même échelon d'égalité que les orang-outans ; admission dont se gardaient les monogénistes en isolant l'homme au sein d'un ordre ou il était seul, et du quel il ne formait qu'un seul genre et une seule espèce. En mettant sur un même échelon l'homme et l'orang-outan, les naturalistes polygénistes auront désormais la tâche

---

<sup>30</sup> Le mouvement des Lumières émerge au XVII<sup>e</sup> siècle en Europe comme un mouvement humaniste émancipateur dont les principes, autant littéraires, philosophiques que culturels et intellectuels, prônent l'émancipation de l'homme face à l'autorité, entre autres, de la royauté ou de l'église en vertu de sa rationalité et de son intellectualité individuelle. Ce mouvement se repend en France jusqu'à former ce que l'on appelle aujourd'hui le Siècle des Lumières, au XVIII<sup>e</sup> siècle. En France, les principaux penseurs qui influenceront les idées et les symboles à venir sont Voltaire (1694-1778) qui écrivit notamment *Essai sur les mœurs et l'Esprit des nations* (1756) ; Raynal (1713-1796) et Diderot (1713-1784) co-auteurs de *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (1770) ; Volney (1757-1820) et Condorcet (1743-1794).

d'isoler les caractéristiques qui les rendent différents l'un de l'autre. Et selon eux, ce qui les distingue, ce sont les différentes « espèces » d'êtres humains (*Ibid.*). C'est de cette manière qu'une corrélation sera formulée entre les caractéristiques morphologiques et les facultés intellectuelles et morales des « espèces » recensées (Reynaud-Paligot, 2020). L'institutionnalisation de l'anthropologie, dont Paul Broca<sup>31</sup> est le fondateur, est conçue comme la « Science des races ». L'anthropologie de l'époque ira plus loin que de distinguer les hommes des animaux qui leurs sont les plus proches, en étudiant les « *modifications profondes présentées par les variétés humaines*<sup>32</sup> », autrement dit, leurs cultures respectives.

Cette nouvelle science, alors profondément ethnocentrique et eurocentrée, postule une « *représentation du monde très nettement évolutionniste qui [classe] et [hiérarchise] les civilisations des plus inférieures jusqu'à la civilisation européenne, qui [occupe] le sommet de l'échelle* » (Reynaud-Paligot, 2020 : 5). Les critères qui permettent aux anthropologues de l'époque de classer les civilisations sont basés sur la conviction que les critères qui caractérisent la civilisation blanche européenne sont l'idéal que toute civilisation doit atteindre et par conséquent, la référence absolue. Ainsi, des critères comme « *la faiblesse du développement technologique, l'absence d'organisation sociale, la pauvreté du langage, le caractère rudimentaire du système de numérotation, [...] la laideur, [...] l'instabilité, l'inconstance, la frivolité, l'absence de sentiment de curiosité, d'ardeur au travail, la paresse [...] furent perçus comme des caractéristiques de l'infériorité* » (*Ibid.*) et démontrent un référencement systématique aux caractéristiques des sociétés européennes industrialisées, considérant comme « arriéré » tout ce qui est à son antagonisme, se prévalant au passage de toujours conserver sa place au sommet de cette pyramide hiérarchisée.

C'est ainsi, par exemple, que Bory de Saint-Vincent, naturaliste, dénombra quinze races différentes, dont la race Hottentote<sup>33</sup> occupe la dernière position, en affirmant qu'elle constituait une transition vers les singes anthropoïdes (Reynaud-Paligot, 2020), alors que la race blanche européenne occupait la première place. La « race » noire est alors systématiquement rattachée à la bestialité, à la sauvagerie, occupant la dernière place de tous les classements d'anthropologues et naturalistes, pour l'éloignement des hommes et des sociétés africaines

---

<sup>31</sup> Paul Broca (1824-1880), médecin et anthropologue français connu dans la postérité pour sa découverte du « centre de la parole » dans le cerveau, aujourd'hui connue comme « l'aire de Broca », est également tristement célèbre pour avoir fait un lien entre la capacité crânienne des individus et leur caractère « inférieur » ou « supérieur », en termes de civilité. Dans son raisonnement, les personnes d'Afrique Centrale sont inférieures aux personnes d'Europe de l'ouest, stipulant que la petitesse de leur capacité crânienne est caractéristique de leur physionomie. C'est notamment grâce à lui que l'anthropologie s'est développée, porté par sa volonté de l'élever au rang de « science naturelle ».

<sup>32</sup> Broca P., 1989 [1866] « Anthropologie », dans Mémoires d'anthropologie, Paris, Jean Michel Place, pp. 5-6, cité par Duvernay-Bolens J. (1995), pp. 20

<sup>33</sup> Hottentot signifierait initialement l'ancien nom donné aux langues khoïsan, parlées par les peuples khoïkhoï et bochimane, peuples d'Afrique Australe colonisés par les hollandais, mais également le nom d'un peuple lui-même. Ce terme devient un terme utilisé par les colons de l'époque pour désigner des personnes noires africaines de manière péjorative et ce terme reste dans l'histoire pour la *Venus Hottentote*, jeune femme d'Afrique du Sud d'abord esclavagée puis ramenée en France et exhibée telle une pièce de musée pour son fessier plus grand que la moyenne européenne.

par rapport aux hommes et aux sociétés européennes, et leur supposée proximité des primates, en termes morphologiques et culturels, ayant pour conséquence la croyance en l'infériorité de leurs facultés intellectuelles.

C'est dans ce contexte de toute puissance de la raison et de suprématie autoproclamée de la « *race* » blanche européenne que Léopold II grandira en tant que futur roi des belges. Les prétentions avec lesquelles il parviendra à obtenir *son* territoire colonial sont alors tout à fait légitimes, et même louables dans la société ouest-européenne du XIXe siècle, dont les grands empires voisins ont déjà colonisé la moitié du globe.

### **La civilisation et l'impérialisme colonial**

Cette manière de concevoir l'altérité humaine, sur une échelle allant de l'animalité proche du singe à la civilité occidentale blanche doit être couplée à l'avènement puissant des industries européennes et leurs quêtes de matières premières, de nouveaux marchés et de nouveaux champs d'investissement (Coquery-Vidrovitch, 2008) pour comprendre que cela ne pouvait déboucher que sur une totale légitimité d'action envers les populations du dernier territoire du globe qui n'était pas *partagé* entre les puissances Européennes, et qui plus est, regorge de matières premières dont l'Europe ne peut pas se vanter.

Dans ce contexte, il faut comprendre l'impérialisme comme un système économique et politique d'expansion territoriale dont les objectifs sont la croissance économique industrielle et la suprématie civilisationnelle. En effet, ce sont ces deux éléments qui permettent de comprendre la réussite léopoldienne dans ses démarches d'acquisition territoriales : Un contexte économique impérialiste, et un contexte idéologique caractérisé par la croyance en la toute puissance de la *race* blanche pour sa rationalité progressiste et moderniste face à toutes les autres *races*, qui lui sont inférieures. Cette toute puissance de la *race* blanche est appuyée par deux « preuves » considérées comme irréfutables à l'époque : la médecine et la science, à travers le naturalisme et l'anthropologie (Duvernay-Bolens, 1995 ; Reynaud-Paligot, 2020); et l'état d'avancement visible de la *civilisation* européenne, à travers la pensée des Lumières (Lüsebrink, 2020).

Le concept-clé de « *civilisation* » devient central dans la pensée des Lumières. La croyance que toute société tend irrémédiablement vers la *civilisation*<sup>34</sup> était si profonde et absolue, qu'elle relevait dès lors de l'ordre de la mission : « *Indissociablement lié aux notions de progrès, de lumières, de raison et de liberté, ce concept fut désormais utilisé pour différencier les sociétés du globe et pour légitimer [...] les conquêtes, mais aussi les processus d'éducation et d'acculturation coloniales qui en découlaient* » (Lüsebrink, 2020 : 59). Même lorsque les penseurs sont résolument anticolonialistes, la civilisation industrialisée et progressiste à l'euro-péenne reste

---

<sup>34</sup> L'évolutionnisme est un paradigme anthropologique qui émerge au XVIIIe siècle et prospère jusqu'à la fin du XIXe siècle. C'est un ensemble de théories qui tentent d'abord d'expliquer l'évolution des sociétés dans une linéarité longiligne tendue vers le « progrès » et copiée sur le modèle occidental, qui divise les sociétés en « stades » civilisationnels (primitifs, sauvages, civilisés). L'anthropologie moderne se construira notamment contre cette posture, finalement considérée comme raciste, racialiste, en tentant de lui trouver des alternatives, comme le fonctionnalisme, le diffusionnisme ou le culturalisme.



l'unique évolution possible pour toute société et elle s'implantera quoi qu'il arrive, mais alors par des moyens pacifistes, « à travers des phénomènes d'imitation et de fascination, au moyen desquels le modèle européen et occidental allait conquérir le globe sans qu'il n'y ai nécessité de contrainte, de violence » (Lüsebrink, 2020 :60). On peut donc résolument isoler 3 facteurs qui permettent de comprendre la légitimité totale d'action dont ont bénéficié les puissances européennes pour prétendre *civiliser* le monde : la suprématie de la *race* blanche, la supériorité de la *civilisation* européenne et la nécessité expansionniste de l'impérialisme, qui deviendra, par la combinaison de ces trois facteurs, un impérialisme colonial.

Dans ce contexte de modernité à l'européenne, la bannière de roi philanthrope que Léopold II s'était forgée au fur et à mesure des conférences et fondations d'organisation successives était la meilleure stratégie à adopter : légitimable, elle était en accord total avec les volontés expansionnistes de la *civilisation* européenne de l'époque, dans un consensus généralisé, dont chacun se prévalait en répudiant toute aspiration économique ou politique. Par exemple, Jules Ferry dira : « [Ces nations] ne conquièrent ni pour le plaisir ni pour exploiter les faibles, mais pour le progrès de la justice et des Lumières » (Ozouf, 2014 : 79-80); et le roi Léopold II dira également : « *Mon œuvre accomplie là-bas est accomplie comme un devoir chrétien à l'égard du pauvre Africain ; et je ne souhaite pas récupérer un centime de tout l'argent que j'y ai dépensé* » (Hochschild, 199 : 184). Pourtant, « *les bénéfices de la colonisation sont minces et n'étaient pas un cadeau offert par les colons ; mais plutôt majoritairement le fruit du travail des africains et des ressources du pays* » (Rodney, 1973 :356).

Les mots d'ordre seront donc *sauver*, *civiliser* et *évangéliser*. *Sauver* tout d'abord le continent africain de la traite négrière qui le ravageait depuis plusieurs siècles, légitimant l'entrée des européens sur le continent ; *Evangéliser* ensuite en éradiquant le paganisme et en leur offrant le savoir de la chrétienté ; *Civiliser* finalement, pour délivrer les peuples d'Afrique de leur prétendu barbarisme.

## 2.2. Persistance des mythes et des symboles : de la *civilisation* au paternalisme

Pour bien comprendre dans quel cadre le terme propagande/propagandiste sera utilisé ici, il convient de le définir brièvement : La propagande, « *c'est la volonté systématique et délibérée de préformer des perceptions, de manipuler des connaissances et de diriger des comportements, dans le but de favoriser l'intention souhaitée par les propagandistes* » (Jowett & O'Donnell, 1992). J'ajouterai à cette définition la dimension publique et collective de la propagande, qui ne peut fonctionner que quand elle touche un grand nombre de personnes.

Chercheur en histoire et études postcoloniales américain, Matthew G. Stanard (2009, 2016) démontre que le cadre impérialiste dont nous venons de parler se perpétue efficacement à travers les décennies. Et malgré les différents scandales successifs à propos des exactions et ingérences, ce cadre impérialiste, désormais devenu une propagande coloniale à la sortie de la Grande Guerre va même se renforcer. Par une approche comparative et

transnationale<sup>35</sup> entre les différents états impérialistes<sup>36</sup> européens, Stanard parvient à démontrer que ceux-ci partagent un carcan commun de visions, cultures et discours stéréotypés, hérités du XVIIIe et XIXe siècle, qui légitiment les colonies pour leur *bien-fondé* (Stanard, 2009 : 32), et ce jusqu'aux indépendances, dont la Belgique possède également les caractéristiques :

- L'idée que les territoires colonisés étaient des entités singulières et unifiées et étaient des extensions du *territoire mère* et de la population de la métropole, formant un état plus grand et plus fort que ce qu'il aurait été sans cela ;
- L'idée que les empires étaient des sources de fortunes et de richesses intarissables, agissant comme des « sauveurs économiques » pour la métropole ;
- L'idée salvatrice que les colons, en colonisant ces territoires, ont sauvés ces populations de l'esclavage qui ravageait le continent, et leur ont donc offert la liberté ;
- Enfin l'idée du « avant et après » qui voudrait que ces populations vivaient dans des conditions terribles, en plus d'être des « populations arriérées et économiquement pauvres » avant l'arrivée des colons, qui auraient résolu ces problèmes en leur amenant la civilisation.

Ces idées véhiculées de manière relativement frontales avant le passage au XXe siècle vont petit-à-petit se transformer en objets culturels dont l'impact, plus insidieux et profond, s'encre dans les cultures populaires des pays européens et deviennent intériorisés profondément. On peut noter par exemple l'instauration de journées commémoratives (anniversaire de Juillet 1885 célébrant la proclamation de l'état indépendant du Congo, les Journées Coloniales qui rassemblent enfants, étudiants, vétérans et (anciens) coloniaux dans la commémoration et la célébration) ; le ciblage des enfants (instruction dans les écoles de films, documentaires et lectures coloniales, invitation des écoliers et étudiants à différentes expositions coloniales et sorties scolaires au Musée Royale de l'Afrique Centrale de Tervuren) ; Les différentes expositions ethnographiques dont les zoos humains (dont le dernier en Belgique fut inauguré en 1958) dont MacKenzie (1984 : 114) dira d'eux que « *Les villages de natifs jouent toujours une même fonction : démontrer le pittoresque, le sauvage, l'exotique, offrir la preuve vivante de l'avancement de la civilisation impériale* ». Selon Stanard (2011a, 2011b, 2019), c'est à travers ces manifestations « culturelles » que la culture coloniale, alors l'apanage d'une partie « privilégiée » et particulièrement instruite de la population, va s'immiscer dans le quotidien de personnes lambda, pour devenir des représentations banalisées, populaires, familières dont chacun pourra désormais décrire la « normalité ».

---

<sup>35</sup> Il note cependant les défis académiques que cela comporte, notamment la multiplicité des langues dans lesquelles sont écrites les sources, les distances qui séparent les centres d'archives nationales et les fonds octroyés qui couvrent généralement un seul champ analytique ou encore le fait que beaucoup d'historiens soient engagés pour leurs expertises dans un domaine spécifique, ...

<sup>36</sup> Mais pas que, il démontre également que des pays comme le Suisse ou l'Allemagne, qui pendant l'entre-deux guerres, ne possédaient pas/plus de colonies, partageaient malgré tout des pans culturels coloniaux, comme les zoos nègres, les cartes postales coloniales et les discours pro-impérialistes.

Cette ambiance générale de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> et de la première du XX<sup>e</sup> siècle perdra peu de ses écailles jusqu'à l'indépendance, et même au-delà. L'idée que l'Europe, dans notre cas la Belgique, a véritablement apporté la *civilisation* dans une partie du monde qui en était totalement dépourvue, traçant derrière elle une trainée de poudre à l'allure de redevabilité, trouve sa culmination dans le discours du roi Baudouin Ier lors de la journée d'indépendance du Congo, le 30 juin 1960. En voici un extrait :

« Messieurs, l'indépendance du Congo, constitue l'aboutissement de l'œuvre conçue par le génie du roi Léopold II, entreprit par lui avec un courage tenace et continué avec persévérance par la Belgique. [...] Pendant 80 ans, la Belgique a envoyé sur votre sol les meilleurs de ses fils, d'abord pour délivrer le bassin du Congo de l'odieux trafic esclavagiste qui décimait ses populations, ensuite pour rapprocher les unes des autres les ethnies qui jadis ennemies, s'apprentent à constituer ensemble le plus grand des états indépendant d'Afrique et enfin pour appeler à une vie plus heureuse les diverses régions du Congo que vous représentez ici unis en un même parlement. [...] Lorsque Léopold II a entrepris la grande œuvre qui trouve aujourd'hui son couronnement, il ne s'est pas présenté à vous en conquérant, mais en civilisateur.

[...] Nous sommes heureux d'avoir ainsi donné au Congo malgré les plus grandes difficultés les éléments indispensables à l'armature d'un pays en marche sur la voie du développement. Le grand mouvement d'indépendance qui entraîne toute l'Afrique a trouvé auprès des pouvoirs belges la plus large compréhension. En face du désir unanime de vos populations, nous n'avons pas hésité à vous reconnaître dès à présent cette indépendance.

C'est à vous, Messieurs, qu'il appartient maintenant de démontrer que nous avons eu raison de vous faire confiance.

[...] Votre tâche est immense et vous êtes les premiers à vous en rendre compte. [...] Vos dirigeants connaîtront la tâche difficile de gouverner. [...] Ils devront apprendre au peuple congolais que l'indépendance ne se réalise pas par la satisfaction immédiate des jouissances faciles, mais par le travail, par le respect de la liberté d'autrui et des droits de la minorité ; Par la tolérance et l'ordre sans lesquels aucun régime démocratique ne peut subsister. [...] L'indépendance nécessitera de tous des efforts et des sacrifices. [...] Il faudra aussi former des cadres administratifs expérimentés, intensifier la formation intellectuelle et morale de la population [...]. N'oubliez pas qu'une justice sereine et indépendante est un facteur de paix sociale. La garantie du respect du droit de chacun confère à un état dans l'opinion internationale une grande autorité morale. N'ayez crainte de vous tourner vers nous. Nous sommes prêt à rester à vos côtés pour vous aider de nos conseils pour former avec vous les techniciens et fonctionnaires dont vous aurez besoin. [...] Restez unis et vous saurez vous montrer digne du grand rôle que vous êtes appelés à jouer dans l'histoire de l'Afrique »<sup>37</sup>.

Ce discours confirme avec conviction tous les arguments avancés en faveur d'une propagande impérialiste. Le premier paragraphe montre une continuité indéniable avec la propagande Léopoldienne. « *Civilisateur* », « *œuvre de génie* », « *délivrer l'Afrique* », sont autant de termes qui font partie intégrante de la rhétorique légitimant la colonisation du continent africain. Avec les transformations sociétales qu'ont vu défiler les décennies qui séparent

---

<sup>37</sup> Discours du roi Baudouin Ier le 30 juin 1960, disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=dhDSFLw2Epo>

ces périodes, cette rhétorique de la *suprématie de la civilisation européenne* s'est peu à peu subtilement transformée en une rhétorique de redevabilité de la part des africains envers « leurs sauveurs », désaxant ainsi le focus de la supériorité vers une amitié paternaliste, qui appuie avec force sur le caractère incapable des congolais sans l'aide des belges. « *La grande œuvre [de Léopold] qui trouve aujourd'hui son couronnement* », c'est la mission civilisatrice qui « arrive à son terme ». Les congolais sont désormais civilisés, mais... avec un M majuscule : Les habitants des colonies sont toujours vus comme des enfants à qui il faut tenir la main, qui ne sont pas capables de s'organiser ou de s'en sortir sans l'aide des Belges, en témoigne la manière dont l'indépendance est « donnée » aux colonies avec l'appréhension totale de leur aptitude. Le dernier paragraphe montre la manière dont étaient considérés les colonisés : dans le pêché de la « jouissance de la satisfaction immédiate », à qui il faut rappeler « qu'il faut travailler », « qu'il faut respecter les autres », « qu'il faut que l'ordre règne »... Comme s'ils étaient des êtres incapables, et incapables de raison. Cette manière d'envisager le Congo et les congolais avec paternalisme fait fonction de référence pour les années qui suivront l'indépendance des colonies. On voit bien que finalement, l'idée reste la même. On ne parle plus de *racés*, mais ce discours transpire tout de même l'idée de l'infériorité des colonisés, qui sans les belges, ne sont pas capables. Les mots ont changés, mais les idées sont restées les mêmes.

Ce paternalisme, finalement, c'est la culmination de la propagande coloniale dans sa réussite de transmission populaire. Désormais, les belges sont embarqués dans l'aventure, contrairement à leurs aïeux de la fin du XIXe siècle qui n'avaient à proprement parlé aucun intérêts pour les colonies. L'idée du bien-fondé des missions civilisatrices s'est transmise à échelle nationale et le paternalisme s'est désormais institué (Stanard, 2019). « L'indifférence [...] *muta en une fierté pour les colonies largement partagée, pourrait-on même dire, en un profond attachement envers elles* » (Stanard, 2019 :64), et ceci, grâce à la mise en place des objets de culture coloniale qui se sont petit à petit incorporés à la culture populaire.

### 2.3. Amnésies collectives et réhabilitation de l'image du roi

L'un des particularismes belges en matière d'histoire nationale est ce que l'on pourrait caractériser comme une succession de « vague amnésique » que Geert Castryck (2006) considère être une « amnésie collective organisée ». Trois périodes peuvent être isolées en ce sens :

Revenons d'abord brièvement sur la période qui a vu Edmond D. Morel et Roger Casement porter à bout de bras la première critique sévère envers le système Léopoldien, jusqu'à ce qu'elle soit enfin officiellement reconnue grâce au rapport de la commission d'enquête belge et à la cession de l'EIC à la Belgique, en 1908. (1) La brève période qui sépare l'acquisition belge du territoire et le commencement de la première guerre mondiale, soit six années, vit la popularité de Léopold II dégringoler de manière abyssale. Les belges sont profondément choqués pour la première fois par ce qu'ils apprennent, et la manière dont les choses sont présentées à l'époque à toute son

importance : Le rapport met en lumière les mécanismes d'un système dans sa globalité, de la tête de la pyramide jusqu'à ses bas étages. Les actes commis sous couverts des missions civilisatrices et de la collecte du caoutchouc ne sont pas présentés aux belges comme des actes isolés, proférés par des petits capos outreuidancés par la place qu'ils occupaient sur ce territoire loin de toute supervision centralisée, mais bien faisant partie intégrante d'un système huilé dont les ordres, s'ils ne ruisselaient pas du haut vers le bas, étaient, tout au moins, connu du bas jusqu'en haut, le roi Léopold II y compris. Sur cette période, et le discrédit jeté sur le roi, Alphonse-Jules Wauters<sup>38</sup> écrit « *Du jour de l'application du décret secret de 1891 au lendemain des divulgations de la commission d'enquête, c'est-à-dire pendant treize ans, Léopold II a transformé quelques-uns des districts à caoutchouc en véritable enfer. Il a engendré la plupart des crimes qui s'y sont commis et dont on ne connaîtra jamais le nombre et la gravité. Ce qui le rend particulièrement odieux, c'est qu'il fonctionnait sous le couvert de l'humanité ; c'est aussi que les énormes profits que ses détestables pratiques procurèrent, avaient, notamment pour but l'alimentation des dépenses de la « Fondation de la Couronne », véritable débauche de travaux de tous genres, entrepris en vue du développement de l'embellissement des résidences royales* » (Wauters, 1911 :246-247). Le discrédit fait consensus. A sa mort en 1909, le roi est largement impopulaire en Belgique.

Pourtant, quinze ans plus tard, la mémoire du roi sera réhabilitée et servira de socle idéologique aux décennies à venir quant à ses prouesses de « roi bâtisseur » ainsi que de « génie civilisateur » (Stanard, 2011a ; 2011b ; 2019). La première guerre mondiale va balayer sur son passage toutes les préoccupations envers les dérives du colonialisme belge (Castricky, 2006). Force est de constater que la guerre choque par son caractère inhumain jamais égalé sur le sol belge. Le gouvernement d'après-guerre va saisir cette *occasion*, cette *opportunité* pour opérer un véritable « reset » de la mémoire collective envers la période léopoldienne. Désormais, le roi n'est plus *génocidaire*<sup>39</sup>, il est *bâtisseur* et *civilisateur*. Ce n'est donc pas seulement l'image négative et déplorable du roi qui est effacée, mais bien l'histoire qui va être remaniée. Matthew Stanard (2019 : 58) écrit « *Si le roi était impopulaire à sa mort en 1909, les belges seront pourtant pleins de louanges à son égard un demi siècle plus tard* ». Cette réhabilitation tout à fait particulière fait l'objet d'explications plus exhaustives dans la prochaine partie, dédiée à *la colonisation dans l'espace public belge*. (Partie 2, 1.2). Cette période est la première « amnésie collective ».

(2) De l'entre-deux guerres jusqu'à l'indépendance, la colonie est « modèle », l'ordre règne, la Belgique profite de l'exploitation minière du territoire en même temps que le niveau de vie des congolais a globalement augmenté pour tous, comparé à la gestion du Congo sous Léopold, bien qu'ils soient toujours considérés comme

---

<sup>38</sup> Alphonse-Jules Wauters (1845-1916), est un professeur d'art et géographe belge. Fermement opposé aux dérives commises dans l'EIC, il sera pourtant un des grands enthousiastes de la colonisation du continent Africain, notamment par la publication pendant presque trente ans du « Mouvement géographique », dans lequel on peut retrouver l'essentiel des avancées géographiques de l'époque en matière de découvertes et de percées sur le sol africain.

<sup>39</sup> Le terme ne sera pas employé pour qualifier les atrocités commises au Congo avant le livre d'Adam Hochschild, bien que, comme mentionné dans la partie 1.3, G.W Washington utilisa dès 1890 l'expression alors avant-gardiste de « crime contre l'humanité ».

socialement et professionnellement inférieurs aux belges. Toujours selon Matthew Stanard (2019), un évènement marquant démontre à quel point le peuple belge avait depuis lors embrassé le projet colonial et civilisationnel, faisant amende honorable sur les erreurs du passé au son des cloches de la propagande impérialiste réappropriée au sortir de la Première Guerre Mondiale : L'exposition universelle de 1958<sup>40</sup> et sa section dédiée au Congo. Sept pavillons sont édifiés pour mettre en lumière les exploits des missions civilisatrices en termes de santé, d'agriculture, d'exploitation minière, ... A coté desquels trône un village de natifs, au milieu d'un jardin exotique. Les *artisans* congolais qui y sont placés reproduisent des actes quotidiens devant une foule curieuse. Cet évènement renforça sans l'ombre d'un doute la puissance des stéréotypes véhiculés par la propagande coloniale. « *A partir des années 1950, pratiquement tous les belges étaient d'accord avec les idées coloniales, sans distinction de genre, de classe sociale ou d'appartenance politique* » (Stanard, 2019 :63).

Deux ans seulement après cette exposition, lorsque le glas de l'indépendance sonnera, le paternalisme à la belge, comme nous l'avons vu, atteindra son point le plus culminant avec le discours du roi Baudouin Ier. La réhabilitation, le « reset » opéré durant l'entre-deux guerre est plus que jamais confirmé avec l'introduction du discours de Baudouin qui démontre une déconscientisation totale à l'égard des preuves avancées par le rapport Casement et le rapport de la commission belge, sans parler de la ribambelle d'autres personnalités influentes<sup>41</sup> qui ont témoigné de ce qu'ils avaient vu ou de ce qu'on leur avait rapporté. Cet ordre rétabli sera secoué lorsque Lumumba, alors en train de devenir le premier Premier Ministre du Congo indépendant, véritablement outré par le paternalisme dont il a l'habitude, mais dont il ne peut plus supporter les frasques, va, à l'encontre de son administration et dans une démonstration totalement improvisée, répondre à avec virulence. Voici un extrait :

« Congolais et Congolaises, [...] nul Congolais digne de ce nom ne pourra jamais oublier cependant que c'est par la lutte [que l'indépendance] a été conquise, une lutte [...] indispensable pour mettre fin à l'humiliant esclavage qui nous était imposé par la force. Ce fut notre sort en 80 ans de régime colonialiste ; nos blessures sont trop fraîches et trop douloureuses encore pour que nous puissions les chasser de notre mémoire, car nous avons connu le travail harassant exigé en échange de salaires qui ne nous permettaient ni de manger à notre faim, ni de nous vêtir ou nous loger décentement, ni d'élever nos enfants comme des êtres chers. Nous avons connu les ironies, les insultes, les coups que nous devions subir matin, midi et soir, parce que nous étions des « nègres ». Qui oubliera qu' à un noir on disait « tu » non certes comme à un ami, mais parce que le « vous » honorable était réserve aux seuls blancs ? Nous avons connu que nos terres furent spoliées au nom de textes prétendument légaux qui ne faisaient que reconnaître le droit du plus fort. Nous avons connu que la loi n'était jamais la même selon qu'il s'agissait d'un blanc ou d'un noir : accommodante pour les uns, cruelle et inhumaine pour les autres. Nous avons connu les souffrances atroces des relégués pour opinions politiques ou croyances religieuses ; exilés dans leur propre patrie, leur sort était vraiment pire que la mort même.

---

<sup>40</sup> A ce propos, le livre de Matthew G. Stanard (2011b) propose une analyse des plus précises quant aux appareils propagandistes qu'étaient les expositions universelles et muséales de la première moitié du XXe siècle.

<sup>41</sup> Nous pouvons noter entre autres Mark Twain, Conan Doyle, Stanislas Lefranc ou encore Joseph Conrad.

Nous avons connu qu'il y avait dans les villes des maisons magnifiques pour les blancs et des paillotes croulantes pour les noirs, qu'un noir n'était admis ni dans les cinémas, ni dans les restaurants, ni dans les magasins dits « européens » ; qu'un noir voyageait à même la coque des péniches, aux pieds du blanc dans sa cabine de luxe. Qui oubliera enfin les fusillades ou périrent tant de nos frères, les cachots ou furent brutalement jetés ceux qui ne voulaient plus se soumettre au régime d'une justice d'oppression et d'exploitation. Tout cela, mes frères, nous en avons profondément souffert. Mais tout cela aussi, nous que le vote de vos représentants élus agréé pour diriger notre cher pays, nous qui avons souffert dans notre corps et dans notre coeur l'oppression colonialiste, nous vous le disons tout haut, tout cela est désormais fini. [...] L'indépendance du Congo marque un pas décisif vers la libération de tout le continent africain. [...] Vive l'Indépendance et l'unité africaine ! Vive le Congo indépendant et souverain. Patrice E. Lumumba <sup>42</sup>»

Cette réponse va, profondément et durablement ébranler l'ordre établi, choquant notamment la couronne et Baudouin Ier, comme s'ils n'avaient pas été au courant de la gestion politique et sociale du Congo, ou qu'ils ne s'en étaient jamais rendus compte. La propagande et la culture coloniale avaient joué leurs rôles à merveille. Ce moment signe le deuxième réveil de la population quant à la population colonisée, mais sera de courte durée.

(3) Pendant la période qui suit, entre l'indépendance et le tournant du siècle suivant, le milieu universitaire bouillonne à l'égard du futur relationnel entre la Belgique et ses désormais anciennes colonies, économiquement, politiquement et diplomatiquement parlant. La zaïrianisation<sup>43</sup> du Congo suscitera également son lot de littérature (Dumoulin, 1985). Pourtant, une décennie plus tard, l'intérêt des universitaires et chercheurs à l'égard de l'histoire politique ou économique du Congo, alors devenu le Zaïre, devient quasiment nul. Le sujet sera majoritairement repris par des chercheurs anglo-saxons (Dumoulin, 1995 ; Ndaywel, 2006 ; Gillet, 2007), ou en tout cas étrangers à la Belgique, à l'exception des historiens Jean-Luc Vellut et Jean Stengers, respectivement des universités de Louvain-la-Neuve et de Bruxelles. En fait, Jean-Philippe Peemans, écrivain de la préface de l'édition de 1992 de « Le Congo de la colonisation belge à l'indépendance » écrit par Auguste Maurel, dira de cette période de silence académique qu' « être attrapé à avoir écrit quoi que ce soit de critique sur la période léopoldienne aurait signifié la fin d'une carrière universitaire, ou le refus à une promotion, que cela soit dans le secteur public ou privé<sup>44</sup> ». Martin Ewans (2003 :174) écrit à ce sujet : « A aucun moment, la Belgique ne s'est engagé dans une réflexion de quelque sort ou n'a reconnu ce qu'il s'était passé : Au contraire, toute critique était tabou et les preuves étaient supprimées ». Pendant presque quarante ans, l'omerta académique qui sera collée au dos du dossier Congolais, en plus de la volonté politique sérieuse de ne plus enseigner *cette* histoire dans les

---

<sup>42</sup> Discours de Patrice E. Lumumba prononcé le 30 juin 1960 à l'occasion de l'indépendance du Congo. Intégralement disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=dVZ1Gz9YFHY&t=84s>

<sup>43</sup> La Zaïrianisation est un mouvement nationaliste politique entrepris par le dirigeant congolais Mobutu Sese Seko entre 1965 et 1997. Il a pour but de retirer les symboles européenisant et eurocentré du territoire Congolais. Cela passe notamment par la modification de patronymes à consonnance européenne en patronymes congolais ; le changement des noms des rue, places, villes et villages, pour leur redonner leur consonnance africaine. Leopoldville devient Kinshasa, Elisabethville devient Lumumbashi ou encore Stanleyville qui devient Kisangani, cela va jusqu'au nom du pays lui-même qui devient Zaïre à la place de Congo.

<sup>44</sup> Cité dans Ewans M., 2003, « Belgium and the colonial experience », Journal of contemporary European Studies, vol.11 n°2, p.171

écoles (Castricky, 2006) aura pour conséquence une amnésie publique généralisée de l'histoire de leur pays pour les citoyens belges. Si à l'indépendance, le Congo est considéré par la population comme la petite « colonie modèle », créant même des mouvements nostalgiques puissants, son histoire redevient totalement méconnue dans la société civile et par les nouvelles générations en l'espace de quarante ans seulement. Mais le tournant du siècle viendra, pour la troisième fois, bouleverser l'ordre recréé sur les fondations du silence. « L'assassinat de Lumumba » de Ludo de Witte (1999), « Les fantômes du roi Léopold : La terreur coloniale dans l'état du Congo » de Adam Hochschild (1999) et le film documentaire « Le roi blanc, le caoutchouc rouge et la mort noir » de Peter Bate (2004), sont trois des œuvres<sup>45</sup> qui ont eu le plus d'impact<sup>46</sup> sur l'opinion publique belge, jusqu'alors tenue de nouveau à l'écart des débats et des connaissances concernant le Congo de Léopold. Pour la troisième fois en l'espace d'un siècle, l'opinion publique<sup>47</sup> est profondément choquée par ce qu'elle voit et lit (Ewans, 2003 ; Castryck, 2006 ; Gillet, 2007 ; Goddeeris, 2015a, 2015b), tandis que le cercle politique et royal tombe des nues. Le ministre des affaires étrangères de l'époque, Louis Michel, sera « atterré par cette diatribe tendancieuse » et la famille royale qualifiera le documentaire de Bate de « pamphlet scandaleux<sup>48</sup> », mettant une nouvelle fois en cause et en doute les conclusions du rapport Casement et du rapport de la commission belge.

Plusieurs journaux tenteront d'expliquer les raisons pour lesquelles la population belge fut si choquée de découvrir les lignes et les images de ces œuvres. Certains diront que ce pan de l'histoire est « mal connu », ou que cela choque car beaucoup de belges voient encore Léopold II comme un « visionnaire »<sup>49</sup>. Force est de constater, une fois de plus, la puissance idéologique de la propagande impérialiste qui fut mise en place tout au long du siècle passé.

Finalement, un élément permet encore aujourd'hui la polarité des camps à l'égard des conséquences qu'a eu le régime léopoldien sur les populations congolaises. Parce que fondamentalement, c'est de ça qu'il est toujours et sans cesse question : de la vérité historique de la nature du régime Léopoldien. L'absence de preuves quant au nombre exact d'autochtones morts entre 1885 et 1908. L'estimation de division par deux de la population congolaise durant les vingt-trois années de l'EIC (Hochschild, 1999), qui a largement été véhiculée, repose sur un recensement qu'a fait Henri Morton Stanley lors de l'un de ses premiers voyages remontant le fleuve Congo. Il énuméra le nombre de personnes qu'il croisa le long des bords du fleuve et multiplia ce chiffre par le nombre de

---

<sup>45</sup> Voir également Marchal J. (1996) « E.D. Morel contre Léopold II. L'histoire du Congo 1900-1910 », L'Harmattan, Coll. Zaïre, histoire et société, 2 volume, Paris ; Catherine L. (2002) « Léopold II, la folie des grandeurs », Luc Pire, Belgique ; ou encore Ewans M., (2002), « European atrocity, African catastrophe », Ed. Routledge, XXXXX

<sup>46</sup> En plus de la commission Lumumba qui se tient à Bruxelles en 2002 et fait la lumière sur les circonstances du meurtre de Patrice E. Lumumba en janvier 1961. La responsabilité belge sera juridiquement prouvée.

<sup>47</sup> En fait, seule la première contestation au début du XXe siècle et la dernière, au tournant du XIXe siècle vont toucher l'opinion publique. La colère envers le discours de Lumumba n'existe pas vraiment au sein de la population, c'est le milieu politique qui sera touché par ces allégations qu'ils considèrent comme irrespectueuses.

<sup>48</sup> <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20100629-memoire-le-documentaire-le-roi-blanc-le-caoutchouc-rouge-mort-noire>

<sup>49</sup> <https://www.rfi.fr/fr/afrique/20100629-memoire-le-documentaire-le-roi-blanc-le-caoutchouc-rouge-mort-noire>



kilomètres carré du territoire. Méthode relativement bancale en soi, il fit qui plus est une erreur de calcul<sup>50</sup>. Il arriva approximativement à quarante millions de personnes ; 27 millions une fois son erreur de calcul corrigée (Jean Stengers, 2020). Roger Casement donna le chiffre de trois millions de morts durant la période de l'EIC, précisant que c'est très probablement une sous-estimation ; Hochschild (1999) parle de dix millions durant cette même période; Selon Isidore Ndaywel è Nziem, ce serait treize millions de congolais qui seraient morts entre 1885 et le tout premier recensement en 1924, recensement qui donnera le nombre de dix millions de personnes sur ce gigantesque territoire. Rappelons que les personnes décédées durant cette période n'ont pas toutes succombées au régime colonial et du travail forcé directement<sup>51</sup>, mais aussi indirectement, à cause des maladies importées par les européens (notamment la maladie du sommeil qui aurait fait à elle-seule cinq cent mille morts jusqu'en 1901 seulement, selon Edmond Morel), les famines ou encore le taux de natalité qui baissa drastiquement. L'impossibilité pour nous aujourd'hui de connaître avec plus ou moins d'exactitude le nombre de personnes qui peuplait ce territoire avant l'arrivée des colons belges, rappelons-le s'il en est besoin, absolument gigantesque, quatre-vingt fois la Belgique, rend caduque la possibilité de savoir à combien s'élève le bilan de la période léopoldienne, laissant alors la possibilité ouverte aux interprétations et réinterprétations, de bonne foi ou non, de l'histoire.

Après cet exposé historique et conceptuel des origines et de l'application de la propagande impérialiste jusqu'à sa transformation en culture coloniale, nous verrons comment celle-ci s'est immiscée au cœur de l'espace public belge, dans le but de renforcer, toujours, l'idée du bien-fondé de la colonisation et du « génie visionnaire » du roi Léopold II.

---

<sup>50</sup> Pour plus de précisions quant à cette erreur de calcul, voir Stengers J. (2020), « Congo, Mythes et réalités », Racine, pp. 305-306

<sup>51</sup> Là encore il n'est pas si évident de trouver un consensus. Certains considèrent qu'il ne faut comptabiliser que les morts directs, c'est-à-dire décédés à cause du régime de travail forcé, d'épuisement, de tortures multiples comme les coups abusifs de chicotte ou d'éliminations arbitraires ; alors que d'autres soutiennent qu'il est essentiel de comptabiliser les décès indirects, comme susmentionné.

## Partie 2 : La colonisation et la décolonisation dans l'espace public belge

### 1. La colonisation dans l'espace public

#### 1.1. Histoire et contextualisation des hommages coloniaux en Belgique

##### **Le XIXe siècle et la statue de *place publique***

Le XIXe siècle est le siècle par excellence de l'hommage figuratif par la statuaire de *place publique*. On édifie des monuments et des statues à la gloire et à la mémoire des « grands hommes » (Aghulon, 1994, 1998). La France en est le bastion tout particulièrement fleurissant : penseurs, politiciens, héros de guerres ou simples artisans, la statuaire « en plein air » peuple les grands espaces, les parcs et les boulevards.

Bustes, statues équestres, monuments ornés et garnis de fioritures et autres allégories, la statuaire du XIXe siècle est avant tout là pour son côté mémoriel, plus que pour ses qualités esthétiques<sup>52</sup> (Hardgrove, 2006). On parle vraiment d'une profusion commémorative qui se rattache à la pensée des *Lumières* et du *Progrès* (Aghulon, 1998) dans son expansion de fierté à l'égard des figures que l'on souhaite voir passer du statut de figure historique au statut de figure mythique (Aghulon, 1994, 1998), pour leur contribution à l'édification de la grande nation faite de grands penseurs. Cette tendance à la surenchère figurative se verra même coller un nom peu flatteur : la « *statuomanie* », ou l'aversion postpartum d'une esthétique déplaisante et d'une tendance légèrement mégalomane (Aghulon, 1998).

S'il est vrai que son esthétique est stricte et conventionnelle pour ses représentations en version équestre, ou de pied en cap, le personnage représenté dans les habits qui désignent sa fonction, le tout sur un socle rectangulaire ou des informations, parfois (souvent) en surnombre sont mentionnées pour narrer les exploits ; ce n'est pas sur cela que misent les commanditaires. La statuaire qui honore les « grands hommes » fait avant tout passer un message. Profondément éducateurs, les « grands hommes » rayonnent de leurs leçons sur le monde qui les entoure depuis la place qu'ils occupent au milieu des boulevards (*Ibid.*), preuve en est de la lecture abondante qui orne les quatre faces des socles, invitant le passant à *s'éduquer* grâce aux exploits du représenté. Elles jouent un rôle de premier ordre dans la fabrication de la réputation et l'établissement des hiérarchies (Arrous, 2019). Elles vont parfois jusqu'à représenter une affirmation nationale d'une identité culturelle (Hardgrove, 2006). Elles revêtent donc la fonction de puissance idéologique au sein de l'espace public.

---

<sup>52</sup> Une des raisons notamment qui fera de cette esthétique une hantise de l'histoire de l'art c'est la focalisation sur les caractéristiques esthétiques de ces statues qui sont considérées comme médiocres, et donc à fortiori ne méritent pas l'approfondissement et suscitent le désintérêt total de cette profession. Il faudra attendre les alentours des années 1970 et de nouvelles approches analytiques permettant de contextualiser ces statues dans leurs fonctions premières pour les redécouvrir pour ce qu'on leur prête comme vocation première et véritable, c'est-à-dire le message politique, bien avant la prouesse esthétique. Pour de plus amples explications à ce sujet, voir : « *La statuaire publique au XIXe siècle* », (2005), coll. Idées et débats, édition Eds du Monum Patrimoine ; dans lequel contribuent notamment Maurice Aghulon, Ségolène LeMen, Dario Gamboni, Neil McWilliams, Anna Pingeot ou encore Catherine Chevillot.

On peut donc caractériser la statue de *place publique* de cette époque comme porteuse d'un double message : esthétique mais avant tout politique. Elles dénotent une fierté pour un siècle de progrès en tout genre, d'indépendance nationale dans notre cas, de lucidité rationnelle ; elles ornent pour *propager* et *éduquer*. Et surtout, elle dépeint *des hommes*. Pas des saints, ni des rois de droits divins, mais des hommes, qu'ils soient des lettres, de la politique, du monde des arts ou simples artisans, ils sont mortels, et pour Maurice Aghulon (2003), c'est en cela qu'elle se démarque le plus de la période précédente, l'ancien régime, qui dédiait ses œuvres aux figures divines, celles qui sont touchées par dieu et dont la représentation est synonyme d'iconographie. Cette esthétique finalement est l'imagerie physique de l'idéologie impérialiste et progressiste de l'époque.

*« L'art au début de la Troisième République coalisait toute une gamme de valeurs d'usage qui [...] structurait la politique de l'État-nation alors en voie de construction. De manière schématique, le nouveau régime républicain s'est trouvé confronté dans les années 1880 à un double impératif : affirmer l'État-nation en tant qu'entité politique stable et durable, d'un côté, et forger une conscience nationale républicaine de l'autre. Ces deux éléments étaient inextricablement liés à un troisième facteur décisif, la modernisation »* (Orwicz, 2005).

Une étude comparative plus approfondie serait nécessaire ici pour établir un parallèle (ou non) fiable entre la Belgique et la France à cet égard. Néanmoins il n'est pas dénué de sens de dire que dans l'ambiance impérialiste européenne du XIXe siècle, la Belgique elle aussi partage cet impératif de construction de l'état-nation en même temps que le besoin de se forger une identité nationale, d'autant plus que, contrairement à la France, son indépendance est très récente et son peuple plus antagoniste de par leurs langues et histoires respectives. La Belgique est d'ailleurs le terrain idéal à cet exercice puisque, terre nouvellement indépendante, elle doit désormais se créer ses mythes, ses symboles et son histoire. Dans ce contexte, bien des statues, bustes et monuments vont être érigés en l'honneur de figures parfois historiques, indépendantistes, politiques, et dans le dernier quart du XIXe siècle, également colonialistes diverses : des missionnaires, soldats et explorateurs *morts pour la civilisation* jusqu'aux figures presque divinisées comme Léopold II.

### **Récupération esthétique et réhabilitation iconique**

Petit à petit, le souci de rationaliser et d'esthétiser les villes, petites ou grandes, à l'image de la nation et de ses fondateurs, aura atteint son point culminant depuis la Renaissance quelque part entre le XIXe et le XXe siècle et depuis, on les retire, on les déplace, on les remplace<sup>53</sup>. Toujours selon Aghulon (2003), le passage au XXe siècle marque l'arrivée d'une critique de « *statuomanie* » forte, exaspérée par le surnombre, l'aspect trop politisé et l'esthétique déplaisante. C'est typiquement le genre de statues que les historiens et critiques d'art ne veulent plus voir. Le XXe siècle est le siècle de l'avant-garde, du renouveau, de l'imagination, de l'audace. On parle désormais

---

<sup>53</sup> Maurice Aghulon en donne bien des exemples au fil de ses écrits ; dont déjà quelques uns peuvent être consultés dans les trois textes référencés (1993 ; 1998 ; 2003).

de *dada*, de manifeste surréaliste et de *cadavre exquis*, on parle même de futurisme. On colle donc à ces statues une étiquette d'obsolescence. Mais pour des raisons particulières qui mériteraient une étude pour elle-seule<sup>54</sup>, cette esthétique va revenir au goût du jour durant l'entre-deux-guerres. Serait-ce à cause de la guerre et de son lot de héros et de martyrs que la nécessité de représenter publiquement, d'honorer, introniser, se fait de nouveau ressentir ? A cause de la chute des empires austro-hongrois, la partition de l'empire Ottoman ou la mise sous tutelle de l'Allemagne que les autres empires Européens, en l'occurrence la Belgique, vont saisir l'occasion de réaffirmer leur identité impérialiste ? Pour une raison qui demande encore à être étudiée en profondeur, la période de l'entre-deux guerres<sup>55</sup> est particulièrement prolifique en matière d'édification de monuments commémorant et honorant la colonisation, ses missionnaires, ses explorateurs et ses administrateurs tout particulièrement.

La toute première statue dédiée à Léopold II se trouve à Ekeren dans la province d'Anvers, et a été érigée par Joseph Ducaju en 1873. Il semblerait<sup>56</sup>, mais de plus profondes investigations sont nécessaires pour en établir la certitude, qu'elle soit la seule statue dans l'espace public représentant Léopold II qui ait été érigée avant sa mort. De même, les monuments dédiés aux coloniaux étaient relativement rares en Belgique avant la cession du territoire au Royaume de Belgique car d'une part, le Congo était l'affaire personnelle du roi Léopold II, ce n'était pas une affaire publique mais une affaire privée ; et de ce fait, la population belge ne portait aucun intérêt à sa colonie, de même que la majorité des politiciens de l'époque. Il est plus judicieux dans ce contexte de considérer les monuments créés par Léopold II durant son règne comme l'arcane du Cinquantenaire ou le musée de Tervuren, comme des héritages coloniaux de l'espace public, plutôt que les quelques peu nombreux monuments dédiés à des personnes de l'histoire coloniale.

Le premier monument dédié à une figure du colonialisme pourrait être celui dédié depuis 1885, année de la création de l'EIC à Louis Crespel, explorateur et militaire belge, il est le commandant de la première expédition belge en Afrique Centrale en 1878, où il décèdera. Le second est peut-être celui que l'on appelle communément « Het Moorken » au Parc de la Citadelle de Gand, qui dépeint les frères Joseph et Lieven Van de Velde,

---

<sup>54</sup> Des réponses sont à trouver dans les livres de Claire Garcia (2014) « Prenez garde à la sculpture, la statuaire monumentale ou la modernité impossible ? Le monumental, une valeur de la sculpture, du romantisme au post-modernisme », Edition Université de Dijon ; (2020) « Monuments de l'entre-deux guerres, Sculpture et architecture », Coll. Sculptures, Presses Universitaires de Rouen et du Havre ; bien que ses recherches se concentrent sur le contexte français.

<sup>55</sup> La période de l'entre-deux guerres, et plus particulièrement la décennie 1930-1940 est la plus prolifique en matière d'édification monumentale en Belgique. Cependant, cette lancée a repris après la seconde guerre mondiale, et ce jusque peu de temps avant l'indépendance. Quelques exemples : le buste hommage à Léopold II dans le parc Duden de Forest (1957), la statue hommage à Victor Roelens au City Park de Ardoie (1952), buste hommage à Léopold II dans le parc Roi Albert Ier à Halle (1953), monument en hommage à Léopold II et aux pionniers coloniaux de Hasselt, Congostraat/Kolonel Dusartplein (1953), Monument hommage aux pionniers coloniaux de Malines (1953), monument hommage à Jules Cornet de Mons, avenue Frère-Orban (1953), buste hommage à Albert Thys à Dalhem, rue général Thys (1948), statue hommage à Léopold II de Mons, derrière l'église Sainte-Elisabeth (1958), buste hommage à Charles Tombeur de Saint-Gilles, avenue du Parc (1951), monument hommage à Léopold II de Arlon (1951).

<sup>56</sup> Un répertoire exhaustif est très compliqué à mettre en place pour plusieurs raisons : les statues et monuments bougent, certaines ont pu d'abord être placées dans l'espace public puis déplacées dans des collections privées ; elles ne font pas l'objet d'un listing par le ministère du patrimoine par exemple. Certains ont sûrement été détruits durant la (les) guerre(s). Il y a certains autres pour lesquels on ne connaît pas la date d'édification. Il est malgré tout possible d'en avoir un aperçu représentatif grâce au colossal travail de recherches historiques qu'ont fait, entre autre Lucas Catherine (2010), Thibault Jacob (2018) et Matthew G. Stanard (2019).

explorateurs pour les expéditions belges en Afrique Centrale, édifié en 1888. Pierre Ponthier est commémoré à Marche-en-Famenne, en région Liégeoise à partir de 1897, les soldats belges Lippens et De Bruyne depuis 1900 à Blanckenberge et le Père Constant de Deken à Wilrijk, ville d'Ostende, depuis 1904. On retrouve à quelques égards des statues ou des bustes qui honorent la mémoire de personnes qui ont été impliquées de près ou de loin dans les affaires coloniales avant l'entre-deux guerres, mais peu<sup>57</sup>, comparativement à ceux qui seront inaugurés quelques années plus tard, durant l'entre-deux guerres (Stanard, 2019). Selon l'Association Bamko<sup>58</sup>, le « Monument du Congo », érigé en 1921 par Thomas Vinçotte, alors sculpteur officiel de la royauté, est le véritable premier monument dédié à l'entreprise coloniale belge dans son ensemble. La statue équestre de Léopold II qui se trouve place du Trône est également érigée par Vinçotte, en 1926. On pourrait également citer dans cette mesure le monument dédié à l'annexion du Congo par la Belgique qui a été inaugurée en 1911, soit trois ans après la cession de l'EIC au Royaume de Belgique, à Anvers. Il commémore en même temps la mémoire du roi. En contrepoint de ces quelques œuvres publiques que l'on peut dénombrer datant d'avant la première guerre mondiale<sup>59</sup>, Stanard en explicite trente-sept<sup>60</sup> dans son livre « The Leopard, the Lion and the Cock » (2019) pour toute la Belgique. Lucas Catherine et Thibaut Jacob dénombrent septante-quatre commémorations au colonialisme belge érigées après la première guerre mondiale, en ce compris les noms de rues, de places, le tunnel Léopold ainsi que les six monuments qui sont « dédiés<sup>61</sup> » aux africains, rien qu'à Bruxelles. Pour toute la Belgique, Idesbaald Godderis (2015) en compte au moins cent-septante. Dans son livre « Selling the Congo » dédié à la culture coloniale, Stanard (2011b) parle de huit monuments construits entre 1925 et 1929, tandis que la période 1930-1940 en aurait vu quarante-sept être édifiés. Posés d'un côté et de l'autre de la balance, l'un ne fait vraiment pas le poids face à l'autre.

Toutes ces statues partagent les caractéristiques esthétiques de la statuaire publique du XIXe siècle : statues équestres, bustes, pied de cape, personnages représentés dans leurs habits de fonction, surélevées du sol pour voir au loin et être vu de loin, soucis d'éducation au travers des nombreux textes qui agrémentent le socle, quasiment toujours présents et qui exploitent ses quatre faces. La récupération des codes esthétiques du siècle passé est bien présente, les statues ont vocations politiques et idéologiques avant tout. Selon Nuala Johnson (1995), autant que la statue en elle-même et sa symbolique, l'endroit où elle va être placée et inaugurée mérite aussi d'être pris en

---

<sup>57</sup> Stanard (2011b : 167) estime le nombre de monuments dédiés à l'œuvre coloniales érigés avant 1908 à dix, tout au plus.

<sup>58</sup> [https://6274c06d-5149-4618-88b2-ac2fdc6ef62d.filesusr.com/ugd/3d95e3\\_c43ad9c5e47b4b3fb2fbcab0f56a68d6.pdf](https://6274c06d-5149-4618-88b2-ac2fdc6ef62d.filesusr.com/ugd/3d95e3_c43ad9c5e47b4b3fb2fbcab0f56a68d6.pdf)

<sup>59</sup> Je ne prétends aucunement les avoir toutes recensées de manière exhaustive, c'est quasi certain que le nombre de monuments exemplifiés ici est sous-estimé. Néanmoins, mis en parallèle avec le nombre de monuments érigés après la première guerre mondiale, aucune rivalité n'est possible. La différence est édifiante.

<sup>60</sup> Les œuvres choisies par Stanard pour ce livre ne sont pas exhaustives. Je n'y ai pas inclus les deux statues qui ont été érigées à destination d'une église (p. 165) pour l'une et d'une salle du MRAC (p.164) pour l'autre, ainsi que le monument dédié à Paul Panda Farnana (p. 260).

<sup>61</sup> Les guillemets sont de mises ici parce qu'outre le square inauguré à la mémoire de Lumumba à Bruxelles en 2018, les cinq autres ont été érigés dans une logique (post-)colonialiste et ont soit fait l'objet d'un détournement, comme c'est le cas du « Mémorial des campagnes d'Afrique » qui sert maintenant de lieu de commémoration du soldat inconnu congolais ; soit l'objet d'une représentation iconographique et symbolique ambiguë entre la sympathie paternaliste et l'exhibition du « sauvage » pour contraster à côtés des « civilisés » représentés.

compte dans l'analyse. La statue équestre de Léopold II qui se trouve place du Trône par exemple se trouve au milieu du Boulevard de la Petite Ceinture, entre le Palais Royal et le quartier Matonge, c'est-à-dire un endroit relativement stratégique, très fréquenté.

Deux questions méritent, à mon sens, d'être posées ici. La première consisterait en une étude comparative avec les autres puissances coloniales Européennes permettant de voir si cette résurgence iconographique nostalgique est également de mise, à la même époque, dans nos pays voisins, ce qui nous permettrait de conclure en une forme d'hégémonie européenne occidentale en matière de représentation historique et de discours impérialiste ; ou à l'inverse en une singularité belge en la matière. La seconde serait de se poser la question du pourquoi. Pourquoi, alors qu'une décennie plus tôt, le roi était acculé de critiques et de mépris, il est intronisé au rang de *mythe fondateur* moins de deux décennies plus tard ?

### 1.2. Iconographie coloniale : messages et symboles

Selon Matthew Stanard (principal chercheur sur lequel je m'appuierai pour développer mon propos dans cette section), le gouvernement au sortir de la Grande Guerre va saisir l'occasion de réhabiliter l'image grandiose de la Belgique Impérialiste qui s'était effritée dix ans auparavant à cause de la révélation au grand jour du terrible système Léopoldien dans l'Etat Indépendant du Congo, ce qui va leur permettre de continuer d'asseoir leur légitimité sur la colonie. Et pour ce faire, la première étape était de réhabiliter l'image du roi Léopold II. Ses recherches se basent principalement sur les objets culturels belges (et Européens dans ses analyses transnationales) dits pro-impérialistes tels les expositions, les musées, les monuments commémoratifs, les films, images et cartes postales et les moyens éducationnels utilisés par la propagande coloniale pour que ceci en devienne la culture coloniale.

Pour cette contribution, nous ne nous focaliserons que sur les monuments et statues qui constituent une part discrète à certains égards mais non négligeable du patrimoine culturel, visuel et historique d'un pays.

#### **Légitimer la suite de la *saga* coloniale par la réhabilitation de l'image du roi**

La symbolique discrète et forte des statues et monuments avait plusieurs objectifs et plusieurs conséquences : (1) La nationalisation des explorations et des conquêtes. Des personnages tel qu'Henri Morton Stanley, sans qui il aurait été peu probable que Léopold accède à un si grand territoire si « facilement », n'est représenté nul part dans l'espace public belge. A la place, des personnages tels que le Général Storms, Albert Thys ou Louis Crespel donnent l'image d'une conquête nationale seulement opérée par des enfants de la Belgique (Stanard, 2011b) derrière un objectif commun. (2) Les représentés sont souvent accompagnés de messages idéologiques forts : la

mort<sup>62</sup> contre le don de *la civilisation* ». Sur d'autres plaques commémoratives comme il y en a à l'hôtel de ville de Liège ou à Verviers par exemple, sont listés des noms de personnes mortes « pour la civilisation » (Stanard, 2019 :212), ou « au service de la civilisation » (Ibid. :55) donnant un aspect héroïque et soulignant la valeur des *pionniers* qui ont donné altruïstement leur vie pour la libération des peuples d'Afrique. (3) Cette manière de raconter et de montrer l'histoire donne l'image d'une unité, d'une Belgique unifiée derrière un projet commun. Le fait que ce type de monument et d'écriture soit placés et parsemés un peu partout dans le pays peut laisser penser que le Royaume et ses habitants faisaient partie de « l'aventure », soutenaient et étaient enthousiasmés par l'entreprise. Hors, comme nous l'avons déjà dit, le peuple belge à l'époque de l'EIC n'était ni convié ni intéressé par la colonie qui n'appartenait qu'à Léopold II et dont la grande majorité des belges mettait en doute l'utilité.

L'intérêt de la population pour le Congo naîtra en même temps que sera construite et alimentée la culture coloniale qui se base majoritairement sur les mythes *pionniers* d'avant 1900. Outre cela, c'est indéniable que la construction des monuments, puis la commémoration années après années vont avoir sur le long-terme un effet rassembleur qui rapproche les provinces au sein d'une culture commune (Stanard, 2011). C'est certainement grâce à l'approbation progressive des populations de Belgique à cette culture coloniale dont les contours sont dessinés par les statues, les monuments, les commémorations, les expositions etc. que la valeur impérialiste du pays pût renaitre, il était impératif de rallier le peuple à cette aventure, de créer et susciter en lui l'intérêt nécessaire pour légitimer le fait de toujours posséder cette colonie après la révélation des atrocités commises durant l'EIC.

Le fait que la Belgique devenait la métropole d'une colonie en 1908 est certainement l'une des raisons principales qui poussa le gouvernement de l'époque à adopter cette politique propagandiste. Si le Congo à ce moment-là eut été livré à lui-même et rendu à sa propre gouvernance, la campagne de réhabilitation de la mémoire et de l'image du roi n'aurait pas eu de sens. Mais à la sortie de la guerre, il fallait donner au peuple une raison de croire dans le bienfondé de la possession belge du Congo, et surtout aucune raison d'en douter, ce qui aurait pu mettre en péril les intérêts économiques belges, qui comme nous l'avons dit dans le chapitre précédent, n'ont jamais cessé et qui plus est, notamment les entreprises minières, ont été réappropriés par le gouvernement belge à partir de 1928. Dans cette optique, il était impératif de faire table rase sur les choses inacceptables qui avaient eu lieu durant l'EIC. A l'inauguration en 1921 du Monument Colonial du Cinquantenaire, le ministre des colonies de l'époque déclara que le monument : « *Raconte dans ses grandes lignes l'histoire de l'effort colonial belge et rend hommage au Roi Léopold II ainsi qu'à tous ces pionniers qui construisirent pour nous un empire splendide au cœur de l'Afrique* » (Stanard, 2011b : 190). On remarque depuis le début que l'axe central de la rhétorique visuelle et discursive de l'époque c'est la défocalisation des méfaits pour la focalisation sur les bienfaits supposés. Le monument dédié à Léopold II à Arlon est un bon exemple de cette rhétorique qui détourne le regard du mal

---

<sup>62</sup> Le Musée de Tervuren, par exemple, va lister sur une plaque commémorative les noms de 1508 personnes tuées pour la cause Africaine entre 1876 et 1908. Le choix du mot *tués* plutôt que *morts* donne toute sa puissance à la vocation altruïste, héroïque et bienfaitrice de la cause civilisatrice ; on ne donne sa vie que pour les causes les plus justes.

vers le bien : le côté droit du monument montre des africains à moitié nus sous le contrôle d'esclavagistes arabes tandis que le coté gauche montre des africains dans leurs habits de charpentiers, scientifiques ou étudiants, dont Léopold II, debout, grandiose est la centralité, le passage de l'un à l'autre (ibid. : 191). Grâce à tous ces monuments, le roi Léopold en particulier puisqu'il est dépeint désormais comme le génie visionnaire à l'origine de toutes ces réalisations, est véritablement *intronisé* à l'échelle d'*icône nationale* (Verdery, 1999), de *mythe fondateur*. Pourtant, comme le souligne Matthew Stanard (2011b : 198), il y a quelque chose d'ironique à sacrifier Léopold II au rang de plus haut symbole de l'héritage impérial, puisque c'est fondamentalement à cause de son exploitation outrageuse et de sa mauvaise administration qu'il a été forcé de céder *son* Congo à l'état. La contradiction est totale. Orner l'espace public de tout le royaume de figures héroïques et pionnières, raconter combien de compatriotes sont morts, se sont fait tuer pour donner à la Belgique un empire et pour libérer les peuples d'Afrique ; organiser des commémorations, des recueils devant ces monuments et en faire des lieux de mémoire, détenteur de l'histoire et de la grandeur du pays. On comprend maintenant que plus que pour leur potentiel commémoratif pur, les statues et monuments ont été de véritables outils de communication à échelle nationale permettant de construire une nouvelle idéologie qui ouvre la voie à la suite de la *saga* coloniale en légitimant tout ce qui s'est produit avant.

## 2. La décolonisation de l'espace public

### 2.1 Concept et définition

Les quarante années qui suivirent<sup>63</sup> l'indépendance n'ont pas particulièrement été le théâtre de revendications vis-à-vis de la présence de figures coloniales dans l'espace public. Comme nous l'avons expliqué dans le chapitre précédent, l'omerta quant aux affaires congolaises est généralisée. Il en va de même pour les figures coloniales qui décorent l'espace public belge, elles font indifférence. Il faut dire que la Belgique est secouée par des disputes intestines qui touchent à la question d'unité nationale même, à savoir la fédéralisation du pays en communautés et régions, les divisions de plus en plus crispées, cachées sous la dualité langagière du pays, bref le royaume est plutôt occupé par ses inconvenances internes (Tshitungu Kongolo, 2002). La dernière décennie va finalement bouleverser les choses : le roi Baudouin Ier, devenu roi à seulement vingt-et-un ans et qui a été l'architecte de l'indépendance des colonies décède en 1993, emportant avec lui l'unité belge, royaliste et catholique après quarante-deux ans de couronnement, dont il était le dernier détenteur. Son décès est suivi de près par un autre évènement majeur, la majorité politique sociale catholique du pays est vaincue aux élections de 1999 par la coalition socio-libérale écologiste après trente-et-un ans au pouvoir. Ce changement radical de *lead* politique global à la tête du pays coïncide idéalement avec la mise en abîme artistique des crimes commis au Congo,

---

<sup>63</sup> Pour comparaison, les pays limitrophes à la Belgique comme la France ont vu une contestation vive sur la présence de figures coloniales dans l'espace public dès les années 60, décennie des grands mouvements d'indépendance.



comme nous l'avons exemplifié dans le chapitre précédent. C'est à partir de ce moment qu'un front revendicatif à l'encontre de la présence coloniale dans l'espace public va tout doucement voir le jour. Mais finalement, lorsque l'on parle de décolonisation de l'espace public, de quoi parle-t-on exactement ? La décolonisation, dans son sens le plus strict, est envisageable comme la démarche légale par laquelle un territoire dépendant d'un autre obtient constitutionnellement son indépendance et pénètre le stade mondial des relations internationales en tant qu'état désormais souverain (Von Bismarck, 2012). Cette définition, politique et légale, ne parvient pas à rendre compte des dimensions culturelles, sociales, économiques et symboliques de ce processus transformatif. La littérature nous apprend que le terme de « décolonisation » est un terme si polysémique, aux ancrages et enjeux multiples qu'il est difficile de le définir. Si la « décolonisation de l'espace public » s'attaque aux représentations coloniales et impérialistes présentes dans l'espace public d'un territoire donné et à manière dont il faut envisager leurs pouvoirs en terme de signification symbolique et leur futur en terme de pertinence à rester présents dans cet espace public, la décolonisation en général pose plus de défis. Pour plusieurs chercheurs, la décolonisation d'un pays anciennement impérialiste ne peut en aucun cas se faire indépendamment d'un processus jumeau avec le pays anciennement colonisé (Sium, Desai & Ritskes, 2012 ; Nsayi, 2020). Le Grange (2019) donne une définition plutôt épistémologique de la manière dont il faut envisager la décolonisation : c'est un concept qui n'est pas monosémique, qui ne doit pas forcément inclure une dimension de destruction, c'est un cheminement, un processus plutôt qu'un événement, et cela ne signifie pas un retour en arrière. A cette manière d'envisager le processus sur le long-terme et de manière protéiforme, Landman & Makakavhule (2021) rajoutent l'importance d'une trilogie indispensable pour une prise en charge complète de la problématique : l'étape de commémoration et de reconnaissance de la réalité historique, dans l'optique d'avancer dans la reconstruction de la culture et de l'identité, se reconnecter avec et cicatriser dans l'optique de chercher des solutions pour un futur inclusif; celle de la réinvention et de la transcendance visant à envisager un futur déconstruit des barrières idéologiques anciennes et portant une volonté forte de réparation; enfin celle de transformation et de renouveau, ayant pour objectif l'incorporation des défis futurs et des réalités passées dans le présent, en le réinventant de manière inclusive et collective. Candelaria (2020 :4) écrit en conclusion d'un travail préconisant des recommandations quant aux statues et monuments que pour atteindre une réelle réconciliation, traiter avec les statues et monuments qui renferment un passé controversé n'est que la pointe de l'iceberg, « *Des réformes structurelles doivent pénétrer dans l'entièreté des couches sociétales* ».

Ces définitions plutôt conceptuelles nous montrent que la décolonisation de l'espace public, ce qui se rapporte à proprement parlé aux statues, aux figurations, ne peut être envisagé que dans un consortium beaucoup plus global d'une décolonisation généralisée. « *La décolonisation ne peut aboutir si la majorité continue d'être opprimée et humiliée dans un contexte postcolonial qui continue de perpétuer les représentations biaisées d'identité et de culture de la figure de « l'autre »* » (Landman & Makakavhule, 2021 :543). La décolonisation ne peut aller de

paire qu'avec une reconsidération profonde de la conception de l'altérité ; impliquant forcément une remise en question sur la manière d'envisager le passé colonial et ses réelles conséquences, engageant ainsi le processus de reconnaissance et de réparation. (Voir Partie 3. 2. Pour une discussion plus approfondie sur les enjeux de la décolonisation et de la décolonisation de l'espace public grâce à la démarche d'enquête par interviews réalisée pour cette étude).

## 2.2 Origines contestataires et caractéristiques

Lucas Catherine, personnalité reconnue depuis plus de vingt ans pour ses combats menés dans le sens de la décolonisation, estime que la première action d'envergure ayant eu une portée relativement importante date de 2004. Effet boule de neige du livre d'Hochschild sur lequel est basé le documentaire de Bate, les images et le récit font émerger le souvenir d'un passé enfoui (Goddeeris, 2015a), et ce sont les statues qui vont cristalliser cette colère émergente. La première action, selon Catherine, a lieu à Ostende à l'encontre du monument de « la gratitude des congolais » dédiée à Léopold II : la main d'un des africains représentés sera coupée<sup>64</sup> et offerte d'être rendue à la condition qu'une image d'Africains mutilés soit placée à coté du mémoriel, ce qui sera refusé. Le groupe entreprendra une série d'actions consécutives à ce refus, notamment le vandalisme de la statue hommage à Baudouin Ier lors du jour symbolique du quarante-quatrième anniversaire de la mort de Lumumba, le 17 janvier 2005. Cette action donne le ton des prochaines (Catherine, 2018). L'utilisation de la peinture rouge va devenir systématique, symbole puissant de la violence permise sous la gouvernance du roi Léopold. Pendant plusieurs années, plusieurs initiatives vont être mises en route mais machinalement abrogées par les autorités, qui, à la place d'écouter les revendications, refusent une plaque explicative sous le buste de Léopold II à Gand, restaurent le monument colonial de Bruxelles de fond en comble en 2008, ignorant complètement les revendications à son encontre, déplacent un buste de Léopold II situé dans une demeure privée vers le centre d'un rond-point de Genval, et vont même aller jusqu'à ériger de nouvelles statues (Goddeeris, 2015a). Les revendications à ce stade sont systématiquement taxées d'actes de vandalisme isolés (*Ibid.*) à l'initiative de petits anarchistes et les activistes trouvent difficilement des relais politiques ou médiatiques sérieux et résonnants. Lorsque des initiatives parviennent jusqu'aux conseils communaux, les majorités ne se forment pas et les initiatives tombent à l'eau<sup>65</sup>.

Mais comme l'explique Idesbald Goddeeris (2015a, 2015b), cette tendance va finir par s'amenuiser grâce à la conjonction de plusieurs facteurs : certaines revendications à l'encontre d'une statue rendant hommage au père

---

<sup>64</sup> <https://www.lesoir.be/133432/article/2018-01-11/un-collectif-anti-colonial-deboullonne-une-statue-de-leopold-ii-forest> La main restera finalement coupée, sans explications approfondies qui la contextualiserait. On peut aisément faire l'hypothèse que si elle ne fut pas remise, ce n'est pas dans une perspective décoloniale ou concessionnaire envers les activistes, mais plutôt par un souci de cout financier.

<sup>65</sup> Le Soir, 6 juin 2005 ; L'Avenir, 6 juin 2005.

Constant De Deken<sup>66</sup> vont opportunément rencontrer les aspirations politiques de la N-VA, nouvellement au pouvoir de la ville (Wilrijk) dans laquelle se trouve la statue. Soucieux de lisser et de parfaire leur image quelque peu entachée par des allégations de racisme et de penchant d'extrême-droite, la N-VA va accepter la proposition d'activistes voulant apposer une plaque explicative à la statue<sup>67</sup>. Les autres facteurs seront moins circonstanciels et s'inscrivent dans la manière de faire exister les revendications. Une forme de maturité dans la protestation naît de l'ancrage de ces revendications non plus uniquement dans le passé, mais dans les conséquences qu'ont les actes du passé sur le présent, et la manière dont cela est véhiculé. Le racisme structurel est pointé du doigt, et les statues, monuments, noms de rues etc. sont désormais la chaîne en acier qui lie les crimes du passé au racisme d'aujourd'hui (Goddeeris, 2015a). Au moment où ces revendications parviennent de plus en plus à rentrer dans l'agenda public, d'autres débats éclatent dans la société civile sur la présence de symboles racistes dans la culture belge. Le Père Fouettard, fidèle compagnon de Saint Nicolas fait l'objet d'une polémique<sup>68</sup> et divise profondément la population, au même titre que la bande-dessinée « Tintin au Congo » du dessinateur Hergé<sup>69</sup>, par exemple. Certains voient en cela de simples objets culturels là où d'autres y voient la cristallisation de préjugés racistes profondément intériorisés, qui seraient symboliques de la manière dont la colonisation a été incorporée dans la culture belge, jusqu'à la normalisation, voir l'oubli de l'existence de ces stéréotypes (Weiner, 2014 ; Stanard, 2019). Ce n'est donc plus l'objet, en l'occurrence la statue qui est visée pour elle-même, pour ce qui y est figurativement représenté qui est mis en défaut, mais pour ce qui est véhiculé à travers elle. On ne pointe plus tel militaire ou tel missionnaire pour rétablir la vérité à son encontre, mais le système global dans lequel ils étaient, et les conséquences de ce système aujourd'hui. La suite des événements est plus équivoque : Le quotidien « The Morgen » publie en 2014<sup>70</sup> une caricature du couple présidentiel Obama à l'occasion de leur venue sur le sol belge : ils sont caricaturés à l'effigie de singes. A la fin de leur visite, on leur offre un spéculoos de taille humaine censé représenter le président : il est représenté avec de grosses lèvres et un gros nez appâté proéminent<sup>71</sup>. Le tollé est total, et révélateur. Les excuses présentées soulignent l'inconscience et l'ignorance du geste. Du degré de délibération on ne discutera pas, mais il est un héritage qui est indiscutable. Comme nous l'avons exemplifié dans le chapitre précédent, la culture impérialiste et coloniale a laissé des traces indélébiles, qui fragilement contenancées, laissent échapper des résurgences dangereuses comme celles-ci. On peut alors se demander si la mise à l'agenda de questions relatives au racisme institutionnel et à la décolonisation de l'espace public a été

---

<sup>66</sup> Le Père Constant de Deken (1852-1896) était un prêtre missionnaire belge d'abord parti pour la Chine avant d'être mandaté à deux reprises pour se rendre au Congo, où il décèdera. Il laisse à la postérité un livre intitulé « Deux ans au Congo », qui narre ses voyages et son séjour.

<sup>67</sup> Het Laatste Nieuws, 22 Mai 2015

<sup>68</sup> <https://daardaar.be/rubriques/societe/racisme-ou-tradition-le-pacte-du-pere-fouettard-relance-la-polemique> ; [https://www.rtf.be/tipik/article/detail\\_de-la-legende-du-boucher-a-la-polemique-raciale-la-grande-histoire-du-pere-fouettard-video?id=10381964](https://www.rtf.be/tipik/article/detail_de-la-legende-du-boucher-a-la-polemique-raciale-la-grande-histoire-du-pere-fouettard-video?id=10381964) ; <https://www.cath.ch/newsf/le-pere-fouettard-ou-zwarte-piet-en-neerlandais-fait-l-objet-d-une-polemique>

<sup>69</sup> <https://www.lefigaro.fr/bd/2012/12/05/03014-20121205ARTFIG00713--tintin-au-congo-n-est-pas-raciste-selon-la-justice-belge.php> ; <https://www.lefigaro.fr/bd/2014/12/09/03014-20141209ARTFIG00360-raciste-antisemite-sexiste-tintin-sur-le-banc-des-accuses.php> ; <https://www.franceculture.fr/bd-bande-dessinee/pourquoi-tintin-au-congo-fait-il-encore-polemique-aujourd'hui> ;

<sup>70</sup> The New York Times, 26 Mars 2014

<sup>71</sup> <https://www.7sur7.be/home/le-speculoos-belge-d-obama-est-raciste~a2c2a183/?referrer=https%3A%2F%2Fwww.google.com%2F>

hasardeusement coïncidée par des évènements tels que ceux-ci, graves mais anecdotiques ; ou bien si cette mise à l'agenda met enfin en lumière des évènements qui avant ne suscitaient pas d'attardements particuliers tant ils étaient normalisés ? C'est finalement un évènement de 2015 qui deviendra symbole d'un malaise social quant à l'héritage de la Belgique. Cette année là, le 17 décembre, la ville de Bruxelles souhaite commémorer la mémoire du roi Léopold II en lui rendant hommage d'abord devant sa statue place du Trône, ensuite à l'hôtel de ville pour la « marque urbanistique qu'il a laissée dans la ville de Bruxelles », dont l'initiative vient de l'échevin Bruxellois de l'urbanisme et du patrimoine. Mais cette initiative passera très mal au sein du milieu activiste et des personnes concernées, qui organisèrent dans la foulée un contre-rassemblement, qui finalement annulera l'officiel. Cette journée marque un tournant dans l'actualité décoloniale. Le contre-rassemblement prend la forme d'une commémoration des victimes du colonialisme de toute part, mais il s'élève aussi au rang de rassemblement politique, en pointant du doigt le lien entre urbanisme bruxellois et crimes au Congo, ainsi qu'en liant clairement et publiquement, peut-être pour la première fois devant une audience et avec des réverbérations conséquentes et par des collectifs eux-mêmes afro-descendants, le passé historique colonial et les discriminations raciales d'aujourd'hui (Clette-Gakuba & Vander Elst, 2018). Le deuxième facteur évolutif du milieu activiste et associatif dans l'actualité décoloniale, c'est le ralliement progressif de personnes provenant des diasporas aux actions, jusqu'à ce qu'une majorité de ces milieux soient afro-leadés. Si leur investissement était effectivement limité par le passé<sup>72</sup>, parce que les personnes issues de l'immigration « *servaient soit de diversité culturelle en donnant des couleurs à l'activisme belge, soit était plutôt embarquées dans des croisades solitaires qui avaient finalement peu d'impacts*<sup>73</sup> » (Goddeeris, 2015a : 401). Mais si la présence et l'implication de personnes afro-descendantes et racisées donnent aux discours un impact différent de celui naissant au début du siècle, cela ne signifie pas pour autant que c'est la « nouvelle clé du succès » (Goddeeris, 2015a). Le collectif « Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations » (MCLCD) aura lutté pendant treize ans pour faire reconnaître et inaugurer une place au nom de la figure indépendantiste Patrice Lumumba, qui sera finalement inaugurée en 2018<sup>74</sup>, marquant au passage le premier « monument » dédié à une figure autre que coloniale de l'histoire du colonialisme belge. Selon Iddesblad Goddeeris (2015a : 402), la clé du succès résiderait dans la convergence entre un soutien politique fort autour

---

<sup>72</sup> Toute une littérature anglo-saxonne comme francophone est disponible sur la problématique qui lie l'engagement des personnes migrantes avec la dynamique générationnelles ; étayant souvent l'hypothèse que les migrants de deuxième et troisième génération sont généralement plus actifs dans les milieux politiques et associatifs que leurs aïeux, migrants eux de première génération, ainsi que plus visible et en recherche de visibilité. A ce sujet, voir notamment : Horst C. & Sinatti G. (2015), « Migrants as agent of development : diaspora engagement discourses and practices in Europe », *Ethnicity* vol.15 (1), pp. 134-152 ; Lagier E. (2009), « Les transmissions du rapport à l'engagement politique chez les enfants de migrants », *Centre d'information et d'étude sur les migrations internationales, Migrations et société*, numéro 123-124 (3), pp.241-256 ; Zani B. & Barrett M. (2012), « Engaged citizens ? Political participation and social engagement among youth, women, minorities and migrants », *Human Affairs* 22, pp.273-282 ; Chui W. L. T., Curtis E. J. & Lambert D. R. (1991), « Immigrant background and political participation: Examining Generational Patterns », *Canadian journal of Sociology*, vol. 16 n°4, pp.375-396

<sup>73</sup> Comme cela a été le cas avec Bienvenu Mbutu Mondondo, jeune homme d'origine congolaise résidant en Belgique, qui en 2007 prit l'initiative de porter plainte en Belgique contre la maison d'édition qui édite et publie « Tintin Au Congo » pour diffusion de messages racistes, et demande soit son interdiction de la vente, soit un message d'avertissement dans la bande-dessinée. Il perd le procès en 2012.

<sup>74</sup> [https://www.rtf.be/info/regions/detail\\_une-nouvelle-place-lumumba-a-bruxelles?id=9960511](https://www.rtf.be/info/regions/detail_une-nouvelle-place-lumumba-a-bruxelles?id=9960511)

d'une question controversée, mais qui serait malgré tout « acceptable » pour l'opinion publique belge. Ce qui soulève d'emblée la question de la dépendance du débat au bon vouloir de l'opinion publique.

### 2.3 « *Enlever les statues ne changera pas le passé* »

Les arguments en défaveur de la décolonisation qui reviennent le plus sont « *enlever des statues ne changera pas le passé* », « *retirer ces statues reviendrait à renier ou oublier notre histoire* ». Que peut-on dire de ces lignes de raisonnement ? « *Elles [les statues] témoignent d'époques spécifiques et de leurs valeurs [...]. Les retirer amputerait aujourd'hui la ville de témoins importants pour lire l'histoire. [...] Une ville est tout sauf un lieu aseptisé et neutre [...] deuxième raison, ces statues restent de fantastiques moyens pédagogiques et sont porteuses de débat* » (Majerus, 2020). Les statues seraient éducatives, porteuses de pédagogie et vectrices de notre héritage historique. Et sans elles, nous courrions le risque « d'oublier », voir pire, de « renier » notre passé. Deux contre-arguments majeurs peuvent être avancés : l'éducation scolaire quasi inexistante à l'égard du passé et de l'héritage colonial belge, et l'absence quasi-totale de représentations autres que de figures coloniales dans l'espace public belge<sup>75</sup>. La portée éducationnelle que pourrait revêtir les statues est indéniable, mais elle ne peut en aucun cas se suffire à elle-même. Pour ce faire, elles devraient être comprises dans un triptyque indissociable avec ces deux autres éléments. Sauf qu'à l'heure d'aujourd'hui, le colonialisme belge ne figure pas dans les programmes scolaires secondaires ou primaires<sup>76</sup>. Comme le souligne Amadine Lauro (2017), l'enseignement du colonialisme belge s'est petit à petit éteint après la période des indépendances. Avant, elle était louangeuse et eurocentrée. Cette vision héroïsante ne sera pas remplacée par une version plus critique, mais bien par un décentrement du colonialisme belge vers de l'histoire contemporaine, où est désormais évoqué l'impérialisme de manière générale, et non nationale. En 2008, une enquête démontre qu'un quart des élèves de sixième secondaire en Belgique ne sait pas que le Congo a un jour été une colonie belge (Hirtt, 2008 : 33). Cela tend déjà à signifier que ce ne sont pas les statues et monuments qui enseignent ou non, puisque même présents dans l'espace public, l'histoire est quelque peu « oubliée », et les jeunes « savent de moins en moins ». L'exposé théorique précédent nous montre que les statues n'enseignent pas, elles véhiculent une manière de voir les choses. Pascal Majerus (2020) acquiesce sur l'idée que leur portée à l'époque de leurs édifications était purement propagandiste, et que c'est à travers ce poids de l'histoire qu'elles méritent de rester, pour pouvoir témoigner de cette époque et de ses valeurs. Mais si on acquiesce également sur ce point, qui peut être défendable, alors l'espace public nécessite également d'avoir des représentations de ce qui a permis à notre époque de considérer ces valeurs comme

---

<sup>75</sup> Comme déjà discuté, on en note deux: la place Patrice Lumumba inaugurée en 2018 à Bruxelles, qui revêt un côté abstrait du fait que c'est un nom donné et non pas un monument physique ; et le monument à Paul Panda Farnana, considéré comme le « premier intellectuel congolais indépendantiste », il est surtout le premier congolais à décrocher un diplôme d'études supérieures en Belgique. Le monument est inauguré à Ixelles en 2011.

<sup>76</sup> Cette tendance tend à changer depuis les manifestations Black Lives Matter (BLM) de 2020. Un nouveau référentiel de compétence pour le cours d'histoire des 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> secondaires seulement, comprenant une partie obligatoire sur le colonialisme belge devrait être intégré. L'ancien référentiel date de 1999.

« faisant partie d'une autre époque », à savoir les mouvements décoloniaux. Une histoire ne peut être racontée avec éducation et pédagogie que lorsqu'elle est impartiale et complète, or, l'espace public belge n'est ni impartial, ni complet sur ce point. Idesbald Goddeeris (2015a : 403) écrit « *Il est clair que la Belgique à une manière très unilatérale de faire face à son passé colonial dans l'espace public* ». Sans ce triptyque, les statues ne peuvent éduquer.

Comme le souligne Candelaria (2020 :2), l'histoire a vu des humains construire et ériger des monuments pour leur pouvoir symbolique depuis la nuit des temps. Une grande majorité de ces monuments ont soit passé l'épreuve du temps ou ont été détruits, naturellement ou délibérément. L'histoire a connu bien des épisodes où des citoyens souhaitaient effacer une mémoire traumatique associée à une personne ou à un régime. Cela fut le cas en Espagne lorsque la population détruisit les statues du dictateur Franco, dans plusieurs pays d'Europe de l'est à la chute de l'Union Soviétique ou encore en Iran en 2003 lorsque la statue de Saddam Hussein fut détruite (Gregory, 2021). « *Les nouvelles générations apportent de nouvelles mémoires qui peuvent remplacer les anciennes, notamment en reconstruisant par-dessus* » (Halbwachs, 1980, cité par Gregory, 2021 :1), « *Retirer une statue peut effectivement être une manière de refondre l'histoire* » (Verdery, 2018), et ce, de manière à ce que la représentativité publique reflète les intérêts, idées et valeurs communes contemporaines. Effectivement, il existe une différence fondamentale entre ces figures politiques aujourd'hui décriées et quelqu'un comme Léopold II : là où les premiers ont été des dictateurs totalitaires avec leur propre peuple, Léopold II a, lui, permis une dictature esclavagiste loin de sa nation, et a, à côté de cela, permis des évolutions considérables pour sa métropole. Quoi qu'il en soit, comme le souligne Graeme Davison (2000) les statues d'hier peuvent simplement devenir des survivances obsolètes d'un passé à l'impératif nationaliste. Mais avec le temps, les significations changent, les commémorations d'hier finissent par offenser les nouvelles générations car la commémoration perd de son sens et les significations ne sont plus les mêmes. « *Nous arrêtons de voir les statues. Nous les regardons comme faisant partie de leur temps* ». *Les statues semblent représenter une époque révolue, si lointaine que pour certains passants les idées ou valeurs représentées par la statue sont vidées de leur sens ou de leur pouvoir* ». (Steim, 2018, cité par Gregory, 2021 :1). C'est à ce moment-là que doit arriver le questionnement à propos de la possibilité de les déplacer ou de les enlever. « *Se poser sérieusement la question de l'opportunité de leur maintien revient sans doute à reconnaître tacitement l'existence d'un lien entre ce passé colonial et l'état actuel des choses* » (Hajji & Maes, 2020 :11). « *Les statues ne sont pas simplement des survivances d'un passé obsolète, mais montrent au contraire une vivifiante mémoire collective car elles reconstruisent continuellement le passé par rapport aux croyances et besoins du présent* » (Gregory, 2021 :4). Et selon Candelaria (2020 :4) « *La raison pour laquelle des monuments glorifiant le nationalisme blanc, le colonialisme et le racisme perdure, c'est parce que leurs significations et les messages qu'ils renferment sont encore la réalité d'aujourd'hui* ».

Si, parmi le milieu académique spécialisé, il ne fait aucun doute que des décisions pratiques doivent être prises à l'égard du destin des statues et monuments coloniaux qui parsèment les espaces publics des anciennes puissances coloniales, cela ne signifie pas pour autant qu'il existe une forme de consensus sur ce qu'il convient d'en faire. Les études récentes sur la question (Saul & Marsch, 2018 ; Helmbrecht, 2019 ; Candelaria, 2020 ; Landman & Makakavhule, 2021 ; Gregory, 2021 ; Abraham, 2021), en fonction des pays ou des régions sur lesquels elles se concentrent, proposent des pistes d'action, mais ne montrent pas encore de consensus clair. Le déplacement des statues à la signification controversée dans les musées est l'une des options qui revient le plus fréquemment : « *Les musées sont spécifiquement le bon endroit pour un dialogue intellectuel qui permet aux gens de se confronter à des vérités inconfortables* » (Gregory, 2021 :18). « *[Dans les musées], les statues ne seront pas seulement montrées au public, interprétées et exposées pour leur fonction propagandiste, mais leur présence encouragera également des musées encyclopédiques à devenir des institutions « de vérité »* » (Saul & Marsch, 2018 :119). On peut également envisager leurs déplacements dans des parcs dédiés, sortent de musées à ciel ouvert qui débarrasseraient le reste des villes de ces présences pour les rassembler toutes au sein d'un même espace, comme cela a été le cas à Moscou, où des centaines de statues qui honoraient des figures du régime communiste ont été placées dans un parc à sculptures à ciel ouvert qui fait partie du Muzeon Park of Arts (Gregory, 2021). Cette idée des parcs à statues doit aller de paire avec la dé-héroïfication (*de-heroizing*) des monuments qui s'y trouve. C'est une manière de les garder dans l'espace public, mais pour ce qu'elles représentent aujourd'hui et ce qu'elles ont à nous apprendre aujourd'hui, plus pour ce qu'elles étaient hier (Candelaria, 2020), au risque de créer des mémoriels géants et centralisés. A l'opposé de ces volontés, d'autres diront justement que l'évincement des différences idéologiques des espaces publics est ce qui fait l'apanage des régimes dictatoriaux et autocratiques (Schlagwein, 2020 cité par Candelaria, 2020 :4). Pourtant, selon Charmaine Nelson, interviewée par Christine Abraham (2021), la seule option qui permette de désamorcer la puissance symbolique d'un monument c'est de le déboulonner. La destruction n'est pas envisageable selon elle, ce qu'elle considérerait alors comme de la censure. Elle préconise également le déplacement de ces monuments vers des musées mais en soulignant que les musées eux-mêmes ont souvent été vecteurs de propagande coloniale et que le simple placement des statues dans des salles adéquates n'est pas suffisant.

Si ces différentes contributions discutent de la marche à suivre dans différentes zones du globe, notamment l'Afrique du Sud, la Californie ou encore le Canada sans forcément donner les clés exactes de ce qu'il advient de faire ; chez nous, le groupe de travail commandé par le ministre du patrimoine et de l'urbanisme bruxellois doit rendre ses conclusions dans les semaines qui débutent l'année 2022. Il est entre autre fait mention d'une série de recommandations formulées grâce au consensus atteint par les seize différents experts sélectionnés. Peut-être trouverons nous des pistes intéressantes de ce côté.

## 2.4 Conclusion de la partie théorique

Après ces deux parties historiques et théoriques discutant de l'héritage colonial (Cornet & Poncelet, 2017) belge et de la manière dont cette mémoire s'est immiscée dans la vie quotidienne des belges à travers les décennies, culturellement, dans les représentations, dans la manière dont ils envisagent le passé et l'histoire de leur pays, et physiquement, à travers les hommages dans l'espace public, il est une question qu'il faut enfin poser : comment rendre intelligible un débat symbolique sur des statues figées dans la pierre et le métal depuis des dizaines d'années à un peuple qui semble toujours embourbés dans les réminiscences et les résidus de la culture coloniale ?

La destruction de statues à la puissance idéologique forte comme celle de Christophe Colon au Venezuela, celles d'Adolph Hitler après la chute du IIIe Reich, celles de Lénine après la chute des régimes d'Union Soviétique ont un point commun dont la Belgique ne peut pas encore se vanter : le passage d'un régime, d'une idéologie, à une autre. On détruit les statues dans une forme de consensus généralisé lorsque l'on reconnaît le mal que la figure représentée a fait, ou que l'on est prêt à « passer à autre chose ». Le problème du cas Belge, qui je l'espère a pu être éclairci au travers de cet exposé historique et théorique, est que la phase primordiale de reconnaissance, de commémoration et de réparation dont parlent notamment Landman & Makakavhule (2021) est loin d'avoir été mise en marche. De ce fait, il est difficilement concevable d'entrevoir un débat serein et sain à propos de la décolonisation de l'espace public, alors que la décolonisation des esprits et de l'histoire, en Belgique, n'a pas encore commencé.

La partie empirique qui suit s'attaque à la tâche de lier, grâce à une enquête par questionnaire, les réminiscences de la culture coloniale dans les représentations des belges à leurs opinions sur la décolonisation de l'espace public. Dans un deuxième temps, grâce à une enquête qualitative par interviews, les enjeux de la décolonisation feront l'objet d'une discussion.



### **Partie 3 : Contributions empiriques : Evaluation des résidus de culture coloniale dans la débat sur la décolonisation de l'espace public et conséquences sur les diasporas des anciennes colonies**

Faisant suite au déroulé théorique et historique de la première partie, ces contributions quantitatives et qualitatives visent à apporter un poids empirique à ce qui a été avancé, à savoir, le lien qui existe entre culture coloniale et malaise quant au débat sur la décolonisation de l'espace public. Ayant toujours pour but la rigueur et la transcription la plus sincère de la réalité, j'ai opté pour une double méthodologie : l'une, d'abord par questionnaire, vise à capter l'opinion d'un maximum de personnes en vue de systématiser une problématique. Et l'autre, par interviews individuelles, vise à comprendre les conséquences émotionnelles et personnelles que peuvent ressentir des individus concernés par ce débat. Bien que parfois considérées comme antagonistes du point de vue paradigmatique, ces deux méthodes peuvent pourtant se compléter l'une l'autre. « [...] *Les écrivains orientés plus vers la méthode qualitative soutiennent souvent une approche dans laquelle l'union des méthodes qualitatives et quantitatives éclairerait le même objet à partir de perspectives directes et de différentes manières, donnant ainsi une image plus complète et valable* » (Kelle & Erzberger, 2004). Cette méthode de triangulation tend à combiner des approches différentes : « *La triangulation implique un processus complexe dans lequel chaque méthode implique un processus de mise en jeu de chaque méthode contre l'autre afin de maximiser la validité des efforts sur le terrain* » (Denzin, 1978 :304, cité par Kelle & Erzberger, 2004 :174). C'est dans cette optique de méthode de travail que j'ai opté pour une combinaison entre de la démarche quantitative et qualitative : présenter deux points de vues différents d'une même problématique (Flick & Caillaud, 2016).

#### **1. Méthode quantitative par questionnaire**

##### 1.1. Perspectives méthodologiques et techniques d'enquête

#### **Objectif et question de recherche**

La singularité de cette contribution réside en son utilisation de méthode sociologique pour expliquer le phénomène de crispation face aux thématiques touchant à la décolonisation de l'espace public en Belgique. En effet, si le sujet a été travaillé par pléthore d'historiens autant dans la littérature francophone qu'anglophone ou néerlandophone, l'utilisation de méthode quantitative d'enquête par questionnaire n'est, elle, pas répandue.

L'objectif de ce questionnaire est de démontrer, comme la partie théorique l'explique, que la sensibilité à l'égard du sujet de la décolonisation de l'espace public provient de l'héritage colonial véhiculé par la propagande impérialiste et puis coloniale depuis le XIXe siècle. Ainsi, le questionnaire tend à mettre en lumière le lien qui existe entre la prégnance de la propagande coloniale chez les répondants, avec leur avis sur la décolonisation de l'espace public. Durant cette analyse, j'appelle « résidus de culture coloniale » la manière dont la culture coloniale

transparaît à travers les réponses des répondants, en me basant sur la théorie discutée au préalable. La question de recherche peut être résumée comme suit : « Dans quelle mesure le débat sur la décolonisation de l'espace public est-il influencé par la présence de résidus de culture coloniale, à savoir le paternalisme, l'image iconique de Léopold II, la *civilisation*, les stéréotypes de « *race* » et la méconnaissance historique coloniale ? ».

### **Echantillon, mode de diffusion, questionnaire, limites, biais et traitement des données**

Le questionnaire a engendré en tout et pour tout 233 réponses. Parmi celles-ci, 176 ont été entièrement remplis, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas fait l'objet d'un « abandon en cours de route », tandis que 57 ont été partiellement remplis et abandonnés à un moment. Les questionnaires non totalement complétés ont été retirés des analyses. Parmi les répondants (N= 176), 70% sont des femmes, 28% sont des hommes, 2% se sont définis « autres ». 28% des répondants ont entre 18 et 35 ans, 61% ont entre 35 et 65 ans, tandis que 11% ont plus de 65 ans. 88,6% des répondants sont d'origine et de nationalité belge, tandis que 10,8% sont de nationalité et/ou d'origine non-belge. La dernière caractéristique sociodémographique est le niveau d'étude : 29,6% se sont arrêtées aux études secondaires supérieures ou inférieures ou au terme du primaire, tandis que 70% ont un diplôme de bachelier, de master ou de doctorat. A la fin de ce premier groupe de questions de données sociodémographiques, le taux de d'abandon du questionnaire est de 7%. Cet échantillon montre déjà un certain biais de représentativité : on retrouve une majorité de femmes, de personnes « belgo-belges » (ce qui n'est pas un problème en soi pour l'analyse sociologique, mais vu la maigreur de l'échantillon, ce paramètre ne sera pas pris en compte dans les analyses), une majorité de personnes d'âge « adulte », tandis que nous avons une faible représentativité des seniors, ce qui aura des conséquences dans l'analyse des données, mais ce point sera discuté en temps voulu. Ces disparités créent un biais statistique de représentativité, mais le résoudre statistiquement aurait été plus désavantageux que l'inverse dû à la petitesse de l'échantillon N. J'ai donc décidé de le laisser ainsi et de le relever à chaque fois que cela risque d'influencer un résultat particulier, ou une corrélation. [Voir figure 1. En annexe]

Pour ce qui est du mode de diffusion, Facebook a été la plateforme privilégiée de circulation du questionnaire. Ce réseau social est devenu d'années en années le réseau « préféré » des personnes d'âge mûr. J'ai fait le pari que beaucoup de personnes seraient contentes d'avoir l'opportunité de donner leur avis sur la question de la décolonisation de l'espace public et que Facebook serait un endroit idéal pour les trouver. Une première vague de diffusion a été réalisée à travers mon réseau de connaissances. Le questionnaire a été mis en ligne via la plateforme LIMESURVEY le 9 novembre, et durant les trois premiers jours, a récolté 120 réponses. Après la première semaine, il en avait récolté 180. Une deuxième vague de diffusion a été réalisée durant cette même semaine via des groupes Facebook dont les dénominateurs communs étaient leur large fréquentation (au moins 10000 personnes), leur caractère discursif non ciblé (par exemple : « discussions dans les Marolles », « Discussions entre Liégeois(e)s », « Meuse Namuroise », ...), sur base de la liberté de parole et d'intervention

dans ces différents groupes, avec une demande d'accès au préalable pour les groupes qui nécessitaient la validation d'un administrateur, ou d'un message introductif de remerciement dans le cas de ceux qui n'en nécessitaient pas. Le lundi 22 novembre, 187 personnes y avaient répondu. Le questionnaire a été arrêté le 11 décembre. La dernière semaine a fait l'objet d'une troisième vague massive par les mêmes canaux, c'est-à-dire, mon réseau de connaissances et de nouveaux groupes Facebook.

Le questionnaire comporte trois parties. La première section regroupe les questions sociodémographiques : genre, âge, nationalité/origines et niveau d'éducation. La deuxième section correspond à l'opinion des répondants sur la décolonisation de l'espace public : les deux premières sont de l'ordre de la définition et de la contextualisation de leur connaissance. Ensuite, quatre photos ont été montrées : la statue de Léopold II place du Trône, la statue du Père Constant de Deken de Wilrijk, celle du buste du général Storms de Ixelles et une de la place Patrice Lumumba à Bruxelles. L'intérêt était d'avoir leur opinion quant aux débats attachés à chaque monument. Enfin, la troisième partie comporte cinq questions relatives à la présence de résidus de culture coloniale dans le discours et le raisonnement des répondants. Des questions relatives à la réputation de Léopold II, au bienfondé de la colonisation, à leur connaissance quant à l'existence des zoos humains sont le genre de questions que l'on peut retrouver dans cette partie. Enfin, une question était relative à la nature de leurs connaissances sur l'histoire coloniale belge. Pour des raisons de complexité mobile et de barrière de langage, le questionnaire a circulé exclusivement en français, il a donc certainement touché uniquement des wallons ou bruxellois francophones.

L'un des problèmes majeurs de ce type de questionnaire est de parvenir à garder l'attention des répondants jusqu'au bout, qui, nous le savons, abandonnent si le questionnaire est trop long, trop compliqué ou demande trop de réponses ouvertes.. C'est pour cette raison qu'aucune question ouverte ne figure dans le questionnaire. Cependant, les répondants ont eu à plusieurs reprises l'occasion de donner un avis plus complet : les parties deux et trois comportaient une possibilité de donner son avis. 36 personnes, soit 15% des répondants ont laissé un avis dans la partie deux sur la décolonisation de l'espace public. 24 personnes, soit 9,7% en ont laissé un dans la troisième partie. Conséquemment, l'une des limites évidentes a été la proportion d'abandon. Une personne sur trois n'a pas été jusqu'au bout. Par contre, la quantité de personnes qui a utilisé les deux espaces à commentaires montrent qu'une personne sur trois (à partir de N=176) a pris le temps de parler de son opinion de manière plus exhaustive. C'est un pari que j'avais formulé avant le lancement de l'enquête : beaucoup de gens abandonneront, mais ceux qui y répondront complètement le feront avec soin. Ces réponses montrent un intérêt pour la question ainsi qu'une complaisance avec le fait d'avoir eu l'opportunité de donner leur avis. Les questions et les réponses ont été formulées de la manière la plus neutre possible, pour éviter de biaiser les réponses, mais quoi qu'il en soit, c'est évident que la manière dont les questions ont été posées ne peut être débarrassée de toute subjectivité, de toute interprétation. L'analyse statistique des résultats a été réalisée grâce au programme SPSS, majoritairement par le biais de corrélations multivariées non-paramétriques et de tableaux croisés dynamiques. Quelques

explications sur la méthode utilisée pour extraire les conclusions et faire parler les chiffres : pour traduire les réponses des répondants en critères permettant d'évaluer la présence de résidus de culture coloniale dans leurs discours, il a fallu apposer une échelle de valeur, une pondération aux réponses possibles, de sorte que chaque réponse corresponde à un nombre de points pour qu'au final chaque répondant ait un score associé. Cette opération a été réalisée pour toutes les questions à choix multiples du groupe G02 (opinion sur la décolonisation de l'espace public) et du groupe G03 (résidus de culture coloniale), de sorte à obtenir des tendances pour chaque question, appelées des agrégats et notées, dans les Figures, sous l'écriture [Tendances\_XX]. Deux agrégats globaux ont été tirés de cette méthode, les plus importants dans notre analyse : l'un représentant la distribution de chaque score pour le groupe de question 2, nommé l'agrégat G02A<sup>77</sup>, l'autre la distribution de chaque score pour le groupe de question 3, nommé G03A<sup>78</sup>. Dans notre manière de procéder, les scores négatifs correspondent à une posture favorable envers la décolonisation de l'espace public, ou à une présence faible de résidus de culture coloniale, et vont de -9 à -1. Le 0 est considéré comme neutre. Les scores positifs représentent une posture défavorable envers la décolonisation de l'espace public ou une présence forte de résidus de culture coloniale, et vont de 1 à 9. [Voir Figures 2 et 3 en annexe]. Cette manière de faire présente un biais certain. Malgré l'appui théorique pour déterminer ces échelles de valeurs et la neutralité subjective appliquée au mieux ; Comme le souligne Uwe Flick (2004), « *chaque méthode construit son objet plutôt qu'elle ne l'observe* » (cité dans Flick & Caillaud, 2016 : 2). Il est certain que mes propres représentations ont influencé, dans une moindre mesure je l'espère, cette étude et la construction de sa méthode. Enfin, dernière chose notable, il est arrivé, à une très faible fréquence, que des personnes aient donné un avis +1 et -1 (ou équivalent) à une question à choix multiple. Dans ce cas, la nuance que l'on pourrait donner à des réponses complémentaires plus que contradictoires perdent de leur substance dans l'analyse statistique. Mais ce cas de figure fut si anecdotique que je ne l'ai pas réintégré dans l'analyse.

### **Hypothèse principale confirmée**

Les Figures 2 et 3 (agrégats G02A et G03A) nous permettent de voir les tendances générales quant aux opinions vis-à-vis de la décolonisation de l'espace public et à la présence de résidus de culture coloniale. Une fois que chaque réponse fut transformée en échelle de valeur pondérée, nous avons pu réaliser un travail de recherche de corrélations entre les différentes variables, qui a montré des résultats intéressants à plusieurs égards. Mais surtout, nous avons pu vérifier notre hypothèse principale. En effet, une corrélation plutôt forte existe entre les agrégats G03A et G02A [Voir figure 4 en annexes] à savoir que les réponses données par les répondants dans le groupe de question G03A ont une influence sur celles qu'ils donnent au groupe de question G02A. Pour qu'une corrélation

---

<sup>77</sup> L'agrégat G02A regroupe les réponses des questions G02 Q03/04/05/06.

<sup>78</sup> L'agrégat G03A regroupe les réponses des questions G03 Q01/02/03/04/05. En annexe [Figure 11] se trouve une retranscription des questions et des réponses de cet agrégat, ainsi que la manière dont les réponses ont été pondérées.

entre deux variables soit forte et fiable, il faut que son coefficient de corrélation soit proche de 1, tandis que son indice de signifiante doit être proche de 0. Lorsque celui-ci est inférieur à 0,01, elle est très significative. Lorsqu'elle est entre 0,01 et 0,05, elle l'est légèrement moins, sans pour autant devenir douteuse, mais nécessite plus de contextualisation et de prudence dans les conclusions. Grâce à cette analyse, nous pouvons affirmer que plus le score des répondants est positif dans le groupe de question G03A, plus il sera également positif dans le groupe de question G02A. Ce qui signifie, puisque dans G02A, les scores positifs traduisent une attitude en défaveur de la décolonisation de l'espace public, et dans G03A la présence plus ou moins élevée de résidus de culture coloniale, que plus les répondants sont imprégnés de résidus de culture coloniale, plus ils auront tendance à être réticents, voir opposés aux principes de la décolonisation de l'espace public. Lorsque l'on regarde les détails des corrélations entre les différentes questions de G02A et G03A [Voir Figures 5 et 6 en annexes], on remarque que, que ce soit les questions prises individuellement de l'agrégat G03A et mises en relation avec le groupe G02A, ou l'agrégat G03A mis en relation avec chaque question du groupe G02A individuellement, tout corrèle. Ce qui signifie que la somme reflète l'ensemble des parties.

## 1.2. Résultats et analyse des données sur la décolonisation de l'espace public

Pour débiter l'analyse des données, je voudrais commencer par l'analyse stricte des réponses données aux questions sur la décolonisation de l'espace public ; avant d'aller plus loin avec l'analyse de l'influence de la culture coloniale sur ces réponses. [Voir Figures 7, 8, 9 et 10 en annexes, où les photos montrées dans l'enquête sont également disponibles].

### **Considérations à l'égard de quatre hommages à des figures de l'histoire coloniale belge**

La première photo montrait la statue de la place du Trône en train d'être vandalisée. L'action dont il est question s'est déroulée en 2008. L'écrivain Théodore de Giraud a repeint le corps de Léopold II de gouache rouge, symbolisant le sang qui a coulé au Congo. 57,4% des répondants considèrent que c'est un acte de vandalisme. C'est l'option qui revient la première. 14,2% pensent que proférer cet acte sur la statue revient à de la provocation. De l'autre côté, l'option « Ce geste est symboliquement fort » récolte 22,7%, alors que l'option « C'est courageux », n'en récolte que 5,7%. Dans l'agrégat des scores des participants à cette question, 65% des répondants ont un score positif, ce qui veut dire que 65% des répondants ont une opinion majoritairement négative par rapport à l'action contre cette statue, avec un record de 53,4% personnes ayant un score de 2 sur l'échelle allant jusque 3. [Voir Figure 11.] Qu'en déduire ? Est-ce le fait de vandaliser, ou est-ce le fait que ça soit la statue du roi Léopold qui soit vandalisée ? Puisque c'est une question à choix multiples, il était possible de choisir à la fois « C'est du vandalisme » et « C'est symboliquement fort », ce qui aurait montré une nuance entre l'attachement aux objets, aux œuvres d'art publiques, à la civilité et à la fois à la compréhension de la symbolique de l'acte de l'activiste. Seuls 5,9% de ceux qui disent « C'est du vandalisme » ont également coché

« symboliquement fort ». Toucher à la statue du roi, la plus monumentale de la capitale semble déranger, et ce, sans distinctions de genre, d'âge, de niveau d'éducation ou de nationalité/ origines, puisqu'aucune corrélation n'a pu être trouvée. De plus, sur les sept commentaires laissés dans la section « autre » de la question, cinq mentionnent le mot « inutile », signifiant le caractère non pertinent de l'acte de l'activiste. Il reste tout de même difficile à ce stade de déterminer si c'est véritablement le symbole du roi qui est sacralisé à travers sa statue et devient intouchable ou bien si c'est plutôt le caractère incivil de l'acte qui dérange.

La deuxième photo était celle du père Constant de Deken, prêtre missionnaire au Congo, qui y mourut de maladie en 1896. Sa statue qui trône sur la place de Wilrijk, sa ville natale, le dépeint en *habits*, debout, posant le genou sur un jeune homme noir, dévêtu, en position de prière à ses pieds. En tant que prêtre et non pas explorateur, rien n'indique qu'il ait commis des exactions, cependant, en tant que missionnaire, il est tout à fait concevable qu'il ai véhiculé des idées impérialistes, voir raciales. Les critiques contemporaines faites à son livre « Deux ans au Congo » vont dans ce sens. Un peu moins d'une personne sur deux (44,3%) concède qu'une plaque explicative serait « nécessaire ». 40% des répondants pensent qu'il serait adéquat de la déplacer vers un musée, ou elle pourra être recontextualisée. Pourtant, une personne sur quatre (24,4%) exprime l'idée qu'en la retirant de l'espace public, cela reviendrait à « renier notre histoire ». A cet égard, 18% de ceux qui pensent que la retirer, c'est « renier notre histoire », cochent tout de même l'option du musée ; 44,2% d'entre eux cochent plutôt l'option plaque explicative « nécessaire », et seulement 4,7% d'entre eux considèrent qu'une plaque explicative serait « suffisante ». [Voir Figure 12.] On peut donc déduire de cette observation une radicalité toute relative, puisque presque la moitié de ceux qui pensent que « retirer c'est renier », concède quand même que sa place dans l'espace public est douteuse et irait mieux dans un musée. A côté de cela, l'option « Cette statue manque de respect à la communauté noire » ne touche que 15% de répondants, parmi lesquelles on ne peut pas déterminer de tendance en fonction du fait d'être d'origine et/ou de nationalité belge ou étrangère. Par contre, 44,6% de ceux qui cochent « manque de respect » ont aussi coché l'option du déplacement vers un musée, l'option de la plaque explicative « nécessaire » venant en seconde place avec 25%. Cette statue symbolise l'évangélisation de l'Afrique par le geste du baptême. Elle représente les missions évangélisatrices mais aussi civilisatrices entreprises par l'église. La tendance est ici clairement en faveur d'une action, l'agrégat des scores de la question montre un renversement total par rapport à celui de la statue de Léopold. 72,4% des répondants ont un score négatif, signifiant un avis en faveur d'une forme de décolonisation, avec un taux d'abstention volontaire de seulement 1,1%. La décolonisation du monument s'impose chez une majorité de répondants mais pour des raisons difficiles à déterminer dû au fait qu'une majorité de personnes ne semble pas touchée par la figuration de l'homme noir dévêtu sous l'autorité de l'homme blanc en *habits* et évangéliste, option ayant recueilli peu de votes. Parmi les personnes pensant que retirer la statue c'est « renier son histoire », une seule personne pense également qu'elle manque de respect à la communauté noire. Parmi ceux qui concèdent la « nécessité » d'une plaque explicative, seuls 9% trouvent la

statue « irrespectueuse envers la communauté noire ». Parmi ceux qui verraient mieux la statue dans un musée, 18,8% l'ont trouvée « irrespectueuse envers la communauté noire ». Il est tout de même concevable qu'une partie des personnes ayant voté pour son déplacement en musée ou l'apposition d'une plaque explicative, mais pas pour « manque de respect envers la communauté noire », ait tout de même été mal à l'aise avec la figuration, sans pour autant la considérer comme irrespectueuse, mais peut être plutôt comme étant « de son temps », rhétorique de plus en plus avancée dans le débat. Il est également possible que le malaise vis-à-vis de la statue provienne du fait de son côté clérical.

Troisièmement, il s'agissait de la place Lumumba à Bruxelles. Comme expliqué dans la partie théorique dédiée à la décolonisation de l'espace public, cette place bruxelloise est le fruit du travail du collectif Mémoire Coloniale et Lutttes contre les Discriminations (CMCLD) durant treize années (Goddeeris, 2015a), et représente, depuis 2018, le premier « monument » dédié à une figure indépendantiste de l'histoire coloniale belge. Près de 60% des répondants trouvent que c'est une bonne chose qu'une place soit dédiée à une figure de l'indépendance, tandis qu'un peu plus d'une personne sur dix (11,4%) pense que ce nom n'a rien à faire dans une ville belge. Ce qui est intéressant ici, c'est le taux d'abstention volontaire. En effet, cette question rassemble le nombre record de 30% d'abstention volontaire. [Voir figure 13.] C'est plus de trois fois le taux de « sans avis » le plus élevé des autres questions. La place Lumumba et la victoire qu'elle représente pour le milieu associatif semble générer une forme d'indifférence. Les statues, les objets d'arts publics, choses physiques, visibles et palpables, génèrent plus de sensibilité, comme c'est le cas pour la statue de Léopold II, dont la « profanation » dérange. Est-il censé de déduire que l'hommage par la nomination indiffère alors que l'hommage par la figuration suscite les passions ?

Peut être faut-il ajouter à cette analyse que Lumumba, pour beaucoup de gens ayant connu les frasques de l'indépendance congolaise, est considéré comme un agitateur, un indépendantiste radical (dans le mauvais sens du terme). On peut déterminer une tendance ici en fonction de l'âge. Cette tendance n'a pas de fonction concluante, mais peut éventuellement donner du crédit à l'option numéro 2, à savoir le fait que ce soit le nom de Lumumba qui dérange, plus qu'il n'indiffère. L'option « sans avis » à peut-être servit de réceptacle aux avis qui ne se complaisaient ni dans la sympathie, ni dans la dissidence. 75% des 18-35 pensent que c'est une bonne chose, contre 56% des 35-65 et seulement 35% des + de 65 ans. Une personne sur quatre de celles qui sont contre le nom de cette place est un(e) « jeune ». 8% des 35-65 représentent 45% de l'échantillon « contre », et 30% des 65 + représentent les 30 % derniers. Pour la réponse indifférente, 20% sont des 18-35, 68% des 35-65 et 12% des + 65. Rappelons que l'échantillon des + de 65 ans est sous représenté comparé à celui des 35-65 ans. En vertu de ces éléments, il est compliqué de tirer une conclusion, mais la suspicion d'indifférence prédomine.

Enfin, quatrième et dernière photo, le Général Storms était un militaire faisant partie des pionniers de la colonisation belge. Il est connu pour sa violence envers les autochtones « réticents ». En 2018, sa statue fait

l'objet d'une réflexion de la part du nouveau bourgmestre d'Ixelles. Il est finalement décidé en 2020, par un accord de principe, de déplacer son buste vers le musée de Tervuren. Sauf qu'à l'heure d'aujourd'hui, il est toujours en place. Le directeur du musée se défend de « ne pas avoir assez de place, [...] et d'avoir déjà deux salles qui lui sont dédiées<sup>79</sup> ». Les réponses à cette question sont nettement moins tendancielles que pour les autres questions. Notez que pour cette question et celle-ci uniquement, la réponse « Je n'en pense rien de particulier » a été pondérée à 1 au lieu de 0, parce qu'il était explicitement écrit dans la question que le Général Storms est connu pour sa violence et les exactions qu'il a lui-même commises en Afrique Centrale. Puisqu'il n'y a donc pas de 0, il n'y a pas de « sans avis » dans l'agrégat associé (G02Q06). On peut voir que 40% des répondants estiment que retirer sa statue « c'est renier notre histoire », tandis que 41% pensent qu'elle serait mieux dans un musée. 18% pensent qu'elle n'a rien à faire dans l'espace public belge. 5,7% des répondants « n'en pensent rien de particulier ». [Voir figure 14.] La proportion de ceux qui pensent à la fois que la retirer reviendrait à « renier notre histoire » mais qui pensent tout de même qu'elle aurait mieux sa place dans un musée ne représente que 8,7%, contre 18% pour le Père de Deken. Pour ce qui est de l'agrégat des scores, il démontre plus de parité que les autres, avec une tendance de scores négatifs de 50,6%, tandis que les scores positifs s'élèvent à 44,9% avec un pic au score 2, maximum de l'échelle positive, de 35%. Le buste est plus ambigu, les répondants sont moins enclin à concéder un retrait, malgré qu'ils aient pris connaissance de la violence du personnage. Son retrait en musée est tout de même envisagé par une majorité de personnes, dont 28,1% pensent en plus qu'il ne devrait pas avoir sa place dans l'espace public. Aucune corrélation en fonction de la tranche d'âge, de la nationalité/origines, du genre ou du niveau d'éducation n'a pu être établie.

### **Discussion sur ces résultats préliminaires**

Les résultats préliminaires montrent des tendances antagonistes (à outrance parfois) en fonction des monuments ou des événements débattus. De prime abord, ils démontrent une posture relativement équilibrée entre les « pour » et « contre », avec une légère tendance majoritaire pour les réponses en faveur de la décolonisation, exception faite pour l'action à l'encontre de la statue de Léopold. Il faut toujours bien sûr garder en tête que l'échantillon présente des imperfections, et n'est pas représentatif. Néanmoins, il semble refléter l'opinion publique, c'est-à-dire, mitigé. Une chose en particulier retient mon attention. La proportion de ceux qui pensent à la fois que retirer le buste du Général Storms reviendrait à « renier notre histoire » mais qui pensent tout de même qu'il aurait mieux sa place dans un musée ne représente que 8,7%, contre 18% pour le Père de Deken. Cette information est intéressante dans la mesure où les répondants détenaient l'information que Storms était « mauvais », pourtant ils sont plus en défaveur d'une forme de décolonisation de sa statue que pour celle de De Deken, qui lui, n'a rien commis de répréhensible. Le fait que les répondants soient plus mitigés pour le buste du Général Storms que pour

---

<sup>79</sup> Journal RTBF, 28 mai 2020 [https://www.rtb.be/info/regions/detail\\_accord-de-principe-pour-deplacer-la-statue-du-general-storms-vers-l-africa-museum?id=10511184](https://www.rtb.be/info/regions/detail_accord-de-principe-pour-deplacer-la-statue-du-general-storms-vers-l-africa-museum?id=10511184)



le Père de Deken voudrait-il dire que les gens sont touchés davantage par la figuration propre des statues plutôt que par la symbolique qu'elles véhiculent ? La figuration serait alors plus importante que la symbolique. Cette idée est corroborée par la sacralité de la statue de Léopold, peu importe que ça soit pour le personnage de Léopold, ou simplement pour sa statue en dépit de qui il est. La statue est importante, plus que ce qu'elle véhicule. Fondamentalement, les missionnaires catholiques étaient loin d'être les plus cruels avec les autochtones. Ils véhiculaient l'idéologie impérialiste et suprématiste de leur époque, mais à bien des égards, ils étaient « bons » avec les autochtones. Si la figuration de la statue du Père pose question et est ambiguë, il est possible qu'il soit « simplement » en train de baptiser<sup>80</sup> le garçon à ses pieds. Dans ce sens, l'hommage par la nomination indiffère alors que les statues, les objets d'art, n'indiffèrent pas du tout (la statue du Père De Deken ne récolte que 1,1% d'abstention volontaire, les deux autres pas plus de 7%). Davantage d'intérêt serait porté à la figuration plutôt qu'aux faits derrière ces figurations et à la symbolique renvoyée. Les répondants sont mal à l'aise avec une figuration ambiguë et bizarre, mais mitigés avec une figuration banale, alors que le premier n'est accusé d'aucun méfait, mais le second est reconnu pour ses violences. Ce raisonnement pourrait aboutir à la conclusion de la méconnaissance des faits derrière les statues, et disqualifierait l'argument voulant que les statues « éduquent et enseignent sur le passé ». Mais il est absolument impossible de tirer des conclusions à ce stade. Cela mériterait néanmoins de plus amples investigations, dans l'optique d'étayer, ou non, la rhétorique voulant que les statues ont fonction pédagogique sur notre présent. Enfin, ces résultats préliminaires nous montrent une forme de hiérarchie : Lumumba, figure de l'indépendance, indiffère plus d'une personne sur trois. La figuration ambiguë d'un prêtre dérange, mais la figuration d'un militaire mitige, tandis que la figure d'un roi est « intouchable ».

### 1.3. L'influence des résidus de culture coloniale sur la décolonisation de l'espace public

Cinq questions ont été posées aux répondants pour « évaluer » (avec les biais que cela comporte) à quel point leurs réponses sont imprégnées de culture coloniale, sachant que comme pour les réponses sur la décolonisation de l'espace public (groupe de question G02A), ces réponses-ci ont été pondérées lorsqu'elles étaient à choix multiples [Voir figure 15 en annexes]. Chaque question a été réfléchiée dans l'optique de correspondre à un concept discuté lors de la partie théorique, à savoir : la « race » et ses stéréotypes, la « civilisation », le paternalisme, la figure iconique du roi Léopold et la méconnaissance historique due aux vagues amnésiques successives. Après mises en relation des agrégats de scores des questions du groupe G03A (quand c'était possible) avec ceux du groupe G02A, et analyse des tableaux croisés dynamiques (quand les corrélations ne sont pas possibles), nous sommes en mesure d'avoir des indications sur l'influence qu'a la culture coloniale sur les opinions vis-à-vis de la décolonisation de l'espace public.

---

<sup>80</sup> Certains soutiennent d'ailleurs que le genou posé sur le dos de l'autochtone provient en fait simplement du fait que le pied du Père est posé sur un rondin de bois, et donc que c'est la raison pour laquelle son genou est surélevé.

La première chose intéressante à dénoter est l'absence de corrélations liant l'âge, la nationalité/origines, le genre ou le niveau d'études aux agrégats de score G02A ou G03A, à l'exception de l'âge sur le groupe de question G03A (Coeff. Corr. ,261/ Sig. ,006). On remarque effectivement que plus les personnes sont âgées, plus elles sont imprégnées de culture coloniale, avec un pic de fréquence au score de 5 sur 9. [Figure 16].

<b>Pourcentages des tranches âges par tendances sur la présence de résidus de culture coloniale (G03A)</b>				
	<b>Entre -9 et -1</b> (présence plus ou moins faible de résidus de culture coloniale)	<b>Neutre (0)</b>	<b>Entre 1 et 9</b> (présence plus ou moins forte de résidus de culture coloniale)	<b>Effectif dans l'échantillon</b>
<b>Entre 18 et 35 ans</b>	70 %	4.5 %	25 %	26,7%
<b>Entre 35 et 65 ans</b>	58,1 %	7.2 %	32,7 %	61,1 %
<b>65 ans et +</b>	27%	9%	63,6 %	12,2 %
<b>Total</b>				100 %

[Figure 16.] Source : élaboration personnelle sur base des données récoltées pour les besoins de cette enquête.

### **La figure iconique du roi Léopold II**

L'agrégat des scores relatifs à la question sur la réputation du roi [Tendances\_Réputation\_Roi] est l'élément le plus influent sur les avis par rapport à la décolonisation de l'espace public. 53,1% des répondants considèrent comme incorrect (29,7%), exagéré (24%) ou irrespectueux (3,1%) l'appellation de « premier génocide du XXe siècle » pour qualifier la gestion du Congo sous l'ère léopoldienne. En revanche, 46,8% ont répondu qu'ils étaient d'accord avec cette appellation. Le coefficient de corrélation entre cette question et la question sur la statue du roi place du Trône est de ,304 et est significatif au seuil <,001. Moins les répondants considèrent cette affirmation comme vraie, plus ils ont un score positif à la question sur la statue de la place du Trône. Ce coefficient de corrélation est plus élevé encore lorsque sont mises en relation les questions relatives à la réputation du roi et au buste du Général Storms (Coef. Corr. ,309 / Sig. <,001). Ce coefficient est également significatif pour la statue de De Deken (Coef. Corr. ,286 / Sig. <,001) et la place Lumumba (coef. Corr. ,255 ; sig. ,009), mais dans des mesures légèrement moindres. Plus les répondants tendent à considérer que l'appellation de « génocide » est incorrecte, exagérée ou irrespectueuse, plus ils seront en défaveur de manière générale de la décolonisation de l'espace public. 32% des répondants qui pensent que l'affirmation est « exagérée » ou « irrespectueuse » ont voté « retirer, c'est renier notre histoire » à la statue du Père de Deken. Par contre, pour la même réponse au buste du Général Storms, ils sont 53%. Une corrélation relative a pu être trouvée entre les tranches d'âges et l'opinion quant à cette appellation (Coeff. Corr. ,181/ sig. ,025). 72% des 18-35 ans sont d'accord avec l'affirmation. 65%

des 35-65 ans le sont, tandis que 40% des + 65 ans le sont<sup>81</sup>. Effectivement, plus les personnes sont âgées, plus elles pensent que cette appellation est exagérée ou irrespectueuse. Les femmes semblent également être plus sensibles à l'appellation de « génocide ». 75% des femmes sont d'accord, contre 41% des hommes. (Coeff. Corr. - ,338 / Sig. <,001). Cette disparité de genre ne se retrouve cependant pas dans les votes par rapport aux monuments. Aucune corrélation en terme de niveau d'éducation, de nationalité/ origines n'a, par contre, pu être établie.

### **Les bienfaits des colonies et la *civilisation***

Ensuite, 30% des répondants pensent que grâce à la colonisation, les anciennes colonies ont désormais accès aux soins de santé, à l'éducation, aux administrations. 10% pensent que la colonisation a amené la civilisation en Afrique Centrale. 2,3% pensent que les anciens colonisés peuvent retirer le français comme bienfait de la colonisation. 20% admettent ne pas avoir assez d'informations que pour pouvoir en juger, tandis que 27% pensent qu'ils étaient déjà organisés avant la colonisation et que cela n'a fait que de leur amener de nouveaux problèmes. Enfin, 24% pensent que les supposés bienfaits de la colonisation sont effacés par le principe de hiérarchie raciale et de ségrégation qui était mis en place durant la colonie. Le score des répondants à cette question est la deuxième qui influence le plus les opinions sur la décolonisation de l'espace public. Mise en relation avec la question sur la statue du Père de Deken, le coefficient de corrélation atteint ,421 pour un indice significatif de <,001. Pour les tendances de réponses liés à la question sur la statue équestre de Léopold, il atteint ,311 pour un indice significatif d'également <,001 ; et ,281 pour le buste du Général Storms avec toujours un indice significatif de <,001. Ici, une corrélation a pu être réalisée entre le niveau d'éducation et la considération quant aux bienfaits de la colonisation. Le coefficient est de -,208 pour un indice significatif de ,010. Il est cependant difficile d'en tirer des conclusions dû à la représentativité inégale des échantillons entre les différents niveaux extrêmes, à savoir « niveau primaire », « secondaire inférieur » et « master ». Lorsque l'on isole ces trois échantillons, il reste 29 « études secondaires supérieurs », 56 « études de type bachelier » et 33 « études de type master ». Sans en tirer des conclusions, on peut remarquer que le niveau 0 reste stable et proportionnellement logique. Les personnes ayant un diplôme d'étude secondaire supérieur ont un score plus positif, 56,6% donc présentant plus de résidus de culture coloniale tandis qu'ils sont 34,4% à avoir un score négatif. Au niveau d'étude de type bachelier, la tendance se stabilise parfaitement avec 42,9% de score plutôt positif et 42,9% de score plutôt négatif ; et finit par se renverser complètement au niveau d'étude suivant, les études de types master. 18,2% sont en score positif contre 63,7% en score négatif. On retiendra seulement ici que plus les répondants pensent que la colonisation eut des bienfaits pour les anciennes colonies en terme d'infrastructure et de « *civilisation* », plus ils auront un score positif, donc en défaveur des questions sur la décolonisation de l'espace public.

---

<sup>81</sup> Sans oublier que l'échantillon des +65 est sous représenté avec un N=15, alors que les 18-35 N=32, et les 35-65 N=70, pour cette question.

## Les stéréotypes de « race »

Le troisième élément est celui des stéréotypes de « race » à travers la bande dessinée « Tintin Au Congo ». Comme nous l'avons vu, cette œuvre de littérature a été au cœur d'une polémique judiciaire entre 2007 et 2012 et reste depuis un sujet de controverse lardé quelque part entre le simple objet culturel de divertissement et la concentration de stéréotypes raciaux intériorisés. Seulement 11,5% des répondants acquiescent avec la proposition disant que le contenu de la bande dessinée est « raciste », tandis que 62,8% pensent qu'elle était en accord avec son temps, et que 25,5% pensent que « ce n'est qu'une bande dessinée ». Ce raisonnement se reflète dans la manière de répondre aux différentes questions sur la décolonisation de l'espace public<sup>82</sup>. Là où l'option « était en accord avec son temps » est relativement stable dans toutes les distributions de fréquences peu importe les questions, les deux « extrêmes » elles, varient. Plus le répondant aura tendance à considérer que c'est « juste une bande dessinée », plus il aura un score positif aux questions sur la décolonisation de l'espace public, donc défavorable. A l'inverse, le pourcentage de personnes ayant répondu « son contenu est raciste » augmente au fur et à mesure que le score des répondants est en négatif, signifiant qu'ils sont en faveur d'une décolonisation de l'espace public. Ces variations sont systématiques, sauf dans le cas des réponses les moins représentées. Typiquement, « une plaque explicative est suffisante » à la question sur la statue de De Deken ne rentre pas dans le rang, mais cela peut s'expliquer par son N=11, bien moins représentatif que les autres réponses. Pareil pour la réponse « sans avis » au buste du Général Storms, qui ne rentre pas dans le rang et dont le N=10. Lorsque les échantillons par réponse donnent une représentativité raisonnable, ces variations sont constantes. Cette question mise en relation avec celle qui se rapporte à la réputation du roi Léopold révèle que sur toutes les personnes qui pensent que l'appellation « génocide » est « exagéré » ou « irrespectueux » (c'est-à-dire 27,1% des réponses à la question), seules deux ont coché « le contenu de cette bande dessinée est raciste ». Mise en relation avec la question sur les bienfaits des colonies, seuls deux de tous les répondants ayant un score positif (soit 4,3%) pensent également que le contenu de la bande dessinée est « raciste ».

## Paternalisme

A la question « Avez-vous une idée de pourquoi la République Démocratique du Congo est un des pays les plus pauvres au monde ? » 38,8% des répondants trouvent des raisons internes comme la guerre qui ravage le pays depuis plusieurs décennies, la corruption ou le manque de commerce international et affichent donc un score positif. A l'inverse, 36% des répondants trouvent des raisons externes comme la dette publique d'après indépendance ou la présence de multinationales étrangères dans la gestion des ressources naturelles. 25% ont, quant à eux, répondu qu'ils n'étaient pas en mesure de répondre avec exactitude, ou ont coché des réponses qui

---

<sup>82</sup> Ici, les statistiques sont tirées grâce à l'analyse exploratoire des tableaux croisés dynamiques. La manière dont a été posée la question, sans choix multiples, ne permet pas de créer un agrégat de réponse. De ce fait, une Normal ne peut être tirée et donc les corrélations, s'il y en a, ne seraient pas pertinentes.

s'annulent en termes de pondération, et ont de fait un score nul<sup>83</sup>. Cette question ne rencontre pas l'objectif espéré en termes de corrélation et d'influence sur les autres questions. Néanmoins, elle nous donne malgré tout quelques indications. La corrélation entre cette question et la question sur les bienfaits des colonies a un coefficient de ,277 et un indice significatif de ,001, ce qui signifie que l'on peut affirmer que plus les personnes ont un score positif dans l'une des questions, plus leur score est également positif dans l'autre, démontrant la présence de résidus de culture coloniale. En d'autres termes, les personnes pensant que les anciennes colonies tirent des avantages aujourd'hui du fait de leur colonisation sont également ceux qui pensent que les problèmes économiques du Congo sont majoritairement dus à des problèmes politiques internes. La corrélation est encore plus forte (Coeff. Corr. ,315 / sig. <,001) lorsque la question est mise en relation avec celle à propos de la réputation du roi. Ainsi, plus les individus sont en désaccord avec le terme « génocidaire » pour parler de la gestion léopoldienne du Congo, plus ils auront tendance à penser que le Congo est économiquement instable à cause de problèmes politiques internes. Mise en relation avec la question sur « Tintin au Congo », 47,2% des personnes qui pensent que « Tintin au Congo » c'est « juste une bande dessinée » ont un score positif, tandis que 41,1% ont un score négatif à la question sur la pauvreté du Congo, la différence étant les personnes au score nul. 37,6% des personnes qui pensent que cette bande dessinée était « en accord avec son temps » ont un score positif contre 32,9% qui ont un score négatif, la différence étant toujours les scores nuls. Enfin, seuls 23,5% des personnes ayant coché « le contenu de cette bande dessinée est raciste » ont un score positif, contre 41,1% qui ont un score négatif à la question de la pauvreté du Congo. Cette corrélation, bien que maigre et manquant de parité entre les échantillons, semble démontrer que les personnes au score positif, donc considérant les problèmes économiques du Congo comme majoritairement internes, sont ceux qui pensent le plus que « Tintin au Congo » est « juste une bande dessinée » et ceux qui pensent le moins que « son contenu est raciste ».

### **Méconnaissance des faits historiques**

Enfin, le dernier élément d'analyse est la méconnaissance à l'égard de l'histoire coloniale. En choisissant une date marquant un évènement frappant, et à mi-chemin entre le début de la colonisation et aujourd'hui, j'avais formulé le postulat que la connaissance pourrait être un facteur en faveur de la décolonisation de l'espace public. La raison est simple, les zoos humains font parties des épisodes peu flatteurs de l'histoire de la Belgique et aujourd'hui, dans la société civile, peu de monde connaît véritablement leur existence. L'hypothèse était donc que la connaissance de la date exacte serait potentiellement un gage d'intérêt et de conscientisation, donc d'élément en faveur de la décolonisation de l'espace public. Il est possible, question par question, de caractériser l'échantillon qui détient la bonne réponse (vu le grand nombre de réponses dans la catégorie « Je ne sais pas », il est concevable d'estimer que la quantité de personnes ayant choisi « au pif » est limitée). 25% des répondants avaient

---

<sup>83</sup> L'analyse ici ne permet pas de détacher un groupe de l'autre et les classe au même titre dans le score 0, alors qu'ils y figurent pour des raisons différentes. Certains ont des nuances qui ne pourront malheureusement pas être analysées.

la bonne réponse. 55% ont choisi l'option « Je ne sais pas », les 19% restants sont répartis dans les mauvaises réponses. Premièrement, croisés à la question se rapportant à la réputation du roi, 66,6% des répondants ayant la bonne réponse ont un score négatif, c'est-à-dire qu'ils estiment que l'appellation de « génocide » est juste et vraie. Croisés avec la question des bienfaits des colonies, 50% des détenteurs de la bonne réponse ont un score précisément de -1, sur l'échelle allant de -3 à 3, tandis qu'en face, 30% sont au niveau 1 et 13,3% au 0. Croisés cette fois à la question liée à la pauvreté du Congo, 26,3% ont un score négatif, 26,3% ont un score neutre et 47,4% ont un score positif. Enfin, et c'est peut-être l'information la plus intéressante, une seule personne, soit 2,5% de ceux qui ont la bonne réponse pense que « Tintin au Congo » est « juste une bande dessinée ». 82,5% la pense « en accord avec son temps », et 6 personnes, soit les 15% restants, pensent que son contenu est « raciste ». Il est intéressant de noter que ces 15% représentent 35% de l'échantillon des personnes considérant le contenu de « Tintin au Congo » comme « raciste ». Il semblerait donc, après cette analyse exploratoire, qu'il n'est pas dénué de sens de dire que les personnes connaissant l'année de l'inauguration du dernier zoo humain belge pencheraient plutôt du côté des scores négatifs de la balance vis-à-vis de la présence de résidus de culture coloniale. Une fois croisés avec les questions sur la décolonisation de l'espace public, cet échantillon donne des résultats étonnants. Si pour la statue de De Deken et le buste de Storms, le taux de personnes ayant la bonne réponse avoisine les 65% de scores négatifs, il atteint 72% pour la place Lumumba. Par contre, pour la statue de Léopold II place du Trône, les personnes détentrices de la bonne réponse sont à 52,6% dans les scores positifs contre 47,2% de score négatifs, la différence étant les scores neutres. S'il est impossible de dire si la méconnaissance de cette date est véritablement un facteur en défaveur de la décolonisation de l'espace public, ou une preuve de la présence de résidus de culture coloniale, il semble en revanche raisonnable de dire que les tableaux croisés dynamiques affirment que la connaissance de cette date est un facteur en faveur de la décolonisation de l'espace public, mais, de nouveau, il est impossible de tirer des conclusions à ce stade.

### **Radicalité de la définition de la décolonisation de l'espace public**

La première question du questionnaire (hormis les questions sociodémographiques) était une question de définition, « Que signifie la décolonisation de l'espace public selon vous? ». 55% pensent que c'est la volonté de systématiquement retirer tous les symboles coloniaux de l'espace public. 26,1% pensent que c'est la volonté de réfléchir à la pertinence des symboles coloniaux présents dans l'espace public, tandis que 3,4 % pensent que c'est une question de restitution des symboles coloniaux. Enfin 6,3% pensent que cela a avoir avec une modification de la manière dont les anciens colonisés sont montrés dans l'espace public. Fondamentalement, comme nous l'avons vu dans la partie théorique dédiée à la décolonisation de l'espace public, toutes ces réponses pourraient être considérées comme potentiellement correctes tant la conception de ce qu'est et comment doit se passer la décolonisation de l'espace public est protéiforme. Cependant, la première proposition revêt un aspect radical comparée aux autres, qui sont elles plus dans la mesure. Cette nuance était volontaire. Essayons de déterminer qui

sont les personnes qui ont une vision plus radicale de ce qu'est, selon eux, la décolonisation de l'espace public. Les personnes qui pensent que la définition c'est « le retrait systématique de tous les hommages coloniaux » sont 50% à avoir un score positif contre 43,3% à avoir un score négatif à l'agrégat G02A (décolonisation). Et 42,2% à avoir un score positif contre et 55,2% à avoir un score négatif à l'agrégat G03A (résidus de culture coloniale). Impossible de tirer une conclusion. Pour comparaison, ceux qui pensent que la décolonisation de l'espace public c'est « la volonté de réfléchir à la pertinence qu'ont encore aujourd'hui les hommages coloniaux dans l'espace public », sont 25,7% à avoir un score positif contre 67,5% à avoir un score négatif à l'agrégat G02A ; et 31% à avoir un score positif contre 58,6% à avoir un score négatif à l'agrégat G03A. Autrement dit, les personnes qui pensent la définition de manière moins radicale ont tendance à être plus en faveur de la décolonisation, sans forcément qu'il y ait de corrélation avec ceux qui ont une compréhension plus radicale de la chose. Les deux autres définitions sont trop sous représentées que pour être pertinentes.

### **Discussions sur ces résultats**

Les résultats obtenus grâce à cette démarche empirique nous apprennent plusieurs choses. La première, évidente, est l'importance accordée à la figure du roi Léopold II et à sa réputation. Le terme « génocidaire » pour décrire sa gestion de l'EIC, première fois considérée sous ces termes par Adam Hochschild (1999) faisait déjà débat il y a vingt ans. Il divise toujours aujourd'hui. Il ne fait à cet égard aucun doute que la réhabilitation dont son image a fait l'objet après la première guerre mondiale n'a que peu perdu de ses écailles jusqu'aujourd'hui. Malgré les disparités de représentativité que présente l'échantillonnage par tranches d'âges, une tendance se dégage avec assez d'évidence : plus les personnes sont âgées, plus elles ont côtoyé la culture coloniale dans sa période vivifiante, plus elles sont attachées à l'image du roi. La puissance de la propagande coloniale a gagné les cœurs, et cette génération, plus que les autres, cajole l'image du deuxième monarque du royaume pour ses qualités de visionnaire bâtisseur (Stanard, 2019), reléguant les méfaits reconnus au second plan. Le coefficient de corrélation de ,311 ne trompe pas, ceux qui sont en désaccord avec l'appellation sont ceux qui croient aux bienfaits des colonies. L'espace « commentaire » de la deuxième section de question nous donne quelques précisions : les répondants ayant choisi cette option pour s'exprimer montrent un radicalisme anticolonial fort, mettant en avant le caractère abusif économiquement et socialement parlant de la colonisation et/ou une vision à l'opposé de l'évolutionnisme. A l'inverse, les commentaires laissés en faveur des colonies expriment l'intérêt « qu'on le veuille ou non » qu'a eut le colonialisme sur les autochtones, mais aussi le « regret » du manque de préparation face à l'indépendance. L'un d'eux cite d'ailleurs le plan de trente ans de Jef Van Bilsen. L'analyse exploratoire nous apprend également que ceux qui pensent que Léopold II ne mérite pas cette appellation et qu'il faut avoir une vision bénéfique de la colonisation sont également ceux qui ne voient pas de stéréotypes racistes dans la bande dessinée « Tintin au Congo », au contraire, c'est cette même population qui a tendance à considérer que « c'est juste une bande dessinée ». Les volontés philanthropiques qui cachent la colonie sont donc toujours

présentes, et la non reconnaissance des stéréotypes associés à la race et à la culture (car c'est bien de cela qu'il s'agit dans « Tintin au Congo ») contribue à perpétuer une vision évolutionniste de l'humanité et salvatrice des européens envers les africains. Si les autochtones ne sont nullement considérés comme mauvais, comme des ennemis ou des gens à craindre et que la malveillance serait un terme inexact pour qualifier la représentation des congolais dans l'œuvre, il est pourtant indéniable qu'ils sont catégorisés à l'antagonisme de Tintin, l'européen. « Paresseux », « simples », « bons », au français approximatif, au courage inexistant et incapables de résoudre l'équation « 2+2 », les « noirs » comme ils sont qualifiés, reflètent l'image d'un peuple à l'opposé de la modernité, reconnaissant du colon qui les éduque et leur transmet la modernité. Les armes « à l'européenne », les vêtements en fourrure que porte une femme alors qu'elle est nu pieds, l'utilisation hasardeuse des locomotives à vapeurs, sont autant de « preuves » que la *civilisation* ne fait pas partie des gènes des autochtones et qu'ils ont encore tout à apprendre (Girard, 2012). S'il est un fait que cette bande dessinée « était en accord avec son temps », il est un autre fait que la non-reconnaissance des stéréotypes associés à la race et à la culture qui y sont figurés participe à faire perdurer l'image paternaliste et éducatrice positive de la colonisation. L'analyse statistique ne nous permet pas, à ce stade, d'affirmer avec quelle force ces éléments sont liés entre eux dans l'esprit des répondants. Néanmoins, elles nous donnent assez d'indications que pour comprendre les raisons pour lesquelles le débat sur la décolonisation de l'espace public peine à s'épanouir. Les étapes décoloniales dont parlent Landman et Makakavhule (2021) montrent ici les limites du terrain : « Reconnaître et commémorer », n'est pas encore concevable pour 53,1% qui considèrent comme « incorrect », « exagéré » ou « irrespectueux » le terme de « génocide ». Ce processus appelle à « *poser des questions douloureuses et faire face au passé inconfortable [...] C'est le pré requis nécessaire pour la reconstruction du savoir et de l'espace ; c'est l'ouverture à la voie de la reconnaissance de ce qui s'y trouve, comment cela est représenté et comment cela peut être interprété. En d'autres termes, de la compréhension de comment l'histoire et le savoir ont été détournés* » (Landman & Makakavhule, 2021 :546). Dans cette optique, la corrélation entre l'attachement à la figure mythique du roi Léopold II et la réticence à entrevoir un futur pour les figures coloniales en dehors de l'espace public prend du sens, notamment dans le cas du buste du Général Storms. L'analyse du cas de la statue de Léopold II ne nous permettant pas vraiment de savoir si le désaccord est attaché au civisme, à la statue ou à Léopold II. Comme le souligne Brenda Schmahmann (2019), le moment de l'enlèvement des statues est primordial. Retirer une statue ne garantit en rien que cela soit évocateur de changement ou que cela aille de paire avec l'intelligibilité du geste pour la société civile. « Reconnaître et commémorer » s'apparente donc d'abord à une communion autour d'un questionnement du passé, pour en faire « *ressurgir les événements et les héros et se rappeler leur importance et leurs sacrifices* » (Landman & Makakavhule, 2021 : 547). L'indifférence générée par la commémoration nominale de Lumumba a de quoi questionner à cet égard. Car si Léopold II, le Père Constant de Deken et le Général Storms font indéniablement partie de notre histoire, Patrice Lumumba aussi. Ces conclusions (si on peut les appeler ainsi) nous apprennent en fait que plus qu'une question d'éducation de l'histoire, les statues traduisent,



pour ceux qui y restent attachés, une *nostalgie* de l'histoire. Les résultats de l'enquête sont relativement rassurants quant au futur de la décolonisation en général. Mais ils montrent tout de même un lien indéniable entre les différentes rhétoriques qui ont légitimés les colonies et montrent effectivement que plus qu'une manière individuelle de voir les choses, ces résidus de culture coloniale ont un impact sur la vie en société et sur le vivre-ensemble belge.

La partie suivante, consacrée à la contribution qualitative de ce travail, à pour but de comprendre la répercussion que peut avoir ce débat sur des personnes issues des diasporas (belgo-)congolaises et (belgo-)rwandaises.

## 2. Méthode qualitative par interviews

Les résultats de l'enquête quantitative nous démontrent que les résidus de culture coloniale sont encore présents dans certaines mentalités, dans certaines manières de concevoir l'histoire qui nous lie à notre passé colonial et aux anciennes colonies, tout particulièrement le Congo. Plus qu'une affaire de cahiers d'école, l'histoire se vit et se ressent tous les jours. Elle fait partie intrinsèque de qui nous sommes. Et en tant que pays anciennement impérialiste, la Belgique a aujourd'hui un devoir envers les ressortissants de ses anciennes colonies, celui du vivre-ensemble serein. Les résultats statistiques précédemment analysés nous enseignent que si le futur de la décolonisation de l'espace public est loin d'être condamné, il reste pourtant du chemin. Ce qui a fait les beaux jours de la culture coloniale belge il y a maintenant plus d'un demi-siècle a laissé des traces. Ces traces ont un impact certain sur le bien-être du débat public, et les visions s'opposent encore aujourd'hui sous différentes rhétoriques mais dont l'enjeu est central à tous : quelle vision de l'histoire avons-nous envie de faire vivre dans ce qui nous appartient à tous en tant que Belges et résidents de Belgique ? Aujourd'hui, en 2021, deux monuments sont dédiés à des figures autres que coloniales de l'histoire du colonialisme belge : la place Lumumba à Bruxelles, et le monument à Paul Panda Farnana, à Bruxelles également. Nous avons eu l'occasion de comprendre quels sont les éléments qui sont pris en compte dans le débat sur la décolonisation de l'espace public, voyons désormais comment sont perçus ces arguments par les personnes, qui se sentent eux-mêmes concernés par la question, en plus de leur statut diasporique.

### 2.1. Perspectives méthodologiques et techniques d'enquête

#### **Objectif et question de recherche**

A travers les entretiens qui ont été réalisés, l'idée était de donner la parole à des personnes pour comprendre leur expérience propre et personnelle vis-à-vis de la colonisation et de la décolonisation de l'espace public. Pour ce faire, les entretiens ont tournés autour de trois pôles. Le premier à propos de la présence de figures coloniales dans leur espace public, de ce que cela leur évoque et de la place qu'ils donnent à la décolonisation de l'espace public. Ensuite leurs sentiments par rapport à l'évolution de ce débat et l'image que la Belgique renvoi d'elle-même et de

sa relation avec son passé à travers cela. Enfin, de comment eux-mêmes, en tant que personnes issues des diasporas des anciennes colonies, réceptionnent les évolutions de ce débat. Les discussions qui en sont ressorties nous permettent d'avoir un éclaircissement sur la manière dont ces personnes ressentent le vivre-ensemble et la diversité en Belgique, dans son contexte postcolonial, mais aussi de quelles pistes doivent être suivies dans l'optique d'un espace public plus inclusif pour tous.

En donnant la parole aux personnes faisant partie des diasporas et qui de ce fait, se sentent personnellement concernées par ce débat, mon but est d'ouvrir à la discussion d'un point de vue différent de celui à travers duquel nous venons d'observer le phénomène. Nous avons eu l'occasion de comprendre le point de vue de personnes qui, à 90% étaient de nationalité et d'origines belges, il est désormais tout à fait pertinent d'observer et de chercher à comprendre le phénomène depuis l'autre point de vue, celui des minorités.

### **Les répondants et les interviews**

Six personnes ont participé à ces entretiens que l'on peut qualifier de directs. « *Les investigations qualitatives classiques s'intéressent à ce qui est spécial. En ce sens, aucune attention particulière n'est accordée à la procédure de sélection, car ce qui est spécial dans un cas particulier est déjà déterminé par le choix de l'objet* » Merckens (2004 :165). Cette technique s'est imposée d'elle-même. En annexe se trouve un tableau récapitulatif des discussions. Trois hommes et trois femmes ont répondu aux entretiens. Tous font partie de la génération Z, c'est-à-dire qu'ils sont nés dans les années nonante. Le plus jeune a 24 ans, tandis que la plus âgée à 27 ans. Deux d'entre eux, les répondants, (2) et (3) sont congolais. Tous deux sont en Belgique depuis plusieurs années pour leurs études supérieures. La répondante (5) est métisse congolaise, de deux parents eux-mêmes métisses, tout deux nés au Congo. Le répondant (4) est d'origine Congolaise, et réside en Belgique depuis son enfance. Enfin les répondant(e)s (1) et (6) sont rwandais(e)s et vivent en Belgique, depuis l'enfance pour la répondante (6), et depuis ses quinze ans pour le répondant (1). Tous (dont les répondants (2) et (3) comportent une évidence certaine du fait de leur présence en Belgique de manière potentiellement temporaire puisqu'ils sont venus y étudier) disent garder des liens forts avec leur pays d'origine, mais seule la répondante (5) dit y visiter sa famille de manière ponctuelle. Il y a donc quelques dénominateurs communs à tous ces répondants : tous sont nés au pays d'origine sauf la répondante (5), qui est d'ailleurs la seule à le côtoyer physiquement. Se sont donc tous des expatriés de première génération, sauf la répondante (5) qui elle est de la deuxième génération. Tous sont issus de la même génération et des deux mêmes pays d'Afrique Centrale, anciennement colonisés par le Belgique. Aucun n'avaient d'aptitude particulière à parler de la décolonisation de l'espace public, à l'exception de la répondante (5) qui a fait un master en African Studies à l'université de Gand, travaille à l'Afrika Museum de Tervuren et a été choisie comme experte dans le groupe de travail sur la décolonisation de l'espace public, commandé par le ministère du patrimoine et de l'urbanisme bruxellois, dont le rapport devrait arriver dans les premières semaines de l'année

2022. Pour trouver ces répondants, plusieurs annonces ont été postées sur des groupes facebook de communautés étudiantes, dont la répondante (3) faisait partie. Trois des répondants (les (1), (5) et (6)) sont des connaissances personnelles, tandis que les deux restants (les (2) et (4)) ont été intéressés de participer à cette étude par le bouche-à-oreille, via des connaissances que nous avons en commun. Les interviews ont duré tous autour de 30 minutes, deux étaient en face-to-face (les (1) et (2)), tandis que tous les autres se sont déroulés par téléphone. Ils ont tous été réalisés entre le début novembre et la fin décembre. Ils ont été réalisés selon un procédé directif, c'est-à-dire que les entretiens ont tous tournés autour de la série de question qui avait été préparée au préalable, ne laissant pas trop de place à l'écartement vis-à-vis du sujet défini. A l'exception de l'interview du répondant (2), tous les entretiens ont été enregistrés par audio, dans un souci d'aisance par rapport à la discussion, ainsi que de retranscription. L'interview du répondant (2) n'a pas pu être enregistrée car l'endroit de la rencontre ne s'y prêtait pas. La retranscription exacte des entretiens peut être fournie sur demande. Pour un souci de facilité et d'anonymat, le prénom des répondants a été changé en chiffre, suivant simplement la logique de l'ordre par lequel les entretiens ont eu lieu, c'est-à-dire que le répondant (1) est le premier à avoir été interviewé tandis que la répondante (6) est la dernière.

## 2.2. Résultats des discussions

### **Décoloniser l'espace public avant de décoloniser les esprits ?**

Les deux premières questions posées aux intervenants portaient sur leur opinion et leurs considérations générales envers la décolonisation de l'espace public. A cette question, tous sont unanimes : la décolonisation de l'espace public ne peut être comprise et entreprise que dans un contexte plus large de décolonisation générale. Tous la voient comme la conséquence logique d'un processus en amont, où la décolonisation de l'espace public apparaîtrait alors comme une « évidence ». Seule la répondante (5), qui fait partie du groupe travail interfédéral sur la question, voit les choses dans l'autre sens : la décolonisation de l'espace public, selon elle, est l'occasion de mettre le doigt sur un système globale hérité de la période coloniale et doit être vu comme l'opportunité de plonger dans le sujet. Ce serait donc, selon elle, la porte d'entrée vers la problématique de la décolonisation générale. Une tendance se dégage dès cette première question : les intervenants non belges, donc les (2) et (3) ainsi que le premier intervenant (1), arrivé en Belgique durant l'adolescence, considèrent la décolonisation de l'espace public comme étant plutôt secondaire, alors que les trois autres, née en Belgique pour la répondante (6) et arrivés dans l'enfance pour les (4) et (5) lui accordent une place plus prégnante, voir primordiale dans le cas des intervenants (4) et (5). Dans le cas des deux intervenants non-belges, la question de la décolonisation de l'espace public était inconnue avant d'arriver sur le sol belge et d'être confrontés au débat public qui a fait grand bruit durant les manifestations Black Lives Matter. L'intérêt pour la décolonisation de l'espace public et la place à lui accorder semblent aller crescendo avec la longévité de résidence en Belgique. La balance, dont le centre serait

l'équilibre parfait entre l'importance accordée à la décolonisation de l'espace public et l'importance à accorder à « toutes les autres formes » de décolonisation, semble pencher du côté de « toutes les autres formes » pour les intervenants (1), (2) et (3). Tandis que pour ceux qui résident en Belgique depuis l'enfance ou la naissance, l'importance accordée est plus forte, plus conscientisée, au même titre que toutes les « autres formes de décolonisation ». En tant que citoyens congolais, les répondants (2) et (3) portent le même discours : « *A l'école on nous enseigne encore comment les belges sont venus révolutionner le pays et nous amener la modernité, on devrait commencer par changer ce discours-là sinon le reste est inutile, comment les gens pourraient comprendre ?* » (Intervenant (2), le 30-11-21). « *Moi j'ai appris les méfaits que les belges ont fait à mon propre peuple en partant vivre à des milliers de kilomètres de chez moi, comment ca se fait ? Chez nous on nous enseigne ce que le blanc est venu faire de bien. Ca s'arrête là, à part Lumumba. C'est tout* ». (Intervenante (3), le 17-12-21). Tout deux placent la décolonisation historique bien avant la décolonisation de l'espace public. A ce titre, le répondant (2), originaire de Lubumbashi, m'explique d'ailleurs que d'aussi loin qu'il se souvienne, les cours d'histoire commençaient avec l'arrivée des européens sur le continent et n'étaient fait que de lien avec les *blancs*. La répondante (3), originaire de Kinshasa, m'explique elle par contre qu'on lui a enseigné l'histoire des grands royaumes d'Afrique Centrale avant l'arrivée des Européens et de l'esclavage. Pour elle, la décolonisation de l'espace public, « *c'est juste symbolique. Ce serait un signal fort envers le peuple congolais si cela était fait avec honnêteté, mais ce serait toujours insuffisant* » (Intervenante (3), le 17-12-21). Pour le répondant (1), rwandais et résident en Belgique depuis son adolescence, l'intériorisation coloniale est plus profonde que l'histoire. Selon lui, c'est la mentalité de tout le continent qui doit changer. « *Les africains entre eux ils se regardent avec méfiance. Tu dirais qu'ils ont toujours pas enlevé les lunettes des clichés des colons, ils se traitent de fainéants et de profiteurs entre eux. Le panafricanisme on en est loin avec des mentalités encore aussi cloisonnées. Il y a un vrai travail de déconstruction de leur propre image*» (Intervenant (1), le 24-11-21). L'intervenant (4), jeune juriste d'origine congolaise, en Belgique depuis son enfance, parle aussi très vite d'enseignement : « *21% des belges ne sont pas en mesure d'identifier les liens qui existent entre le Congo et la Belgique [...] donc c'est sur qu'ils ne comprennent pas toutes les conséquences que ca a aujourd'hui. [...] Pour moi, les cours d'histoire c'est avant tout des cours pour former des patriotes, pour rendre les gens fiers d'être d'un tel ou d'un tel pays, donc fatalement on parle que de ce qu'il y a de reluisant, on élimine tous les coins d'ombre* » (Intervenant (4), 18-12-21). La répondante (6) appuie également le fait que l'enseignement doit être utilisé pour être le berceau d'une réflexion décoloniale, et voit cela comme le moyen d'infléchir la propagation des stéréotypes hérités de la période coloniale dès le plus jeune âge. De manière générale, tous m'ont parlé de la situation décoloniale africaine, c'était même la centralité du discours des trois premiers (1), (2), (3) intervenants. Selon eux, la situation au Congo notamment ne permet pas vraiment ce genre de réflexion. « *Là-bas les privilèges c'est un vrai truc. Si t'es fils de ministre la vie est belle, sinon c'est un peu la merde. Si t'es fils de chômeur, c'est vraiment la merde. C'est difficile de faire sa route tout seul. Du coup les gens ils pensent à survivre et à faire de l'argent. Ils pensent pas*

vraiment à tout ça [la décolonisation]. [...] Si on veut faire bouger les choses de ce côté, il faudrait commencer par faire évoluer la situation du pays. Il y a encore des gens qui n'ont ni acte de naissance, ni carte d'identité au pays tu vois ? » (Intervenant (2), le 30-11-12). La répondante (3) m'explique également que de son expérience, la Belgique est encore très présente dans les affaires internes du Congo. « Les banques, la diplomatie, l'éducation... [...] Tout est encore super lié aux belges » (Intervenante (3), le 17-12-21). La décolonisation de l'espace public est donc vue comme l'enchaînement logique d'un processus plus long et plus profond, dont l'ancrage doit se trouver directement à la racine, dans les sociétés des pays anciennement colonisés et devant impérativement commencé par une décolonisation des savoirs.

### **Quelle image la Belgique donne-t-elle d'elle-même à cet égard?**

La question suivante portait sur l'image que la Belgique renvoi d'elle-même compte tenu de tout ce qui a été dit avant. Ici, les avis sont plus dispersés : « Ben les européens ils n'ont aucun intérêt à ce que l'Afrique soit forte et indépendante, ils perdraient trop de thunes et de pouvoir » (Intervenant (1), 24-11-12). « Ca donne l'image d'un pays qui n'assume pas ce qu'il a fait même si c'était il y a longtemps... » (Intervenant (2), le 30-11-12). « Le problème c'est qu'on a mit ces statues, pas pour ce qu'il [Léopold II] a fait de bien en Belgique, mais pour ce qu'il « aurait fait de bien » au Congo. Donc c'est du mensonge » (Intervenante (3), le 18-12-21). « L'image d'un pays qui n'a pas envie d'ouvrir la discussion sur des choses symboliques, ils gardent la discussion opaque pour éviter de devoir creuser derrière. C'est sur que ça amènera la discussion plus loin, alors c'est risqué » (Intervenant (4), le 18-11-12). « Ca donne l'image d'un pays qui ne sait pas comment gérer son passé et du coup, glorifie des meurtriers... » (Intervenante (5), le 26-12-21). « Le fait que ce débat ne s'épanouisse pas ça montre que la Belgique s'en fiche un peu de l'héritage colonial qu'elle a laissé en Afrique Centrale. [...] Ils se déresponsabilisent et font comme si c'était vraiment du passé et qu'il n'y avait pas de conséquences. C'est pas vieux les colonies, on a l'impression que c'était il y a milles ans mais les conséquences elles sont bien visibles, surtout dans ces pays-là ». (Intervenante (6), le 28-12-21). Les réponses ici sont particulièrement intéressantes dans la mesure où elles sont vraiment multiples. Outre l'idée que « cela cache quelque chose de plus profond », à savoir un néocolonialisme économique et diplomatique dont les tenants dépassent malheureusement les prétentions de cette contribution et dont, par conséquent, je ne discuterai pas ici ; chaque réponse traduit une sensibilité propre, contrairement à la question précédente où les réponses font majoritairement appel à une rationalisation de la problématique. On ressent l'idée des rapports de domination au delà des questions économiques. La Belgique ici tend à avoir le rôle, selon eux, de gardien du rapport de force et de détenteur de la volonté et de la possibilité de l'amenuiser ou non. « Qui n'assume pas », « qui n'a pas envie », « qui ment », « qui s'en fiche »... Les considérations des intervenants à l'égard du reflet du pays dépeint l'intentionnalité, la volonté de ne pas rendre les choses plus transparentes.

## Quel message implicite ou symbolique est renvoyé aux diasporas à travers ce débat ?

Enfin la dernière thématique portait sur le message implicite, symbolique que l'évolution du débat renvoi aux personnes issues des diasporas, et les sentiments que cela peut générer chez eux. A cette question, les réponses s'inscrivent sur plusieurs niveaux. Un niveau assez personnel d'abord : « *Le fait que les statues soient là, sans contexte, sans rien... Ca te fait sentir comme un citoyen de seconde zone tout simplement. Moi mon histoire je la connais, pourtant autour de moi je ne vois que ceux qui ont tué, maltraité... Ca joue sur le développement de ton identité c'est certain* » (Intervenante (5), le 26-11-12). « *Il y a encore des personnes opprimées, si t'es neutre t'es du côté de l'opresseur [...] Ce n'est pas normal que des gens ne veulent pas faire avancer les choses, c'est loin d'être fini* » (Intervenant (4), le 18-12-21). « *On se sent pas trop respecté... On sait ce qu'il s'est passé et pourtant personne en parle et pire, on ment* » (Intervenant (2), le 30-11-12). Un niveau méso, communautaire ensuite : « *Ca signifie que le point de vue qu'ils avaient sur nous n'a pas changé et ne changera jamais. On était pas vraiment des belges à l'époque, d'une certaine manière on ne l'est toujours pas vraiment aujourd'hui. La mixité est là, ici en Belgique pourtant et je me demande quel est son futur si ça continue comme ça. C'est décevant et ça fait un peu peur pour le futur... Le vivre-ensemble est impacté c'est sur* ». (Intervenante (6), le 28-12-21). « *Les actes sont banalisés. Chez nous, vu que l'histoire est enseignée d'une certaine manière et qu'on voit encore les belges comme des gens qui ont fait le bien, c'est comme si tout le reste, le négatif, c'était pas grave, ça n'avait pas d'importance...* » (Intervenante (3) le 17-12-21). Et un niveau plus macro social enfin : « *Il n'y a pas de messages. Les Africains sont matrixés, on leur donne le FCFA, ils sont contents, on leur donne NBA Africa, ils sont contents. Mais qui empêche l'argent ? On sait pas, qui organise vraiment ? On sait pas. Pourquoi ils ne le créent pas eux-mêmes ?! Non on leur donne, ils sont content* » (Intervenant (1), le 24-11-12). Les réponses ici, peut importe le niveau sur lequel elles s'inscrivent, touchent à l'intégrité des personnes. Les notions de respect, de place dans la société reviennent souvent. Les sentiments dégagés par tout cela sont aussi variés qu'il y a d'intervenants. Chez certains, la résilience est de mise : « *Il vaut mieux avoir de la sagesse. Il y en aura toujours pour penser que l'homme noir est inférieur, alors il vaut mieux avancer avec soi-même* » (Intervenante (3), le 17-11-12). Chez d'autres, c'est l'action qui est mise en avant : « *Je pense que c'est difficile de faire bouger les choses mais c'est pas en partant qu'on y arrivera. Mon diplôme [au Congo] il va valoir beaucoup alors je veux l'utiliser pour investir dans mon pays, pas ailleurs* » (Intervenant (2), le 30-11-12). Pour d'autre, la douleur prend des formes multiples. On peut aller comme ça de la frustration, en passant par du ressentiment, jusqu'à des sentiments de haine : « *ils [les africains] acceptent trop vite la défaite [...] Pourquoi les africains ne se sont pas plus battus quand les colons sont arrivés ? Pourquoi ils ont pas fait bloc ? Tu vas pas me dire qu'ils n'étaient pas assez nombreux ? [...] Et depuis qu'on s'en est rendus compte de tout ça, pourquoi on fait que parler ? Les africains attendent que les européens ou les américains fassent les choses à leur place... C'est comme les dictateurs. Au Cameroun par exemple, le mec fait rire. Il est corrompu, ça fait 40 ans qu'il est là, il se sert dans les caisses de*

*l'état et ne fait pas avancer le pays, mais « il est marrant ». Des fois j'en veux un peu aux miens de pas s'attaquer aux vrais problèmes et de se laisser faire » (Intervenant (1), 24-11-12). « Moi je suis prêt à pardonner et à passer à autre chose si un moment on a une vraie reconnaissance, un vrai pardon. Mais oui j'ai des ressentiments, de la haine parfois à cause de ceux qui minimisent et disent qu'il faut passer à autre chose, que c'est bon maintenant. Je ne peux pas passer à autre chose, il faut prendre les mesures nécessaires pour que ca soit reconnu et que ca n'arrive plus jamais. Comme j'ai dit tantôt, si tu fais rien c'est que t'es du côté de l'opresseur » (Intervenant (4), le 18-12-21). « Ca me scandalise encore beaucoup. Le parc du centenaire c'est beau mais ca a été construit sur le sang... Ca me choque qu'on commémore encore ces statues là. [...] C'est plutôt du dégoût que de la haine » (Intervenante (6), le 28-12-21). « La statue de Léopold II place du Trône, pour nous les congolais oui elle génère de la haine. Des fois je me demande si on est des citoyens comme les autres ou pas. Je me sens pas toujours belge avec tout ça, même si je suis née ici » (Intervenante (5), le 26-12-21).*

### **Perspectives à engager compte-tenu des témoignages**

Compte-tenu de la petitesse du nombre d'intervenants et de la teneur multifactorielle et protéiforme des réponses obtenues, il m'est impossible à ce stade de systématiser. Néanmoins, des pistes se dégagent clairement des discussions.

Malgré la tenue relativement cadrée et directive des entretiens, la centralité des discussions à souvent été défocalisée de la problématique de la décolonisation de l'espace public. Pour la première question, elle est carrément devenue secondaire dans la majorité des cas. Inséparable d'un processus de décolonisation plus large et plus général, dont l'enseignement semble être le point focal, la décolonisation de l'espace public est souvent vue comme un élément découlant d'un consortium plus général et comme une conséquence plutôt qu'un déclencheur, sauf dans le cas de la répondante (5), qui a la particularité d'être directement concernée par la question de par sa qualité d'experte dans le groupe de travail interfédéral. Plusieurs fois, le mot « inutile » est revenu au fil des discussions pour qualifier la décolonisation de l'espace public seule, esseulée du reste du consortium décolonial global. Le problème d'une décolonisation de l'espace public sans l'articulation décoloniale globale qui va avec, comme déjà dit dans la partie 2, c'est le risque qu'une (grande) partie de la société civile n'ai pas les clés conceptuelles pour rendre intelligible le déboulonnement d'une figure qui, pour selon eux n'a pas du tout la même portée symbolique que pour une personne issue d'une ancienne colonie (Schmahmann, 2019), raison pour laquelle les décolonisations des savoirs et de l'histoire doivent être articulées en même temps que la décolonisation de l'espace public (Landman & Makakavhule, 2021). Dans cette optique, la décolonisation jumelle entre l'ancienne colonie et la métropole semble également être inévitable. Si la chose n'a été formulée comme telle par aucun des intervenants, l'importance qu'ils attachent quasiment tous à la situation en Afrique Centrale montre le lien qui existe encore aujourd'hui entre ces sociétés. D'un côté comme de l'autre de l'océan, les tenants

de la vision eurocentrée et positiviste du colonialisme cachent en fait ces liens persistants. L'émancipation décoloniale jumelle, selon Nadia Nsayi, peut être une des clés pour conscientiser sur le néocolonialisme toujours actif aujourd'hui (Baudot, 2020). Et comme tous les répondants sans exception l'ont souligné, l'enseignement est le vecteur de changement pas excellence. Autant en Belgique comme au Congo, l'enseignement sur le colonialisme (lorsqu'il existe) est unilatéral et ethnocentré et montre une omerta partagée mais exprimée différemment. Pour chacun des intervenants, l'enseignement et la connaissance historique sont les clés du débat, et le vecteur d'une réflexion profonde sur les tenants de la complexité de la problématique décoloniale en général. Comme le souligne Candelaria (2020), pour accomplir une véritable réconciliation, gérer la colonialité dans les espaces publics est seulement la pointe de l'iceberg, mais un bon début. Le joindre à l'impératif éducatif qui fait son parallèle (Lauro, 2017) serait certainement un excellent moyen de démontrer un début de volonté politique d'amélioration en vue d'une décolonisation progressive, car c'est une évidence que bien plus qu'un événement ponctuel, la décolonisation est un processus dans le temps et dans la durée (LeGrange, 2019). Le deuxième point commun qui ressort de tous ces entretiens c'est le rapport de force qui émane de l'immobilisme du débat. A l'exception de la répondante (6) qui parle tout d'abord de « laisser-aller », de « je m'en foutisme » pour qualifier l'image que ce débat renvoi de la Belgique, tous montrent une conviction dans l'intentionnalité de ne pas ouvrir le débat. La Belgique est un peu le *gate-keeper* de ce qui peut filtrer ou non du et dans le débat, et en cela revêt la position de force dans le rapport de domination. « *Les laisser en place [les statues] permet d'éviter de remuer un passé peu glorieux et d'éviter la confrontation aux thèses qui soutiennent que les inégalités et les discriminations racistes sont structurelles et qu'elles s'ancrent profondément dans l'histoire de notre pays* ». (Hajji & Maes, 2020 :11). En ce sens, il est compréhensible que des personnes issues des minorités ressentent une forme d'irrespect, de non considération de leur intégrité propre et de leur personne, comme ça a été le cas pour plusieurs répondants. Comment trouver des pistes de réconciliation ? C'est à ce moment-là que le processus décolonial en trois parties dont parlent Landman & Makakavhule (2021) prend tout son sens : reconnaître et commémorer, réimaginer et transcender les représentations qui deviendront dès lors obsolètes pour pouvoir transformer et faire renaître les possibilités du vivre-ensemble postcolonial. Deux répondants ont notamment cité l'idée de remplacer les hommages coloniaux par des noms et des représentations de personnes qui « *ont vraiment foi en l'humanité* » (Répondante (6), le 28-12-21), ou « *qui ont résisté et peuvent raconter une autre version de l'histoire* » (Répondante (3), le 17-12-21). La question autour de la place Lumumba en ce sens est intéressante puisqu'elle montre que si c'est une victoire pour certain, cela génère de l'indifférence pour beaucoup d'autres. Le parallèle de décolonisation des savoirs et de décolonisation de l'espace public s'enrichirait mutuellement grâce à une volonté de représentativité plus multiple des personnages, autre que coloniaux, qui ont fait l'histoire du colonialisme belge. C'est dans ce sens qu'il faut continuer à travailler dans l'optique progressive, mais constante, d'une décolonisation globalisée.



## Conclusion

Résoudre une question aussi complexe que celle de l'héritage d'un passé impérialiste et colonial sur une société donnée est loin d'être une chose simple, même pour un petit pays comme la Belgique, qui en plus, n'a eu « qu'une seule colonie », comparé à ses voisins comme l'Angleterre, la France ou l'Espagne qui se sont divisés presque l'entièreté du globe. Evidemment il existe une myriade de manières de s'attaquer à cette problématique, et c'est par la décolonisation de l'espace public que j'ai décidé d'entreprendre ma contribution. Remonter aux sources des rhétoriques qui ont permis de légitimer les entreprises colonisatrices était une nécessité absolue à toute volonté de compréhension des crispations actuelles autour du débat sur la décolonisation de figurations qui parsèment notre espace public au point qu'elles en deviennent invisibles. Bien plus que les simples considérations de vestiges du passé qu'on leur prête souvent, ces statues et monuments, comme nous l'avons vu, cristallisent en elles cent ans d'idéologie impérialiste, et si c'est une vérité qu'elles témoignent de ce qu'a été la Belgique, elles montrent encore plus sur quelles fondations la Belgique est devenue ce qu'elle est aujourd'hui. Et l'attachement que certaines personnes peuvent ressentir envers elles montrent que la logique propagandiste qui les a faites naître et les a érigées n'en a pas encore fini d'exister, même si elle n'est plus alimentée comme elle a pu l'être. D'un côté comme de l'autre de la balance, cette contribution a tenté de mettre en lumière les arguments, sourds et interiorisés comme forts criards, qui se crispent autour du débat et l'empêche de s'épanouir.

Les résultats de la démarche empirique nous montrent que des conceptions purement eurocentrées telles que l'idée que la Belgique a amené la *civilisation* en Afrique Centrale, ou dans une moindre mesure à permis d'y apporter les bienfaits de la modernité comme les hôpitaux, les écoles, les routes et les administrations influencent, avec un degré de force qui varie et qui reste en encore véritablement à déterminer, le débat sur la décolonisation de l'espace public. Dans cette perspective, comment des personnes convaincues de la bonté du deuxième roi des belges ou du caractère modèle du Congo belge pourraient-ils comprendre l'utilité publique d'une réflexion complexe sur la pertinence des hommages aux figures coloniales dans l'espace public de Belgique ? S'il est une conclusion à retenir plus qu'une autre, c'est finalement que la décolonisation de l'espace public, à elle-seule, ne peut porter le mouvement décolonial dans son sens large, qui est impératif à entreprendre. Les entretiens qualitatifs nous apprennent que c'est certainement par l'enseignement et l'éducation que doit être entrepris le travail de décolonisation des savoirs. Et bien que ce travail ait encore un long chemin à parcourir, les résultats quantitatifs montrent tout de même des horizons rassurants à plusieurs égards.

Pour prétendre avoir une image globale et complète de la problématique, il faudrait désormais s'attaquer à tout ce qui nourrit encore le néocolonialisme aujourd'hui entre la Belgique et ses anciennes colonies. Car comme Hajji & Maes (2020), l'ont rendu si métaphoriquement juste, il est certain que « les statues cachent la forêt », mais cette prétention dépasse largement les objectifs et possibilités de ce travail de fin d'études.

## **Bibliographie**

- Abraham Ch. (2021), “*Toppled monuments and black lives matter : race, gender, and decolonization in the public space. An interview with Charmaine A. Nelson*”, In: *Atlantis* vol. 42, n°1, 1-17
- Aghulon M. M. (1994), « *De la Belle époque à nos jours, flux et reflux de monuments* », In/ *Histoire de l’art*, n°27. Monuments, pp.3-6
- Aghulon M. M. (1998), « *Nouveaux propos sur les statues de « grands hommes » au XIXe siècle* », In : *Romantisme*, n°100. Le grand homme, pp. 11-16
- Aghulon M. M. (2003), « *La statue de grand homme, critique esthétique et critique politique* », *Société d’études Soréliennes, Mille Neuf Cent, revue d’histoire intellectuelle*, 1 n°21, pp.9-19
- Arrous M. (2019), « *Le magasin du XIXe siècle, 7* », *Studi Francesi, Revisita quadrimestrale fondata de Franco Simone*, 188 (LXIII | II)
- Candelaria L. J. (2020), « *Monuments, memory, and movements : How should the world reckon with a controversial past ?* », in: *Conflict, justice, decolonization: critical studies of inter-Asian societies*
- Castrycyk G. (2006), “*Whose history is history ? Singularities and dualities of the public debate on Belgian colonialism*”, in Lévai Csaba, *Europe and the world in European history*, Pisa: Edizioni plus-Pisa University Press, pp.71-88
- Catherine L., (2010), “*Promenade au Congo, petit guide anticolonial de Belgique*”, Edition Aden, CADTM, Bruxelles
- Catherine L., (2018), « *Chronologie partielle de la contestation des statues coloniales en Belgique* », In : *Bruxelles en Mouvement, Bruxelles ville congolaise*, n°297
- Césaire A. (1955), « *Discours sur le colonialisme, suivi de Discours sur la Négritude* », *Présence Africaine*, France
- Coquery-Vidrovitch C. (2008), « *Impérialisme et impérialisme colonial* », *L’esprit économique impérial (1830-1970). Groupes de pression & réseaux du patronat colonial en France & dans l’empire*. Paris : Société française d’histoire d’outre-mer, pp.755-758
- Cornet A. & Poncelet M. (2017), « *L’héritage colonial belge* », *Nouvelles études francophones*, volume 32, n°1, pp.102-108
- Dumoulin M. (1985), « *Historiens étrangers et historiographie de l’expansion belge aux XIXe et XXe siècle* », *BMGN*, 100, aft. 4, pp. 685-699
- Duvernay-Bolens J., (1995), « *L’homme zoologique. Race et racisme chez les naturalistes de la première moitié du XIXe siècle* », *L’homme* Tôme 35 n°133, pp.9-32
- Ewans M. (2003), « *Belgium and the colonial experience* », *Journal of contemporary European Studies* vol.11, n°2, pp.168-180

- Fanon F. (1952), « *Peau Noire, masques blancs* », Editions du Seuil, Coll. Esprit, Paris, France
- Flick U. & Caillaud S. (2016), « *Triangulation méthodologique, ou comment penser son plan de recherche* », in G. Lo Monaco, S. Delouée & P. Rateau (eds), *Les représentations sociales*, Bruxelles : De Boeck
- Gillet F. (2007), « Contrepoint, L’histoire coloniale en débat : examen d’une Belgique en repentir », *La Découverte, Mouvements/3* n° 51, pp. 70 à 77
- Girard E. (2012), « *Une relecture de Tintin au Congo* », *Etudes S.E.R* n°, Tome 417, pp. 75-86
- Goddeeris I. (2015a) “Colonial Streets and Statues: Postcolonial Belgium in the Public Space”, *Journal of Postcolonial Studies*, 18:4, 397-409
- Goddeeris I. (2015b) “Postcolonial Belgium, The memory of the Congo”, *Journal of Postcolonial Studies*, 17:3, pp. 434-451
- Golash-Boza T. (2016), « *A critical and comprehensive sociological theory of race and racism* », *Sociology of race and ethnicity*, vol.2 (2) 129-141
- Gregory J. (2021), “*Statue wars: collective memory reshaping the past*”, *History Australia*
- Hajji A., Maes R. (2020), « *Symboles coloniaux dans l’espace public : La statue qui cache la forêt ?* » *Association la Revue nouvelle /5* N° 5, pp. 7 à 12
- Hardgrove J. (2006), “*Corpus de sculptures françaises du XIXe siècle*”, *Perspective, Actualité en histoire de l’art* n°3, pp.407-411
- Helmbrecht B. (2019), “*Revisiting missions : decolonizing public memories in California*”, *Rhetoric society quarterly*, 49:5, pp.470-494
- Hergé (1930), “*Tintin au Congo*”, Casterman, Bruxelles
- Hirtt N. (2008), « Seront-ils des citoyens critiques? Enquête auprès des élèves de fin d’enseignement secondaire en Belgique francophone et flamande » ADEP, Bruxelles
- Hochschild A. (1999), « *Les fantômes du roi Léopold, La terreur coloniale dans l’état du Congo 1884-1908* », Coll. Texto, France. Traduit de l’anglais par Marie Claude Elsen & Frank Straschiltz
- Jacob Th., (2018), « *Emprunte du Congo belge dans l’espace public bruxellois* », in : *Bruxelles ville Congolaise, Bruxelles en mouvement* n°297
- Janssens E., Nisco G. et De Schumacher E., (1905) « *Rapport de la Commission d’enquête* », *Bulletin officiel de l’État indépendant du Congo*, n° 9 et 10
- Johnson N., (1995) “*Cast in Stone: Monuments, Geography, and Nationalism.*” *Environment and Planning D: Society and Space* 13, pp. 51–65
- Jowett, G. S., and O’Donnell V., (1992) “*Propaganda and Persuasion*”, 2nd ed. Newbury Park ca: Sage Publications

- Kelle U. & Erzberger Ch. (2004), “*Qualitative and quantitative methods: Not in opposition*” In: A Companion to Qualitative research, édité par Uwe Flick, Ernst Von Kardoff et Ines Steinke, SAGE Publications, pp. 172-176
- Landman K. & Makakavhule K. (2021), “*Decolonizing public space in South Africa: From conceptualization to actualization*”, Journal of Urban design, 26:5, pp. 541-555
- Lauro A. (2017), « *Manger végétal ou colonial? Les (vrais) enjeux de l’histoire de la colonisation* » in Eduquer n°133, pp.15-19
- Le Grange L. (2019), « *The curriculum case for decolonization* », in : Decolonization in universities : The politics of knowledge, édité par D. J. Jansen, Johannesburg: Wits University Press, pp. 29-47
- Lüsebrink H.-J., (2020), « *Universalisme des Lumières et impérialisme colonial* ». L’époque de l’universalisme 1769-1989, Édité par Hofmann F. et Messling M. Berlin, Boston, De Gruyter, pp.55-70
- MacKenzie J. (1984), “*Propaganda and Empire: The manipulation of British opinion: 1880-1960*”, Manchester University Press, Manchester, United-Kingdom
- Majerus P. (2020), « *Les statues doivent-elles rester en place?* », News, Lafonderie.be <https://www.lafonderie.be/2020/06/26/les-statues-doivent-elles-rester-en-place/>
- Merkens H. (2004), “*Selection procedure, sampling and case procedure*”, In A Companion to Qualitative research, édité par Uwe Flick, Ernst Von Kardoff et Ines Steinke, SAGE Publications, pp. 165-177
- Morning A., (2011), « *The Nature of Race* », University of California Press, California, United States
- Ndaywel è Nziem I. (2006), « *L’historiographie congolaise* », Civilisations 54, pp.237-254
- Ndaywel è Nziem I. (2011), « *Histoire du Congo, des origines à nos jours* », Editions Afrique, Le cri, Bruxelles, Belgique
- Ngongo E. & Landmeters R. (2019), « *La colonisation belge, repères historiques et enjeux actuels* », CRHIDI, Formation à un militantisme décolonial, UCLouvain, Université Saint-Louis, Bruxelles
- Nsayi N. (2020), « *Dochter van de dekolonisatie* », Paperback, Belgique
- Nzongola-Ntalaja G. (2002), « *The Congo: From Leopold to Kabila. A people’s history* », Zed Books Ltd., London, Royaume-Unis
- Orwicz R. M., (2005) « *Nationalism and Representation, in Theory* », dans June Hargrove, Neil McWilliam éd., *Nationalism and French Visual Culture, 1870-1914*, p. 17-35
- Ozouf Mona, (2014), “*Jules Ferry. La liberté et la tradition*” Gallimard, Paris, France
- Pakenham Th., (1991) “*The scramble for Africa: the white man’s conquest of the dark continent from 1876 to 1912*”, New York Random House
- Reynaud-Paligot C., (2020) « *Anthropologie raciale et savoirs biologiques : L’émergence d’une science dans un contexte d’essor des sciences naturelles* », Arts et Savoirs, Anthropologie raciale et savoirs biologiques

- Rodney W. (1972), « *How Europe under-developed Africa* », Bogle, L'ouverture publication, Dar-El-Salaam, Tanzania
- Saul W. G. & Marsh E. D., (2018), “*In whose honor? On monuments, Public spaces, Historical narratives, and memory: Expanded commentary*” in; *Museum Anthropology* 41, n°2, pp.117-120
- Schmahmann B. (2019), “*Public art and/as curricula: Seeking a new role for monuments associated with oppression*” In *Decolonisation in Universities: The politics of knowledge*, édité par D. J. Jansen, Johannesburg: WITS University Press, pp. 182-201
- Sium A., Desai C. & Ritskes E., (2012), “*Towards the ‘tangible unknown: Decolonization and the Indigenous future*” In *Decolonization: Indigeneity, Education & Society* Vol. 1, N°1, pp. 1-13
- Stanard G. M. (2009), « *Interwar pro-empire propaganda and European colonial culture: Toward a comparative research agenda* », *Journal of Contemporary history* vol.44 (1), pp.27-48
- Stanard G. M. (2011a), « *King Leopold’s bust: a story of monuments, culture and memory in Colonial Europe*”, *Journal of colonialism and colonial history*, vol.12 n°2, John Hopkins University Press
- Stanard G. M. (2011b), “*Selling the Congo: A history of pro-empire propaganda and the making of Belgian Imperialism*” Lincoln and London, Nebraska University Press, United-States of America
- Stanard G. M. (2016), “*The colonial past is never dead. It’s not even past: Histories of Empire, Decolonization and European Culture*”, *Material Culture in Modern Diplomacy from the 15th to the 20th Century*, *European History Year book* 17, pp.151-174
- Stanard G. M. (2019), « *The leopard, the lion and the cock: Colonial memories and monuments in Belgium* », Leuven University Press, Leuven, Belgium
- Steim T. (2018), “*Statue wars: What should we do with troublesome monuments?*” *Guardian Australia* du 26 septembre
- Stengers J. (2020), “*Congo: Mythes et réalités*”, Edition Racines, Belgique
- Tchitungu-Kongolo A. (2002), “*Colonial memories in Belgian and Congolese literature*”, *Yale French Studies* n°102, Yale University Press, pp. 79-93
- Turner Th. (2007), « *The Congo wars, conflicts, myths and reality* », Zed Books Ltd., London United-Kingdom
- Vander Elst M. & Clette-Gakuba V., (2018), “*Une tentative de décolonisation de la statue de Léopold II*”, In *Bruxelles, ville Congolaise, Bruxelles en Mouvement* n°29, pp. 19-23
- Van Reybrouck D. (2012), “*Congo: Une histoire*”, Actes Sud, Babel, France
- Verjans P., Lanneau C., Weerts A. (2021) « *MOOC Histoire de Belgique ; Module 6 : La Belgique et l’Afrique Centrale* », FUN MOOC ULiège

Van Schuylenbergh P., Lanneau C., Plasman P.-L., (2014), « *L'Afrique belge aux XIXe et XXe siècles : Nouvelles recherches et perspectives en histoire coloniale* », Collection Outre-mer n°2, Editions Peter Lang, Bruxelles, Belgique

Verdery K. (1999), « *The political lives of dead bodies: reburial and post socialist change* », New York : Columbia University Press

Von Bismarck H. (2012), “*Defining decolonization*”, Essay for the British scholar society

Wauters A.-J. (1911), « *Histoire politique du Congo Belge* », Peter Van Fleteren, Bruxelles

Weiner M., (2014), “*The ideologically colonized metropole: Dutch racism and racial denial*”, *Sociology Compass* 8/6, pp. 731–743

## Annexes 1 : Figures et graphiques relatives à la partie empirique quantitative

Données sociodémographiques de la population de l'échantillon brut ainsi qu'après retrait des questionnaires incomplets		
	N de départ = 233	N après retrait des questionnaires incomplets = 176
<b>Genre</b>	Feminin : 63,9% Masculin : 23,6 % Autre : 0,86% Manquants : 11,6%	Féminin : 69,3% Masculin : 28,4% Autre : 1,1%
<b>Age</b>	18-35 ans : 24% 35-65 ans : 55,7% + 65 ans : 10% Manquants : 11,1%	18-95 ans : 27,8% 35-65 ans : 60,8% + 65 ans : 11,4%
<b>Niveau d'éducation</b>	Primaire : 0,4% Secondaire : 25,2% Bachelier : 36,4% Master : 24,4% Doctorat : 1,7% Manquants : 11,5%	Primaire : 0,6% Secondaire : 29% Bachelier : 41% Master : 27,8% Doctorat : 1,7%
<b>Nationalité/ origines belges</b>	Oui : 78,1% Non : 10,7% Manquants : 11,1%	Oui : 88,6% Non : 11,4 %

[FIGURE 1]. Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête.

Agrégat des tendances G02A (décolonisation de l'espace public)				
		Fréquences G02A	Pourcentages G02A	Pourcentages cumulés par tendances
<b>Plutôt en faveur de la décolonisation de l'espace public</b>	-9	3	1.7 %	53.8%
	-8	4	2.3 %	
	-7	2	1.1 %	
	-6	8	4.5 %	
	-5	7	4.0 %	
	-4	9	5.1 %	
	-3	5	2.8 %	
	-2	16	9.1 %	
	-1	7	4.0 %	

<b>Neutre</b>	0	9	5.1 %	7.6 %
<b>Plutôt en défaveur de la décolonisation de l'espace public</b>	1	11	6.3 %	38.6%
	2	12	6.8 %	
	3	4	2.3 %	
	4	9	5.1 %	
	5	1	0,6 %	
	6	0	0 %	
	7	6	0,6 %	
	8	1	0,6 %	
	9	0	0 %	
	Total	114	64,8 %	
<b>Manquants</b>		62	35,2 %	
<b>Total</b>		176	100 %	

[FIGURE 2]. Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête.

<b>Agrégat tendances de G03A (culture coloniale)</b>				
		<b>Fréquences G03A</b>	<b>Pourcentages G03A</b>	<b>Pourcentages cumulés par tendances</b>
<b>Présence plus ou moins faible de résidus de culture coloniale</b>	-9	0	0 %	58.9 %
	-8	1	0.6 %	
	-7	0	0 %	
	-6	2	1.1 %	
	-5	9	5.1 %	
	-4	6	3.4 %	
	-3	10	5.7 %	
	-2	14	8 %	
	-1	11	6.3 %	
<b>Neutre</b>	0	6	3.4 %	6.7 %
<b>Présence plus ou moins forte de résidus de culture coloniale</b>	1	4	2.3 %	34.4 %
	2	6	3.4 %	
	3	8	4.5 %	
	4	3	1.7 %	
	5	7	4 %	
	6	1	0.6 %	
	7	1	0.6 %	
	8	1	0.6 %	
	9	0	0 %	
Total	90	51.1 %	100 %	
<b>Manquants</b>		86	48.9 %	
<b>Total</b>		176	100 %	

[FIGURE 3]. Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête.



Corrélation entre G03A et G02A			
Rho de Spearman	G03A	G02A	
		Coefficient de corrélation	,504**
		Sig. (bilatérale)	<,001

[FIGURE 4]. Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête.

Détails des corrélations d'influence de G03Q01 / G03Q02 / G03Q03 / G03Q04 / G03Q05 / sur G02A				
Rho de Spearman			G02A	
G03Q01	Tendances bienfaits_colonisation	Coefficient de corrélation	,342**	
		Sig. (bilatérale)	<,001	
		N.	82	
G03Q02	Tendances Pauvreté_RDC	Coefficient de corrélation	,226*	
		Sig. (bilatérale)	,015	
		N.	92	
G03Q03	Année d'inauguration du dernier zoo humain	Coefficient de corrélation	,213*	
		Sig. (bilatérale)	,015	
		N.	105	
G03Q04	Tendances Roi_Génocidaire	Coefficient de corrélation	,415**	
		Sig. (bilatérale)	<,001	
		N.	78	
G03Q05	Tintin_Au_Congo	Coefficient de corrélation	-,372**	
		Sig. (bilatérale)	<,001	
		N.	102	

[FIGURE 5]. Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête.

Détails des corrélations d'influence de G03A sur G02Q03 / G02Q04 / G02Q05 / G02Q06						
Rho de Spearman			Tendances Statue de Léopold II Trône	Tendances Statue père de Deken	Tendances Place Lumumba Bxl	Tendances Buste Général Storms
G03A	Coefficient de corrélation		,336**	,405**	,292*	,352**
	Sig. (bilatéral)		,002	<,001	,017	<,001
	N.		84	89	66	90

[FIGURE 6.] Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête.

<b>Agrégat Q02G03 – Fréquence des scores Statue Léopold</b>				
		<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Pourcentage cumulé par tendances</b>
<b>Scores</b>	<b>-3</b>	2	1,1 %	22,6 %
	<b>-2</b>	8	4,5 %	
	<b>-1</b>	27	15,3 %	
	<b>0</b>	11	6,3 %	6,3 %
	<b>1</b>	19	10,8 %	65,9 %
	<b>2</b>	94	53,4 %	
	<b>3</b>	3	1,7 %	
	<b>Total</b>	164	93,2%	
<b>Sans avis</b>		12	6,8 %	
<b>Total</b>		176	100,0 %	

[FIGURE 7.] Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête

<b>Agrégat G02Q04 – Fréquence des scores Statue De Deken</b>				
		<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Pourcentage cumulé par tendances</b>
<b>Scores</b>	<b>-5</b>	5	2,8%	72,4%
	<b>-4</b>	8	4,5%	
	<b>-3</b>	11	6,3%	
	<b>-2</b>	59	33,5%	
	<b>-1</b>	43	24,4%	
	<b>0</b>	11	6,3%	6,3 %
	<b>1</b>	33	18,8%	21,1 %
	<b>2</b>	4	2,3%	
	<b>Total</b>	174	98,9%	
<b>Sans avis</b>		2	1,1%	
<b>Total</b>		176	100,0	

[FIGURE 8.] Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête

<b>Agrégat G02Q05 – Fréquences de score Place Lumumba</b>				
		<b>Fréquence</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Pourcentage cumulé par tendances</b>
<b>Scores</b>	<b>-1</b>	101	57,4%	57,4%
	<b>0</b>	4	2,3%	2,3%
	<b>1</b>	1	0,6%	11,4%
	<b>2</b>	19	10,8%	
	<b>Total</b>	125	71%	
<b>Sans avis</b>		51	<b>29%</b>	
<b>Total</b>		176	100,0	

[FIGURE 9.] Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête

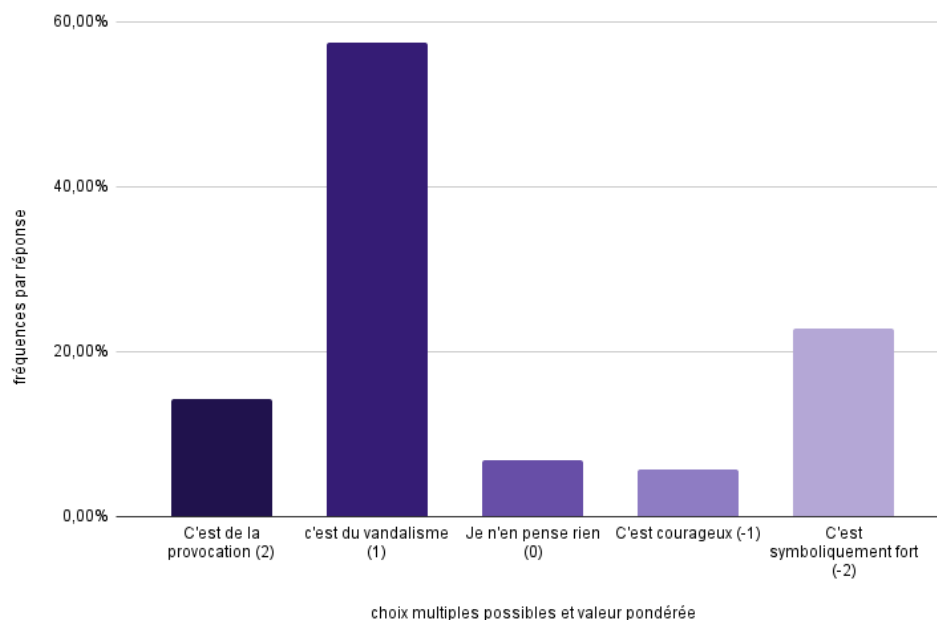
Agrégat G02Q06 – Fréquences de score Buste Storms				
		Fréquence	Pourcentage	Pourcentage cumulé par tendances
Score	-3	9	5,1%	50,6%
	-2	23	13,1%	
	-1	57	32,4%	
	0	8	4,5%	4,5%
	1	16	9,1%	44,9%
	2	63	35,8%	
	<b>Total</b> *	176	100,0%	

[FIGURE 10.] Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête

\*Pour cette question, la réponse « Je n'ai pas d'avis » n'a pas la valeur 0. Comme il était mentionné dans l'énoncé que le Général Storms est reconnu pour sa cruauté envers les autochtones en Afrique Centrale, le fait de n'en penser « rien de particulier » vaut 1. Raison pour laquelle la case « manquant » n'apparaît pas

#### Opinion par rapport à une action contre la statue de Léopold II, place du Trône

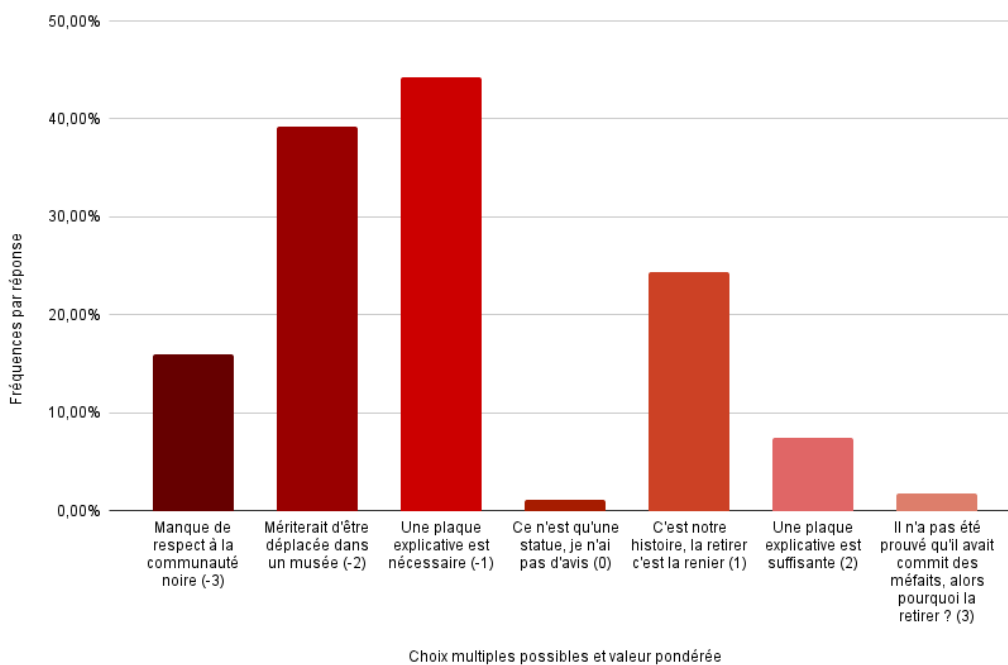
Avec valeur pondérée associée



[Figure 11]. Source : élaboration personnelle sur base des données récoltées pour les besoin de cette enquête.

### Opinion sur la statue du père Constant de Deken, Wilrijk

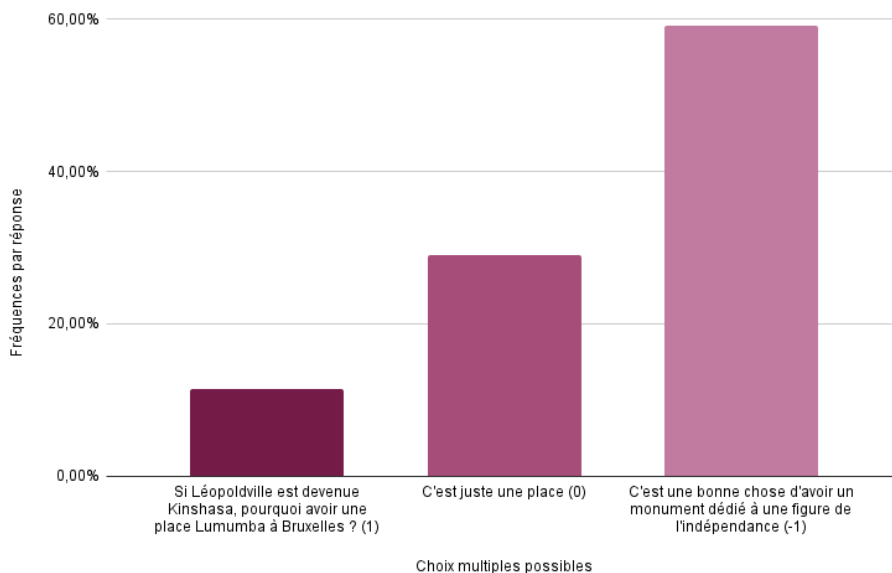
Avec valeur pondérée associée



[Figure 12]. Source : élaboration personnelle sur base des données récoltées pour les besoin de cette enquête.

### Opinion par rapport à la place Lumumba à Bruxelles

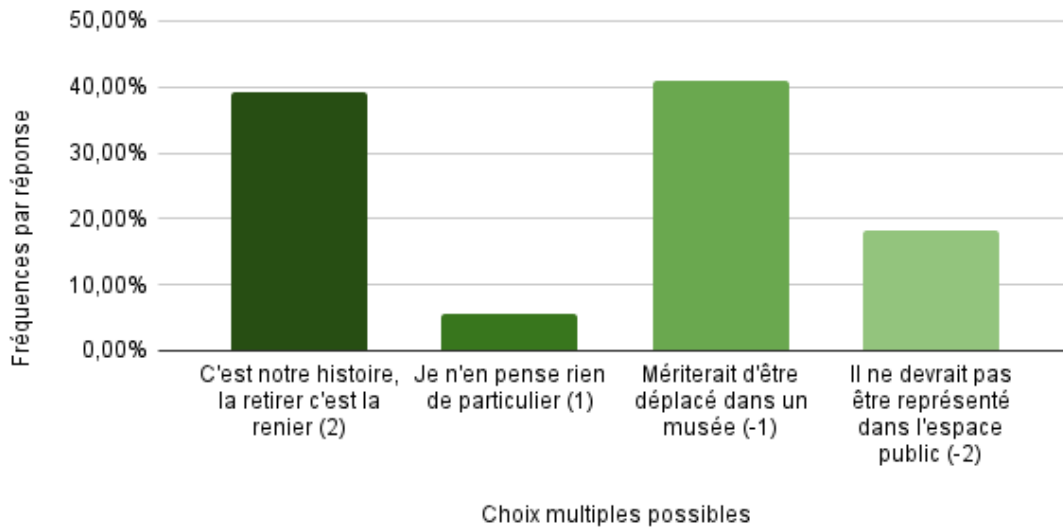
Avec valeur pondérée associée



[Figure 13]. Source : élaboration personnelle sur base des données récoltées pour les besoin de cette enquête.

## Opinion sur le buste du Général Storms, Ixelles

Avec valeur pondérée associée



[Figure 14]. Source : élaboration personnelle sur base des données récoltées pour les besoins de cette enquête.

Informations sur les questions de l'agrégat G03A et les pondérations de ses réponses				
Code	Question	Réponses	pondération	Se rapporte au concept de
G03Q01	Tendances_Avantages « Pensez-vous que les congolais tirent des avantages à avoir été colonisés ? »	« Oui, ils parlent désormais le français »	1	« civilisation »
		« Oui, ca leur a amené la civilisation »	1	
		« Oui, ils ont désormais hôpitaux, administrations et écoles »	1	
		Je ne sais pas	0	
		Non, ca leur a amené d'autres problèmes	-1	
		Non, ils étaient déjà organisés avant	-1	
		Non, c'était un régime avant tout basé sur la ségrégation raciale	-1	
G03Q02	Tendances_Pauvreté « Avez-vous une idée de pourquoi la RDC est un des pays les plus pauvres au monde ? »	« Parce que c'est un pays en guerre depuis plusieurs décennies »	1	Paternalisme
		« Parce qu'ils ne pratiquent pas suffisamment le commerce international »	1	
		« Parce que c'est un pays très corrompu »	1	
		« Je ne sais pas »	0	

		Parce que des multinationales étrangères extraient et commercent les matières premières congolaises »	-1	
		A cause de la dette publique dont elle a hérité après son indépendance	-1	
<b>G03Q03</b>	« Savez-vous quand le dernier zoo humain à été inauguré ? »	1898	/	Méconnaissance de l'histoire du colonialisme belge
		1920	/	
		1938	/	
		1958	/	
<b>G03Q04</b>	Tendances_Réputation_Roi « Que pensez-vous du fait que Léopold II soit parfois considéré comme un roi génocidaire, et sa colonie du Congo le « 1 <sup>er</sup> génocide du XXe siècle ? »	« Je pense que c'est juste »	-1	Réhabilitation de l'image du roi
		« Je pense que c'est exagéré »	1	
		« Je pense que cela manque de respect à sa mémoire »	1	
		« Je pense que c'est incorrect »	1	
<b>G03Q05</b>	« Que pensez-vous de Tintin au Congo ? »	« C'est juste une bande dessinée »	/	« La race »
		« Cette bande dessinée est en accord avec son temps »	/	
		« Le contenu de cette bande dessinée est raciste »	/	
		« Rien de particulier »	/	

[FIGURE 15.] Source : élaboration personnelle basée sur les données récoltées pour les besoins de cette enquête.

## Annexes 2 : Retranscriptions résumées des entretiens qualitatifs

ID/ Genre Nationalité/ origine/ Age/ Contact/ Date interview/	Connaissance et opinion générale sur le sujet de la décolonisation	Quelle place pour la décolonisation de l'espace public ?	L'important ?	Quelle image cela donne de la Belgique ?	Quel message cela envoie aux diasporas ?	Quelle opinion sur le fait qu'en Afrique ce n'est pas un débat ?	Quels sentiments vis-à-vis de tout ça ?
(1) Homme Belge/ Rwandais 26 ans Connaissance personnelle 24 Novembre	Connaissance du sujet par ses propres recherches et son propre intérêt.  Opinion pessimiste, « décoloniser des statues alors que les gens pensent toujours que Léopold II était quelqu'un de bien, ça peut pas marcher »	Place secondaire. C'est une goutte d'eau et rien ne changera grâce à ça et ce débat là ne bougera pas non plus car il y a trop d'enjeux économiques et politiques cachés derrière.	Que les Africains reprennent possession de leur histoire et de leur futur. Il faut une prise de conscience personnelle du potentiel individuel de chacun, individuellement. Ça créera un éveil collectif par rayonnement. Il ne faut pas attendre de leaders. Le changement doit venir de l'intérieur et doit être indépendant. Exemple de Akon, « le gars a grandi aux USA, les sénégalais l'aiment bien, si il se présentait comme président, il serait élu, mais il investit au Sénégal, il se met pas en politique. Il est malin. Il créé sa propre monnaie »	Image d'un pays qui cache encore des intérêts et qui ne désire pas que les choses changent pour les peuples d'Afrique	« Il n'y a pas de messages. Les Africains sont matrixés, on leur donne le FCFA, ils sont contents, on leur donne NBA Africa, ils sont contents. Mais qui empêche l'argent ? on sait pas, qui organise vraiment ? On sait pas. Pourquoi ils le créent pas eux-mêmes ?! Non on leur donne, ils sont content ». « Les dirigeants s'en mettent plein les poches et les gens sont juste contents d'avoir une compétition ou quoi »	Abnégation forcée des africains par le colonialisme et la pensée suprématiste blanche. Les africains ont trop intériorisé qu'ils sont inférieurs, alors ils ne sont pas en pleine possession de leur potentiel (Références à La Matrice de Matrix). Certains sont même suspicieux les uns des autres envers eux, sur base des clichés des européens	Légère colère et déception envers les peuples d'Afrique. Ils se contentent de ce qu'ils ont car ils ont été acculturés à rester sage. « ils acceptent trop vite la défaite », « pourquoi les africains ne se sont pas plus battus ? », « depuis qu'on s'en est rendu compte de tout ça, pourquoi on fait que parler ? »
(2) Homme Congolais Venu en BE pour ses études en construction 24 ans Via répondant (1) 30 Novembre	concept encore inconnu, ou en tout cas pas clair. Peu d'intérêt pour la question. Intérêt pour la question de la situation du Congo.	Totalement secondaire. Intérêt pour la situation au Congo : Stratification sociale selon la richesse ; pauvreté et corruption par l'ingérence européenne, manque d'éducation, certains n'ont pas de carte d'identité ou d'acte de naissance, privilège encore très présent, reproduction sociale très forte. « Tu nais pauvre, tu meurs pauvre	« On aurait dû faire comme en Afrique du Sud, laissez les colons avoir la nationalité pour qu'ils travaillent aussi à faire évoluer le pays » - gens « civilisés » - changement vient de l'éducation qui émancipe et qui civilise – coincés par les dirigeants corrompus. Mais oui il faut faire quelque chose pour les statues car « Léopold II était un meurtrier, c'est mal ce qu'il a fait ». « A l'école on nous enseigne encore comme les belges	Image d'un pays qui n'assume pas ce que son roi a fait et ne veut pas le reconnaître. « Puis bon ya l'argent aussi... »	Que la colonisation n'est toujours pas finie et qu'on ne les respecte pas. « On se sent pas trop respecté quoi... On sait ce qu'il s'est passé et pourtant personne en parle et pire, on ment ».	Ils ne s'y intéressent pas parce qu'ils ont autre chose à traiter de plus importants (avis similaire pour la restitution) comme gagner de l'argent, survivre, arranger leur propre pays.	Sentiment d'impuissance face au travail à réaliser au Congo. Est venu étudier en Belgique pour ensuite investir au Congo, dans son pays et changer les choses à son échelle. Il faut investir dans notre pays et arrêter de partir. Son diplôme belge sera hyper valorisé au Congo (ne trouve pas ça normal), mais va l'utiliser pour investir dans son

		là-bas. Si ton père était ouvrier tu seras ouvrier aussi c'est comme ça, les classes ne se mélangent pas ».	sont venus révolutionner le pays et nous amener la modernité, on devrait commencer par changer ce discours-là sinon le reste est inutile, comment les gens pourraient comprendre ? »				pays.
<b>ID/ Genre Nationalité/ origine/ Age/ Contact/ Date interview/</b>	<b>Connaissance et opinion générale sur le sujet</b>	<b>Quelle place pour la décolonisation de l'espace public ?</b>	<b>L'important ?</b>	<b>Quelle image cela donne de la Belgique ?</b>	<b>Quel message cela envoie aux diasporas ?</b>	<b>Quelle opinion sur le fait qu'en Afrique ce n'est pas un débat ?</b>	<b>Quels sentiments vis-à-vis de tout ça ?</b>
<b>(3)</b> Femme Congolaise Venue en BE pour son master UCL ressources humaines 25 ans groupe Facebook AECB Bomoko 17 décembre	Connaissance du sujet depuis qu'elle est en Belgique pour son master, avant non ; pas de débat au Congo là-dessus.  Opinion mitigé. N'est pas particulièrement choquée par une statue, sauf si elle est choquante (De Deken, monument reconnaissance des congolais), sinon, pas trop dérangeant.	Place secondaire. C'est juste symbolique. Ce serait un signal fort envers le peuple congolais si cela était fait avec honnêteté, mais ce serait toujours insuffisant. Qu'on enlève les statues ou pas, ça ne changera rien. On peut faire mieux, des actions concrètes. Juste la décolonisation de l'espace public c'est insuffisant.	Hommage aux personnes qui ont été impliquées dans la rébellion indépendantiste, autre que Lumumba. C'est important de parler des chefs de villages etc qui ne se sont pas laissés faire, il y en a, il faut en parler.  Le Congo est toujours colonisé économiquement aujourd'hui, il faut indépendantiser le pays avant de penser à tout ça  Il faut raconter la vraie histoire, pas seulement les « bons côtés » (sous-entendu, les « bienfaits » de la colonisation).	Le problème c'est qu'on a mit ces statues, pas pour ce qu'il a fait de bien en Belgique, mais pour ce qu'il « aurait fait de bien » au Congo. Donc c'est du mensonge	« Les actes sont banalisés ». La population ne connaît pas vraiment la vraie histoire, que ce soit les congolais ou les belges. Alors si pour eux, Léopold n'a rien fait de grave, comment ils pourraient comprendre la DEP ? C'est comme si ce n'était pas grave (autant en Belgique qu'au Congo)	On n'en parle pas assez. Au Congo on présente le colonisateur comme bienfaiteur, modernisateur. Le « côté négatif » est tabou. C'est la DEP qui lui a appris les « côtés négatifs ». Au Congo, on enseigne toute l'histoire des colons, mais pas l'histoire des Congolais qui ont résisté.	Il faut avoir de la sagesse. Il faut être préparé mentalement au fait que des gens penseront toujours que l'homme noir est inférieur. Il y en aura toujours, alors il vaut mieux avancer. Vision pacifiste.
<b>(4)</b> Homme Belge/Congolais 24 ans A répondu à mon annonce sur Facebook 18 décembre	Intérêt pour le sujet grâce à une conférence étudiante sur ce sujet, il y a +/- 1 an. Intérêt un peu avant cela mais dans un package de problématique liées au racisme en général. Plutôt contre l'idée de retirer systématiquement ; plutôt contextualiser. But ultime est de retirer le caractère symbolique violent de ces statues. Retirer	Question imminente, importante, mise à l'agenda politique essentiel. La DEP est un outil parmi d'autres, pour traiter et résoudre les questions de racisme et de néocolonialisme, ça doit faire partie d'une politique d'éducation qui doit être prise au sérieux et rapidement.	« 21% des belges ne sont pas en mesure d'identifier les liens qui existent entre le Congo et la Belgique ». « C'est absurde, si on continue à effacer les traces du passé, ça empirera ». Eduquer sur ce sujet. Plein de gens ne connaissent rien, comment pourraient-ils comprendre le problème de « bêtes statues » si ils ne connaissent rien au problème de base ?	Problème de l'éducation inexistante dans les écoles : cours d'histoire vu comme un cours patriotique, créant des fiertés. Raison pour laquelle la colonisation (aspects sombres) sont absents, on ne prend que ce qu'il y a de reluisant. Volonté aussi de créer de l'opacité parce qu'il y a encore des intérêts économiques et politiques au Congo dont on ne veut pas parler ouvertement.	C'est totalement censé d'en parler et de résoudre ces problèmes. C'est de l'histoire contemporaine, c'est super récent, donc on doit encore en parler. « Si on veut vraiment créer le vivre ensemble, on peut pas balayer ce sujet sous le tapis ». « Il y a encore des personnes opprimées, si t'es neutre t'es du côté de l'opresseur », « ce n'est pas normal que des	Pas étonné. « Les dirigeants congolais se réunissent toujours à Bruxelles au moindre conflit et Charles Michel est souvent appelé comme médiateur. Sachant cela, ça n'a rien d'étonnant que la décolonisation de l'espace public n'intéresse personne au Congo »	« On en arrivera jamais à bout », « Est-ce que l'on a vraiment notre place ici ? ». Vivre-ensemble impacté par ces questions qui ne trouvent pas de réponse. Prêt au pardon et à passer à autre chose si « vrai reconnaissance, vraies excuses », mais ressentiment à cause de ceux qui « minimisent et disent qu'il faut



	voudrait dire effacer le passé, on ne pourrait pas dire « plus jamais ça » si on les retire. Il vaut mieux éduquer à fond. Par exemple : visites guidées décoloniales				gens ne veulent pas faire avancer les choses, c'est loin d'être fini ».		passer à autre chose », « je ne peux pas passer à autre chose, il faut prendre les mesures nécessaires pour que ca soit reconnu»
<b>ID/ Genre Nationalité/ origine/ Age/ Contact/ Date interview/</b>	<b>Connaissance et opinion générale sur le sujet</b>	<b>Quelle place pour la décolonisation de l'espace public ?</b>	<b>L'important ?</b>	<b>Quelle image cela donne de la Belgique ?</b>	<b>Quel message cela envoie aux diasporas ?</b>	<b>Quelle opinion sur le fait qu'en Afrique ce n'est pas un débat ?</b>	<b>Quels sentiments vis-à-vis de tout ça ?</b>
<b>(5)</b> Homme Belge/ Congolaise 27 ans Connaissance personnelle 26 décembre	Master en African Studies ; travaille au MRAC, fait partie du groupe de travail fédéral sur la décolonisation de l'espace public.  Très en faveur d'une décolonisation de l'espace public. Un pas en avant a été fait avec la création du groupe de travail (suite à la manifestation Black Lives Matter suite au décès de Georges Floyd et la marée humaine présente).	Central. Sujet important auquel il faut accorder de l'importance car les statues faisaient partie d'une propagande coloniale à long terme (certaines plaques explicatives toujours imprégnées ont été posées dans les années 90). Ca fait partie de la déconstruction générale de la décolonisation. Ce débat réveille quelque chose de plus grand qui touche au racisme ordinaire hérité de la propagande coloniale.	Centralité de la discussion. La colonisation dans l'espace public montre une méconnaissance du sujet, mais aussi une légitimité qui est très dérangeante. Ce ne sont pas juste des statues, c'est tout un système qui est représenté. La statue de Léopold place du Trône est en face de la banque qui a l'époque a prêté l'argent qui a permis au roi de réaliser son rêve, ou le monument aux pionniers de la colonisation représente une femme bantou, alors qu'à l'époque elles étaient totalement sexualisées, etc... C'est plus profond que juste des statues.	« Cela montre que la Belgique ne sait pas comment agir par rapport à son passé ». Cela glorifie des meurtriers. Le fait que le débat ne s'épanouit pas montre qu'il y a une méconnaissance générale sur l'histoire.	« Le fait que ces statues soient là, sans contexte, sans rien, cela a un impact psychologique. Ça te fait sentir comme un citoyen de seconde classe ». Ca a aussi un impact sur l'épanouissement personnel et la construction de ton identité.	Très tabou dans sa famille au Congo et dans sa communauté en général. Ce n'est pas un débat parce qu'ils ont autre chose à gérer, c'est « un peu la merde là-bas... »	Sentiment de ne pas vraiment être belge, de ne pas être considéré à juste valeur, comme citoyenne de seconde classe. Par définition, l'espace public est à tout le monde et pour tout le monde. Ça impacte le vivre-ensemble. La statue de Léopold à Trône, pour les congolais c'est blessant et cela donne un sentiment de haine.
<b>(6)</b> Femme Belge/Rwandaise 26 ans Connaissance personnelle 28 décembre	« retirer complètement, ça jetterais dans l'oubli et ce serait oublier ce qu'ils ont fait. Mais il faut contextualiser, comme les territoires de la mémoire par exemple. Et les noms de rues on pourrait les changer en des personnes qui ont vraiment foi en l'humanité ».	« C'est très important, mais avant de découler à ce genre de réflexion, il y en a une plus large à faire en amont. Ca devrait être une des conséquences de la compréhension de la décolonisation en général et plus en profondeur ». donc oui c'est important mais ca doit être le	« En amont, il faudrait se rendre compte de ce qu'il s'est passé, réparer par la restitution, pour moi c'est hyper important. Par l'enseignement aussi, il faut amener cette réflexion en remettant tout dans son contexte. Pourquoi on accorde autant d'importance au génocide des Juifs alors que la moitié de la Belgique ne sait pas ce qu'il s'est	Le fait que ce débat ne s'épanouisse pas ca montre que la BE s'en fiche un peu de l'héritage colonial qu'elle a laissé en Afrique Centrale. Ils se déresponsabilisent, comme si il n'y avait pas de conséquences alors que dans ces pays-là les conséquences sont toujours bien là. Avouer voudrait dire devoir réparer etc et la BE n'est	Ca signifie que le point de vue qu'ils avaient sur nous n'a pas changé et ne changera jamais. La mixité est là ici en Belgique et je me demande quel est son futur si ca continue comme ca. C'est décevant et ca fait un peu peur pour le futur... Le vivre-ensemble est impacté c'est sur.	En fait c'est un débat, mais il y a plusieurs raisons qui font que ca n'arrive pas jusqu'à nous. Le Congo ce n'est pas une démocratie, c'est une dictature donc ils doivent faire attention. IL n'y a pas de manifs comme chez nous. Et c'est pour ca que ca ne	« Ca me scandalise encore beaucoup de passer à côté d'une statue de négrier, comme il y en a encore une place Saint Lambert. Le parc du centenaire c'est beau mais ca a été construit sur le sang... Ca me choque qu'on commémore encore ces statues là. C'est

	<p>Le manque de représentation des étrangers ou personnes d'origines étrangères dans les parlements est une des raisons pour lesquelles ce débat n'intéresse personne en politique.</p>	<p>ruissellement de quelque chose de beaucoup plus grand.</p>	<p>passé au Congo ? » « Et c'est pareil pour les anciennes colonies, l'éducation, les religions, mon nom de famille...L'héritage colonial est encore hyper présent en Afrique ».</p>	<p>pas prête car ça changera la mentalité de toutes ces sociétés. Ça ramènerait sur la table les questions de panafricanisme, etc et l'Europe en générale n'est pas prête.</p>		<p>parvient pas jusqu'à nous non plus. Mais il y a des mouvements, surtout des étudiants et des universités</p>	<p>plutôt du dégoût. »</p>
--	---	---	--	--	--	---	----------------------------